

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
Séance du 4 avril 2022**DÉLIBÉRATION n°2022-41**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 4 avril 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 25 mars 2022.

**Point de l'ordre du jour :**

5.1. Propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 10 mars 2022 - pédagogie

.....

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'université de Tours,  
Vu l'avis de la CFVU du 10 mars 2022,

**Exposé de la décision :**

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la CFVU dans le domaine de la pédagogie.

**Proposition de décision soumise au conseil :**

- approbation du calendrier universitaire 2022-2023 ;
- approbation des créations et des modifications de diplômes universitaires et interuniversitaires ;
- approbation de l'accréditation du master musique et sciences humaines (co-accréditation avec l'Université de Poitiers) ;
- approbation de la création du parcours Eco-conception de matières naturelles (EcoNat) de la licence professionnelle industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé ;
- approbation de la modification des capacités d'accueil 2022-2023 dans les filières de santé.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :**

- Calendrier universitaire 2022-2023 :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	0
Votes exprimés :	28
<b>Pour :</b>	<b>28</b>
Contre :	0

- Créations et des modifications de diplômes universitaires et interuniversitaires :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	0
Votes exprimés :	28
<b>Pour :</b>	<b>28</b>
Contre :	0

- Accréditation du master musique et sciences humaines :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	0
Votes exprimés :	28
<b>Pour :</b>	<b>28</b>
Contre :	0

- Création du parcours Eco-conception de matières naturelles (EcoNat) de la licence professionnelle industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	0
Votes exprimés :	28
<b>Pour :</b>	<b>28</b>
Contre :	0

- Modification des capacités d'accueil 2022-2023 dans les filières de santé :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	0
Votes exprimés :	28
<b>Pour :</b>	<b>28</b>
Contre :	0

**Pièces jointes :**

- avis de la CFVU du 10 mars 2022 et pièces relatives aux points soumis à approbation.

Fait à Tours,



## EXERCICE 2022

### COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 10 mars 2022

#### AVIS n°CFVU/2022-003

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 10 mars 2022 en séance plénière, sur convocation de du Président de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adressée le 4 mars 2022.

#### **Point de l'ordre du jour :**

##### **2. Pédagogie**

- 2.1 Calendrier universitaire 2022/2023
- 2.2 Créations et modifications de diplômes d'université (DU) et interuniversitaires (DIU)
- 2.3 UFR Arts et sciences humaines - Accréditation du master Musique et sciences humaines - co-accréditation avec l'université de Poitiers
- 2.4. UFR pharmacie - Licence professionnelle mention industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation : création du parcours Eco-conception de matières naturelles (EcoNat)
- 2.5. Modification des Capacités accueil santé (CAS) 2022-2023

.....

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, L. 613-2, L. 631-1, L. 712-6-1 et R. 631-1 et suivants ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

#### **2.1 Exposé de l'avis :**

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le calendrier universitaire 2022/2023 fixant les dates de pré-rentrée, de rentrée, de congés, d'examen et tout autre événement commun à l'ensemble de l'établissement.

Le calendrier est fourni en pièce jointe.

#### **Proposition d'avis soumis à la commission :**

Avis favorable sur le calendrier universitaire 2022/2023.

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :**

Nombre de membres constituant la Commission : 38
Quorum : 19
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes exprimés : 22
<b>Pour : 22</b>
Contre : 0

## 2.2 Exposé de l'avis :

1. La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création du diplôme universitaire Alimentation-santé porté par l'UFR de Médecine après avoir fait l'objet d'une expertise exposée en séance.

### Proposition d'avis soumis à la commission :

Il est proposé par la commission de surseoir à la création du DU Alimentation-santé jusqu'à la prochaine séance.

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :**

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes Exprimés : 22 <b>Pour</b> : 22 Contre : 0

2. La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création du diplôme universitaire Innovations numériques et technologiques porté par l'UFR de Médecine après avoir fait l'objet d'une expertise exposée en séance.

### Proposition d'avis soumis à la commission :

Il est proposé par la commission de surseoir à la création du DU Innovations numériques et technologiques jusqu'à la prochaine séance.

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :**

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes Exprimés : 22 <b>Pour</b> : 22 Contre : 0

3. La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création du diplôme universitaire Pair-aidance croisée : théorie et pratiques situées porté par l'UFR d'Arts et Sciences Humaines après avoir fait l'objet d'une expertise exposée en séance.

Le dossier de création est fourni en pièce jointe.

### Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur la création du DU Pair-aidance croisée : théorie et pratiques.

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :**

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes Exprimés : 22 <b>Pour</b> : 22 Contre : 0

4. La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création du diplôme universitaire Agroécologie paysanne et civilisation porté par le Pôle de transition écologie (PoTE) après avoir fait l'objet d'une expertise exposée en séance.

Le dossier de création est fourni en pièce jointe.

**Proposition d'avis soumis à la commission :**

Avis favorable de la commission sur la création du DU Agroécologie paysanne et civilisation porté par le Pôle de transition écologie (PoTE).

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :**

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes Exprimés : 22 <b>Pour</b> : 22 Contre : 0

5. La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications des diplômes universitaires et inter-universitaires suivants, portés par l'UFR de Médecine :

- DIU Echographie et Techniques Ultrasonores
- DIU Médecine manuelle-ostéopathie médicale
- DIU Réhabilitation respiratoire du grand Ouest
- DU Expertise médicale du dommage corporel
- DU Initiation à la réflexion éthique dans la pratique soignante

Le tableau récapitulatif des modifications et les dossiers modifiés sont ajoutés en pièces jointes.

**Proposition d'avis soumis à la commission :**

Avis favorable de la commission sur les cinq modifications de diplômes universitaires et inter-universitaires.

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :**

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes Exprimés : 22 <b>Pour</b> : 22 Contre : 0



### 2.3 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la demande d'accréditation du master Musique et sciences humaines en co-accréditation avec l'université de Poitiers proposée par l'UFR d'Arts et Sciences Humaines. L'université de Poitiers a d'ores et déjà reçu un avis favorable des instances ministérielles.

Le dossier de demande d'accréditation est fourni en pièce jointe.

#### Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable la demande d'accréditation du master Musique et sciences humaines en co-accréditation avec l'université de Poitiers.

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :**

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes exprimés : 22 <b>Pour</b> : 22 Contre : 0

### 2.4 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création d'un nouveau parcours pour la licence professionnelle mention industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation. Ce nouveau parcours s'intitulera Eco-conception de matières naturelles (EcoNat).

Le dossier de demande de création et la maquette de ce nouveau parcours sont fournis en pièces jointes.

#### Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la création du parcours Eco-conception de matières naturelles (EcoNat) de la licence professionnelle mention industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation.

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :**

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 0
Votes exprimés : 22 <b>Pour</b> : 22 Contre : 0

### 2.5 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le nombre de places offertes pour l'année universitaire 2022-2023 pour l'accès en deuxième année des filières santé (médecine, pharmacie, maïeutique, et odontologie) suite aux dernières décisions gouvernementales.

Le tableau de ses nouvelles capacités d'accueil est fourni en pièce jointe.

**Proposition d'avis soumis à la commission :**

Avis favorable sur le nombre de places offertes pour l'année universitaire 2022-2023 pour l'accès en deuxième année des filières santé.

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :**

Nombre de membres constituant la Commission : 38
Quorum : 19
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes exprimés : 22
<b>Pour</b> : 22
Contre : 0

Fait à Tours, le 16 mars 2022,

La Présidente de la Commission de  
la formation et de la vie  
universitaire,

Sylvie HUMBERT-MOUGIN





# Calendrier universitaire 2022-2023

Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 L		1 J	Rentrée Pharmacie	1 S		1 M		1 J		1 D		1 M		1 M		1 S		1 L		1 J		1 S	
2 M		2 V	Pré rentrée	2 D		2 M		2 V		2 L		2 J		2 J		2 D		2 M	début examen	2 V		2 D	
3 M		3 S		3 L		3 J	Pause pédagogique sauf pharmacie et médecine	3 S		3 M	début examen	3 V		3 V		3 L		3 M		3 S		3 L	
4 J		4 D		4 M		4 V		4 D		4 M		4 S		4 S		4 M		4 J		4 D		4 M	
5 V		5 L		5 M		5 S		5 L	début exam LL	5 J		5 D		5 D		5 M		5 V		5 L		5 M	
6 S		6 M		6 J		6 D		6 M		6 V		6 L		6 L		6 J		6 S		6 M		6 J	
7 D		7 M		7 V		7 L		7 M		7 S		7 M		7 M		7 V		7 D		7 M		7 V	
8 L		8 J		8 S		8 S		8 J		8 D		8 M		8 M		8 S		8 L		8 J		8 S	
9 M		9 V		9 D		9 M		9 V		9 L		9 J		9 J		9 D		9 M		9 V		9 D	
10 M		10 S		10 L		10 J		10 S	LASPASS	10 M		10 V		10 V		10 L		10 M		10 S		10 L	
11 J		11 D		11 M		11 V		11 D		11 M		11 S		11 S		11 M	début exam LL	11 J		11 D		11 M	
12 V		12 L		12 M		12 S		12 L	début exam DESS et ASH	12 J		12 D		12 D		12 M		12 V		12 L	début exam session 2 DESS	12 M	
13 S		13 M		13 J		13 D		13 M		13 V		13 L		13 L		13 J		13 S		13 M		13 J	
14 D		14 M		14 V		14 L		14 M		14 S		14 M		14 M		14 V		14 D		14 M		14 V	
15 L		15 J		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M		15 M		15 S		15 L		15 J		15 S	
16 M		16 V		16 D		16 M		16 V		16 L		16 J		16 J		16 D		16 M		16 V		16 D	
17 M		17 S		17 L		17 J		17 S		17 M	début du semestre pair	17 V		17 V		17 L		17 M	LASPASS	17 S		17 L	
18 J		18 D		18 M		18 V		18 D		18 M		18 S		18 S		18 M		18 J		18 D		18 M	
19 V		19 L		19 M		19 S		19 L		19 J	cercep	19 D		19 D		19 M	Congés de printemps 2 semaines : IUT Tours LL sauf Droit langues	19 V		19 L	début exam session 2 LL et ASH	19 M	
20 S		20 M		20 J		20 D		20 M		20 V		20 L		20 L		20 S		20 S		20 M		20 J	
21 D		21 M		21 V		21 L		21 M		21 S		21 M		21 M		21 V		21 D		21 M		21 V	
22 L	Rentrée IUT Tours	22 J		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M		22 M		22 S		22 L		22 J		22 S	
23 M		23 V		23 D		23 M		23 V		23 L		23 J		23 J		23 D		23 M		23 V		23 D	
24 M		24 S		24 L		24 J		24 S		24 M		24 V		24 V		24 L		24 M		24 S		24 L	
25 J		25 D		25 M		25 V		25 D		25 M		25 S		25 S		25 M		25 J		25 D		25 M	
26 V		26 L		26 M		26 S		26 L		26 J		26 D		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M	
27 S		27 M		27 J		27 D		27 M		27 V		27 L		27 L		27 S		27 M		27 D		27 J	
28 D		28 M		28 V		28 L		28 M		28 S		28 M		28 M		28 V		28 D		28 M		28 V	
29 L		29 J		29 S		29 M		29 J		29 D		29 M		29 M		29 S		29 L		29 J		29 S	
30 M		30 V		30 D		30 M		30 V		30 L		30 M		30 J		30 D		30 M		30 V		30 D	
31 M		31 L		31 S		31 M		31 S		31 M		31 M		31 V		31 L		31 M		31 M		31 L	

Congés de printemps --si deux semaines et hors LAS PASS  
1/2 journée banalisée Rentrécolo, 29 septembre à partir de 13h00

**I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE**

Type de demande **Création**  
 Type de diplôme **Diplôme universitaire**

Intitulé **DU PAIR-AIDANCE CROISÉE : THÉORIES ET PRATIQUES  
SITUÉES**

Composante porteuse **UFR Arts et sciences humaines**  
 Composante associée le cas échéant **UFR Médecine**

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1
- 2
- 3

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Ce diplôme propose un programme de formation interdisciplinaire dont la visée est de professionnaliser les pratiques de pair-aidance et de contribuer à leur reconnaissance et à leur institutionnalisation. Il a été créé par des enseignants provenant du Département des sciences de l'éducation et de la formation et du Département de santé publique de l'université de Tours. Il a été construit en étroite coopération avec le professeur Jean-François Pelletier de l'université de Montréal, chercheur en sciences sociales et sciences de la santé, qui dirige un diplôme sur la pair-aidance et le rétablissement en santé mentale.

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Hervé BRETON	06.71.74.00.06	herve.breton@univ-tours.fr
2	Frédéric DENIS	06.77.15.69.68	frederic.denis@univ-tours.fr
3	Melpomeni PAPADOPOULO	06.95.66.38.10	melpomeni.papadopoulou@univ-tours.fr
4	Emmanuel Rusch	06.89.32.55.46	tours.fr

Diplôme ouvert en **Formation initiale en présentiel**  
**Formation initiale en distanciel**  
**Formation continue en présentiel**   
**Formation continue en distanciel**

Gestion **Service de Formation Continue**

Niveau du diplôme (entrée=sortie) **Bac+2**

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

**Pratique avérée dans les domaines de l'accompagnement, de la santé, de l'éducation, de la formation et du travail social**



## II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

L'originalité de ce DU réside dans sa conception internationale et francophone. Il s'inspire des travaux pionniers initiés par les chercheurs canadiens présents dans l'équipe pédagogique du DU et intègre les expertises croisées, en éducation et santé, forgées au sein de l'équipe de recherche Education Ethique Santé (EA7505-EES). Cette approche interdisciplinaire permet d'intégrer les dimensions situées et interculturelles de la santé somatique et psychique, des pratiques d'éducation et de formation, des réflexions respectives à chaque région, provinces ou pays concernés et les spécificités pratiques qui en découlent. Ce DU propose une approche intégrative croisant la santé publique et les sciences sociales, par la prise en compte des capacités et savoirs expérientiels du patient, les déterminants sociaux communs à la santé mentale et à la santé somatique. Il représente une première étape aux formations LMD plus spécifiques.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Connaissance sociohistorique des systèmes de santé.  
Connaissances liées à la pair-aidance, à la proche-aidance et à la pair-aidance-famille.  
Approches comparatives des pratiques d'accompagnement selon les domaines d'exercice et en relation avec les contextes situés.  
Savoir accompagner en prenant en compte les dynamiques croisées des parcours de vie, des parcours de soin et des parcours de santé.  
Connaître les dispositifs sociojuridiques liés à la pair-aidance.  
Problématiser sur les postures d'accompagnement, de compagnonnage avec des patients, entre pairs et avec les autres professionnels.  
Savoir mobiliser les méthodologies d'observation et d'analyse des contextes d'exercice professionnels et associatifs.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Créneaux ou secteurs professionnels visés :

Les compétences acquises sont transversales aux métiers de l'accompagnement, de la formation, du soin, de l'intervention sociale. Les diplômé.e.s pourront postuler à une fonction de pair-aidant dont le statut est en cours d'institutionnalisation. Ce DU accompagne donc un mouvement sociétal en contribuant à la reconnaissance d'une fonction et en permettant le développement de compétences approfondies dans un champ à la croisée de l'éducation, de l'éducation à la santé et de la santé publique.

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Depuis plusieurs années, la pair-aidance progresse dans les pratiques de santé. La valeur ajoutée des pairs-aidants dans le rétablissement, l'acceptation des soins par les patients, le lien avec le milieu ordinaire, l'accompagnement à la sortie d'hospitalisations longues, la prise de conscience que l'on peut vivre avec un handicap physique ou psychique est vérifiée par de nombreuses études à travers le monde. De fait, le secteur sanitaire et le secteur médico-social recourent-ils à des pairs-aidants qui s'appuient avant tout sur leur parcours biographique et sur les savoirs expérientiels acquis lors du rétablissement. L'organisation pédagogique du DU et la structuration des contenus sont conçues afin de favoriser l'employabilité des diplômés : ils posséderont des connaissances historiques et réglementaires sur la pair-aidance, des savoirs pratiques associés aux différentes formes d'accompagnement, une capacité accrue pour observer, comprendre les situations concrètes d'exercice et s'intégrer dans les équipes.



Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Ce diplôme est conçu en partenariat avec le département de santé publique de l'Université de Montréal, Canada.

Le diplôme a été conçu en concertation avec le Professeur Jean-François Pelletier, de l'Université de Montréal, fondateur du "Programme de mentorat pour pairs aidants"

<https://admission.umontreal.ca/programmes/microprogramme-de-1er-cycle-en-sante-mentale-mentorat-pour-pairs-aidants/>

La formation est basée sur la santé mentale

Effectifs attendus

Capacité minimale :	25
Capacité maximale :	30

Conditions d'inscription

Niveau minimum exigé pour intégrer la formation de droit : Bac+2

Diplômes exigés pour un accès de droit : BTS, DUT ou diplômes d'État de niveau III dans les domaines de la formation d'adultes, du conseil d'insertion, santé, des sciences sanitaires et sociales, de l'animation, du socio-éducatif...

Conditions supplémentaires éventuelles :

- Pratique régulière de l'accompagnement et de l'écoute de parcours de vie et/ou de l'expérience professionnelle.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

- Candidatures en ligne sur le site de l'université.
- Sur dossier de candidature accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie des diplômes.

Déroulement de la formation :

- en raison de sa dimension internationale, cette formation se déroule principalement à distance avec au moins une classe inversée par regroupement, une série de lectures accompagnées d'exercices destinés à en vérifier la compréhension et la capacité d'extrapolation.
- des évaluations seront mises en ligne sur une durée limitée en rapport avec le contenu.
- formation d'une durée de neuf mois (début des cours : septembre - date de fin juin).
- 87 heures d'enseignement réparties en quatre blocs de trois modules de formation professionnelle.
- 90 heures de préparation, lectures et rédaction par l'étudiant.

Chacun des enseignements est divisé en 2 parties principales, synchrone et asynchrone.

Partie asynchrone : 90 minutes de contenu préenregistré dont les étudiants peuvent prendre connaissance lorsqu'ils le veulent, pourvu que cette partie soit complétée avant la partie synchrone correspondante.

Partie synchrone : 90 minutes d'interaction entre les étudiants et avec l'enseignant, en groupe complet (classe inversée).

Conditions de délivrance du diplôme

Participation obligatoire en cours,

- Soutenance de mémoire devant un jury.

Pour être admis, le stagiaire doit obtenir la note égale ou supérieure à 10.

Pas de session de rattrapage.

**III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION**

Durée :	1 an <input checked="" type="checkbox"/>	2 ans	3 ans
Stage* :	Durée :		
Pratique Professionnelle :	Durée :		
Mémoire :			

*\*Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,*

**NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF**

heures de CM Udt :		Total heures :
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

**IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES**
**UFR :**

UFR Arts et sciences humaines

**Filière :**
**Santé publique**
**Diplôme :**
**DU PAIR-AIDANCE CROISÉE : THÉORIES ET PRATIQUES SITUÉES**
**Nom du responsable :**
**Hervé Breton/Frédéric Denis  
Melpomeni Papadopoulou**

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC <sup>*</sup>		MCC <sup>*</sup>	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Sesslon 1	Sesslon 2	Sesslon 1	Sesslon 2
MODULE A Perspectives sociohistoriques, sociologiques et éthiques (2 journées - 7H30)	A1. Concepts pair-aidance, proche-aidance et pair-aidance famille		5			ET			
	A2. Contextes sociaux/historiques comparés		5						
	A3. Les formes de participations : droit des usagers, ressources sociétales, participation des patients		5						
MODULE B Perspectives expérientielles, cliniques et biographiques (2 journées, - 7H30)	B1 – Parcours de vie, parcours de soin : approches croisées		5			ET			
	B2 – Le rétablissement : dimensions éthiques et cliniques		5						
	B3. Vivre avec la maladie : le continuum des soins		5						
MODULE C Perspectives pratiques et méthodologiques (2 journées - 7H30)	C1. Les modalités de pair aidance en fonction des handicaps et des données sociétales		5			ET			
	C2. Les pratiques d'intervention en institution		5						
	C3. Les pratiques d'accompagnement : aller vers, agir avec, accompagner.		5						
MODULE D Accompagnement et pratiques réflexives (45h00 enseignements / 90h00 travail étudiants) Promotion : 30 inscrits (capacité accueil maximale)	D1. Les pratiques réflexives : formes d'écriture et récits, récits d'expérience et formalisation des savoirs expérientiels		10			ET			
	D2. Accompagnement longitudinal / Tutorat actif (groupe 5/6) Recherche Formalisation des résultats recherche			32					
Evaluation en dehors des dates de formation									
	Rédaction du mémoire (Format : IMRAD 30 étudiants / 30 pages)	1					ET E O		ET E O
<b>Durée totale de la formation 87h/étud CM+TD+TP</b>						<b>Préciser : CC : contrôle continu</b>			
<b>87</b>			<b>55</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence</b>			



**V - FICHE ENSEIGNANTS**

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Hervé Breton	Titulaire	MCF HDR. Sciences de l'éducation et de la formation	UFR Arts et sciences humaines	herve.breton@univ-tours.fr
Frédéric Denis	Titulaire	Médecin en santé publique. HDR	UFR Médecine	frederic.denis@univ-tours.fr
Melpomeni Papadopoulou	Titulaire	MCF. Sciences de l'éducation et de la formation	UFR Arts et sciences humaines	melpomeni.papadopoulou@univ-tours.fr
Claudie Rey	Titulaire	MCF Sociologie	UFR Arts et sciences humaines	claudie.rey@univ-tours.fr
Emmanuel Rusch	Titulaire	Professeur en santé publique	UFR Médecine	emmanuel.rusch@univ-tours.fr
Jean-François Pelletier	Vacataire	Professeur en santé publique Université de Montréal Assistant professeur à l'Université de Yale		jean-francois.pelletier.1@umontreal.ca
Laurence Fond-Harmand	Vacataire	Université Sorbonne Paris-Nord - LEPS-UR3412 Docteur en sociologie et HDR en Santé publique		fond.harmand@gmail.com
Eric Pinet	Vacataire	Pair-aidant		ithaque17@msn.com
Silvia Rossi	Vacataire	ATER. Santé publique. Université de Lorraine		silvia.rossi@univ-lorraine.fr

**VI - BILAN D'ACTIVITÉS**

	2017-2019		2018-2021		Moyenne
	FI	FC	FI	FC	
Nombre d'inscrits	0	0	0	0	1
	0	0	0	0	0
% de réussite	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)					#DIV/0!
Total dépenses exécutées					#DIV/0!
Total facturé					#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes	0	0	0	0	0

**VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	Tarif Normal FC	Tarif Reduc FC	Tarif FI
<b>DU Pair-aidance croisée : théories et pratiques situées</b>	<b>1 500 €</b>	<b>850 €</b>	
Nbre stagiaires	20	5	
Nbre total stagiaires		25	
Tarif moyen		<b>1 370 €</b>	
Formation sur une année complète (oui/non)		oui	
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		non	

**CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL**
**34 250 €**
**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	3,5 h	290 €/h	1 015 €
- Maîtres de conférences et assimilés	57,0 h	189 €/h	10 773 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAGT et MAGT), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	21,0 h	59 €/h	1 239 €
- Vacataires fonctionnaires	5,5 h	41 €/h	226 €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			675 €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>87,0 h</b>	<b>160 €/h</b>	<b>13 927,50 €</b>

**Zones à enseigner**

COÛTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	90,0 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	17 010 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAGT et MAGT), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires	28,0 h	41 €/h	1 148 €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>			<b>18 158,00 €</b>

**62 heures d'accompagnement technique et pédagogique**

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre, précisez		
<b>TOTAL</b>	<b>0,0 h</b>	

TOTAUX	Nb heures de formation (pour l'apprenant)	Nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	Nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	87 h	205 h	206 h	32 085,50 €

**COÛTS SPECIFIQUES**

<b>Kit pédagogique</b>			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			1 000 €
- Restauration (pique-nique, cafés, restaurants, traiteurs...)			- €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			- €
Reversement partenaire			- €
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>			<b>1 000 €</b>

**I - TOTAL COÛTS DIRECTS**
**33 086 €**
**MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)**
**3 % 1 165 €**
**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

	COÛTS DE SOUTIEN			
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par univ/Tours)
- Appui à la formation	64,94 €	1 623,45 €	5,30 €	- €
- Documentation	160,00 €	3 999,96 €	13,07 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	2 050,02 €	6,70 €	- €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>306,94 €</b>	<b>7 673,43 €</b>	<b>25,06 €</b>	<b>- €</b>

	COÛTS DE SUPPORT			
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	20 188,27 €	65,94 €	- €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	12 440,36 €	40,63 €	- €
- Système d'information et numérique	58,03 €	1 450,72 €	4,74 €	- €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 363,17 €</b>	<b>34 079,37 €</b>	<b>111,31 €</b>	<b>- €</b>

**II - TOTAL COÛTS INDIRECTS 41 752,8 € 41 752,80 €**
**III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)**
**74 838,30 €**
**MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)**
**-119 % - 40 588,30 €**

Chiffres clés / stagiaire	
Coûts complets	2 993,63 €
dont coûts directs	1 323,42 €
dont coûts indirects	1 670,21 €
Coûts complets de l'heure de formation	860,21 €
Marge sur coûts directs	46,58 €
en % du tarif de vente	3 %
Marge sur coûts complets	-1 823,63 €
en % du tarif de vente	-119 %
Nombre minimum de stagiaires	55
Tarif minimum	2 994,00 €

**VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS**

Intitulé du diplôme

**DU PAIR-AIDANCE CROISÉE : THÉORIES ET PRATIQUES  
SITUÉES**

<b>Gestion par le service Formation continue</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	1 500,00 €
Stagiaire Tarif réduit	850,00 €
<b>Inscription formation initiale gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Droits de base*	
Droits spécifiques	
<b>Inscription formation continue gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	1 500,00 €
Stagiaire Tarif réduit	850,00 €

**Information tarifs droits de base en FI**
**Pour les AU, CU et DU**

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021, 170 €).

**Pour les DIU**

\*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires



**IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES**

**X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION**

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	10/03/2022	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

## I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

Type de demande Création  
Type de diplôme Diplôme universitaire

Intitulé **DU AGROÉCOLOGIE PAYSANNE ET CIVILISATION**

Composante porteuse PoTE  
Composante associée le cas échéant SEF

Établissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 Fondation Zoein
- 2 Fonds de dotation intelligence verte
- 3

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Les Fondations assureront la prise en charge de plusieurs intervenants au sein du DU.  
La ferme de Ste-Marthe proposera ses locaux pour une partie des enseignements et les activités pratiques.

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	GRALEPOIS Mathilde	02 47 36 14 61	mathilde.gralepois@univ-tours.fr
2			
3			
4			

Diplôme ouvert en Formation initiale en présentiel   
 Formation initiale en distanciel  
 Formation continue en présentiel   
 Formation continue en distanciel

Gestion Service des Études et des Formations

Niveau du diplôme (entrée=sortie) Bac+2

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :



## II - PR SENTATION DE LA FORMATION

Originalit  par rapport   l'offre de formation existante de l'universit  :

L'Universit  de Tours ne propose aucune formation  quivalente, d di e   l'agro cologie et fond e sur un enseignement pluridisciplinaire combinant les sciences humaines et sociales avec le savoir-faire technique ainsi que des travaux in situ. Ce DU enrichirait donc l'offre de formation de l'universit , mobilisant des enseignants-chercheurs de plusieurs UFR et de nombreux intervenants ext rieurs sp cialistes des th matiques.

Objectifs p dagogiques - Comp tences recherch es :

Cette formation vise   la transmission de comp tences th oriques - multidisciplinaires - et de comp tences pratiques. Elle est con ue comme une initiation   des pratiques agronomiques et agro cologiques vertueuses. Elle ambitionne de revenir aux fondamentaux permettant de construire une agriculture   m me de relever les d fis environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Les attendus sont une appropriation de connaissances individuelles et un apprentissage   la co-construction de projets. Cette hybridation des contenus de formation est con ue comme levier de transformation vers des soci t s plus  cologiques gr ce   la cr ation de nouveaux profils d'acteurs sociaux. Avec ce DU, tous acquerront des savoirs pratiques et th oriques, une v ritable capacit  d'autonomie ainsi que des aptitudes pour situer ces pratiques dans les arri res-plans de l' volution paysanne.

Objectifs professionnels et d bouch s - M tiers vis s :

La cible premi re de ce DU sont de futurs paysans ou des paysans d j   activit  et d sirieux d'entreprendre une reconversion  cologique de leur exploitation. Il s'agit de former des praticiens et des cadres sp cialis s en agro cologie, des femmes et des hommes d sirieux de contribuer   l' mergence d'une nouvelle civilisation issue de la transition  cologique, des catalyseurs de changement  cologique.

Remarques sur les possibilit s d'insertion professionnelle des dipl m s :

Ce DU est une r ponse   une demande forte identifi e au cours des formations au maraichage agro- cologique assur es au sein de la Ferme Sainte Marthe (41) depuis 25 ans. S'y exprime de mani re r currente l'existence d'un besoin de formation pratique et th orique de la part de personnes porteuses d'un projet d fini ( tablissement de leur propre exploitation agricole ou maraich re). Le pr sent projet de DU est d'abord n  de cette constatation, de l'existence d'un important public potentiel, g n ralement en reconversion, dipl m  (souvent au moins bac+3).

Partenariat avec d'autres  tablissements de formation et/ou milieux professionnels :

La Fondation Zoein (<https://zoein.org/>) est un partenaire essentiel de cette formation. Elle a  t   troitement associ e   sa conception et prend en particulier en charge la venue de nombreux intervenants ext rieurs indispensables   la r ussite de ce dispositif.

La ferme de Sainte-Marthe est un acteur historique et reconnu au sein des milieux agro cologiques fran ais.

Ces liens seront mis   profit pour animer et enrichir cette formation - via le module 5 en particulier.

Effectifs attendus

Capacit� minimale :	20
Capacit� maximale :	40

Conditions d'inscription

La s lection se fera sur dossier et lettre de motivation, un niveau est requis.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

1/Recrutement par un jury composé par les responsables des 5 modules ; des intervenants non membres de cette équipe pédagogique peuvent être désignés comme membres du jury avec leur accord.

2/Suivi du déroulement de la formation par l'équipe pédagogique constituée de tous les intervenants de la formation, bilan effectué au moins chaque année une fois en cours de formation et une fois à la fin de la formation.

3/Accompagnement des étudiants par les responsables de modules coordonnés par la personne responsable de la formation à la ferme de Ste-Marthe. Une convention d'accueil établit les modalités du partenariat.

4/Méthodes pédagogiques associant enseignements théoriques, travaux de recherche individuels, travaux de co-construction d'études ou de projets en groupes, ateliers sous forme de tables-rondes faisant intervenir des regards complémentaires (expériences de personnes extérieures, artistes...), travaux de plein champ tout au long de la formation.

Conditions de délivrance du diplôme

Le jury de recrutement est aussi jury de validation des acquis lors du recrutement et jury de délibération à la fin de la formation :

- Mémoire de recherche individuel : s'appuiera sur deux modules parmi les modules 1, 2, 3.

- Contrôle continu pour ce qui concerne le module 5 [« pratique »]

- Projet collectif à monter sur place – remise en décembre.

- Trois exercices au choix sur les 9 EP des modules 1, 2, 3.

Pour valider son année, il faut obtenir la moyenne de 10/20 à l'ensemble des épreuves.

### III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée :	1 an	
Stage* :	Durée :	
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 375 heures d'activités plein champ et 75 h d'ateliers
Mémoire :	oui	

***\*Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

### NE PAS REMPLIR - CADRE RESERVE A LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures :  <b>0</b>
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		



**IV - MAQUETTES ET MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES**
**UFR :**

PoTE

**Filière :**

Nom du responsable :

GRALEPOIS Mathilde

**Diplôme :**

DU AGROÉCOLOGIE PAYSANNE ET CIVILISATION

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
<b>UE1 - Agronomie</b>		<b>1</b>							
	Agroécologie	1	7	8					
	Autonomie paysanne	1	14	16					
	Agroécologie, agroforesterie et permaculture	1	14	16			ETE	ETE	ETE
<b>UE 2 - Agriculture et société</b>		1							
	Agriculture et alimentation	1	7	8					
	Semences et santé planétaire	1	7	8			ETE	ETE	ETE
	Histoire des types d'agricultures et de sociétés	1	7	8					
<b>UE 3 - Agriculture et civilisation</b>		1							
	Mécanicisme et modernité	1	7	8					
	Gouvernance et territoires en transition, quels projets pour quels enjeux ?	1	7	8			ETE	ETE	ETE
	Anthropologie des civilisations	1	7	8					
<b>UE 4 - Plein champ</b>		1	175	200			QP	QP	QP
<b>UE 5 - Ateliers</b>		1		75			CC	O	CC
<b>Durée totale de la formation Xh/étud CM+TD+TP</b>						<b>Préciser : CC : contrôle continu</b>			
<b>615</b>			252	363	0	<b>ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence</b>			

**V - FICHE ENSEIGNANTS**

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Aucante Nils	NF			
Bonnaventure Véronique	NF			
Bourg Dominique	PR	Philosophie		dominique.bourg@unil.ch
Calame Matthieu	NF			
Caron Jean-Pierre	PAST	Management		jpcaron333@gmail.com
Catenne Yohan	NF			yohancatenne@gmail.com
Chable Véronique	IGR	Agronomie/Génétique Titulaire FPF		veronique.chable@inrae.fr
Desbrosses Philippe				phil.desbrosses@gmail.com
Devaux Luc	NF			luc-de-reugney@hotmail.fr
Duponnois Robin	DR	Institut de recherche pour le dévp		
Grillas Philippe	NF			
Hannequart Isabelle	MCF	Droit	UFR Droit	isabelle.hannequart@univ-tours.fr
Hémon Marianne	NF			mariannehemon@yahoo.fr
Jullion Amanda	NF			fam.jullion@orange.fr
Lafitte Jérôme	MCF	SC Educ	IUT de Tours	jerome.lafitte@univ-tours.fr
Laligant Sophie	MCF	Sociologie	UFR Arts et sciences humaines	sophie.laligant@univ-tours.fr
Le Piez José	NF			
Léger François	NF			francois.leger@agroparistech.fr
Leturcq Samuel	MCF	Histoire	UFR Arts et sciences humaines	samuel.leturcq@univ-tours.fr
Maliet Patrick	NF			patrick.bio@orange.fr
Mazé Armelle	IGR	Economie Titulaire FPF		armelle.maze@inrae.fr
Montoliu Lionel	NF	resp ONG O.6 Planet		lionel.montoliu@cea.fr
Monziès Michaël	NF	artiste paysan		m.monzies@laposte.net
Pouteau Sylvie	CR	Bio Titulaire FPF		sylvie.pouteau@inrae.fr
Salcedo Fidalgo Hernando	Chercheur associé	Sociologie		hernando.salcedo@ehess.fr
Swaton Sophie	Pr	Philosophie		sophie.swaton@unil.ch
Thomas Frédéric	NF			fthomas.tcs@gmail.com
Tournan Fabien	NF			fabien@regenerationvegetale.com

**VI - BILAN D'ACTIVITÉS**

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC		FC		FC		FC		#DIV/0!
% de réussite	FI	0	FI	0	FI	0	FI	0	0
	FC	0	FC	0	FC	0	FC	0	0
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0



VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS				
Intitulé du diplôme		Tarif FC	Tarif FI	Tarif 3
<b>DU AGROÉCOLOGIE PAYSANNE ET CIVILISATION</b>		4 900 €	3 200 €	
	Nbre stagiaires	10	10	
	Nbre total stagiaires		20	
	Tarif moyen		3 850 €	
	Formation sur une année complète (oui/non)		oui	
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PRÉVISIONNEL **77 000 €**

**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, Chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondère HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		290 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés	55 h	189 €/h	10 395 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	20 h	131 €/h	2 620 €	
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAGT), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue		174 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	450 h	59 €/h	26 550 €	
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €	
- Autres (honoraires de formation...)		-	- €	
Indemnités		-	- €	
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>525 h</b>	<b>75 €/h</b>	<b>39 585,00 €</b>	

COÛTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondère HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		189 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAGT), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>			<b>- €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	90 h	
- autre, précisez		
<b>TOTAL</b>	<b>90 h</b>	

TOTAUX	nb heures de formation (pour nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours)	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	615 h	615 h	39 585,00 €

**COÛTS SPÉCIFIQUES**

Kit pédagogique		
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		11 000 €
Reversement partenaire		15 000 €
<b>TOTAL COÛTS SPÉCIFIQUES</b>		<b>26 000 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>	<b>65 585 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>15% 11 435 €</b>

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par Uni/Tours)
- Appui à la formation	64,94 €	1 298,76 €	5,30 €	- €
- Documentation	180,00 €	3 199,97 €	13,07 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	1 640,02 €	6,70 €	- €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>306,94 €</b>	<b>6 138,75 €</b>	<b>25,06 €</b>	<b>- €</b>

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	16 150,62 €	65,94 €	- €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	9 952,30 €	40,63 €	- €
- Système d'information et numérique	58,03 €	1 160,58 €	4,74 €	- €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>1 363,17 €</b>	<b>27 263,50 €</b>	<b>111,31 €</b>	<b>- €</b>

<b>II - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>33 402,2 €</b>	<b>33 402,24 €</b>
-----------------------------------	-------------------	--------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)</b>	<b>98 987,24 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>-29% - 21 967,24 €</b>

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	4 946,36 €
dont coûts directs	3 276,25 €
dont coûts indirects	1 670,11 €
Coût complets de l'heure de formation	160,92 €
Marge sur coûts directs	671,70 €
en % du tarif de vente	15%
Marge sur coûts complets	-1 098,36 €
en % du tarif de vente	-29%
Nombre minimum de stagiaires	26
Tarif minimum	4 949,00 €

**VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS**

Intitulé du diplôme

**DU AGROÉCOLOGIE PAYSANNE ET CIVILISATION**

<b>Gestion par le service Formation continue</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	4 500,00 €
Stagiaire Tarif réduit	3 200,00 €
<b>Inscription formation initiale gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Droits de base*	
Droits spécifiques	
<b>Inscription formation continue gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

**Information tarifs droits de base en FI**

**Pour les AU, CU et DU**

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021, 170 €).

**Pour les DIU**

\*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

**IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES**

**X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION**

Avis du conseil d'UFR	Date :	non concerné	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	10/03/2022	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	30/03/2022	Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...



**I - IDENTIFICATION DE LA DEMANDE**

Type de demande          Renouvellement  
 Type de diplôme          Diplôme-inter-universitaire

Intitulé                                  **DIU ÉCHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES (ETUS)**

Composante porteuse                                  UFR Médecine  
 Composante associée le cas échéant                  Sélectionner la composante

Etablissement(s) cohabilité(s) le cas échéant :

- 1 **7 Régions (Est, Ile de France, Nord, Ouest, Rhône Alpes, Sud Est, Sud Ouest)**
- 2 **Région Ouest (Angers, Brest, Nantes, Poitiers, Rennes, Tours)**
- 3
- 4

Préciser les modalités de coopération entre les établissements concernés :

Ce DIU est régi par un Conseil National Pédagogique (CNP) et localement par des Centres Régionaux d'Enseignement (CRE) rassemblant plusieurs universités organisatrices.  
 Les modalités d'inscriptions, d'enseignement et de contrôle des connaissances sont définies par le Conseil National Pédagogique.

Enseignant(s) responsable(s) :

	Nom Prénom	Téléphone	Mail
1	Jérôme ROUMY (Coordinateur national et régional)	02 47 47 97 93	jerome.roumy@univ-tours.fr
2	Frédéric PATAT	02 47 47 82 09	frederic.patat@univ-tours.fr
3			
4			

Diplôme ouvert en

- Formation initiale en présentiel
- Formation initiale en distanciel
- Formation continue en présentiel
- Formation continue en distanciel

Gestion                                  Service de Formation Continue

Niveau du diplôme (entrée=sortie)      Bac+6

Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

## II - PR SENTATION DE LA FORMATION

Originalit  par rapport   l'offre de formation existante de l'universit  :

Le caract re national de l'organisation du DIU ETUS, son ouverture   diff rentes sp cialit s, l'organisation de l'enseignement – avec un tronc commun et divers modules optionnels – ont pour but de renforcer cette recherche de qualit  de formation dans les diff rents domaines d'application clinique de l' chographie.

Le DIU d' chographie et Techniques Ultrasonores se d cline en deux mentions :

Pour les m decins de la sp cialit  m decine g n rale :

DIU ETUS mention «  chographie g n rale » :

Tronc commun + au moins 4 modules

Pour les m decins des autres sp cialit s :

DIU ETUS mention «  chographie de sp cialit  »

Tronc commun + au moins 1 module, celui de la sp cialit 

Objectifs p dagogiques - Comp tences recherch es :

Objectifs p dagogiques :

- Acqu rir de connaissances approfondies dans le domaine de l' chographie clinique dans le but d'obtenir une v ritable comp tence th orique et pratique, fond e sur l'apprentissage et la pratique des diff rentes modalit s d'exercice de l' chographie, ainsi que sur la connaissance des indications et des r sultats de cette technique comparativement aux autres m thodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie.

Comp tences attendues :

- Savoir effectuer en autonomie un examen  chographique et Doppler correspondant au module avec  tablissement d'un compte-rendu consultable comprenant une iconographie afin de compl ter le dossier du patient

Objectifs professionnels et d bouch s - M tiers vis s :

Remarques sur les possibilit s d'insertion professionnelle des dipl m s :

Partenariat avec d'autres  tablissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

Capacité minimale :	5
Capacité maximale :	10

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- Les médecins spécialistes de Radiologie – Imagerie Médicale
- Les médecins spécialistes de Biophysique – Médecine Nucléaire
- Les spécialistes d'une spécialité médicale utilisatrice d'échographie. La Capacité d'Angiologie, la capacité ou le DESC de Médecine d'Urgence, la capacité de biologie et médecine du sport sont assimilées à une spécialité.
- Les médecins généralistes
- Les titulaires d'un diplôme français permettant l'exercice de la médecine ainsi que les titulaires d'un diplôme, permettant l'exercice de la médecine dans un des autres pays de l'Union Européenne, ne répondant pas aux critères définis aux alinéas précédents
- les titulaires d'un DES ou DESC - les titulaires d'un DIS, d'AFS ou AFSA correspondants
- les titulaires d'un CES des disciplines correspondantes - Les étudiants en fin de cursus de DES (selon le projet professionnel de post internat) - Les étudiants étrangers en cours de cursus de DFMS et DFMSA

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation...

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne sur le site de l'université,
- Sur Dossier : Éléments à fournir : CV, lettre de motivation, copies diplômes.

L'inscription définitive est subordonnée à l'autorisation préalable du responsable pédagogique

Déroulement de la formation :

Pour les médecins de la spécialité médecine générale

DIU ETUS mention « Échographie générale » :

- Nombre d'heures variables suivant le nombre de modules choisis par année,
- 20 heures d'enseignement de Tronc commun + au moins 4 modules de 20 heures au choix à réaliser sur cinq années maximum dans la mesure où le tronc Commun est valide pendant cinq années.

Pour les médecins des autres spécialités

DIU ETUS mention « Échographie de spécialité » :

- 20 heures d'enseignement de Tronc commun + 1 module de 20 heures à réaliser sur cinq années maximum dans la mesure où le tronc Commun est valide pendant cinq années

Pour les deux mentions

Pratique professionnelle dans un service agréé :

- 20 vacations de 3h50 (70 heures) pour le Tronc Commun
- ~~30~~ 40 vacations de 3h50 (105 140 heures) pour chacun des modules **sauf pour le module urgences qui garde les 30 vacations.**



#### Conditions de délivrance du diplôme

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin de première partie (tronc commun) et par des examens sanctionnant chacun des modules choisis. Tous les examens sont organisés le même jour pour le tronc commun puis le même jour pour chaque module, avec sujets et corrections communs pour toutes les Universités coorganisatrices.

##### Tronc commun :

Le tronc commun obligatoire pour tous les candidats inscrits se déroule en début de première année avec un enseignement sur l'ensemble des bases physiques, technologiques, sémiologiques, réglementaires, .. de l'échographie, du doppler et autres technique US.

L'examen sanctionnant le tronc commun comprend :

- une épreuve écrite théorique anonyme de deux heures portant sur le programme enseigné dans le tronc commun, notée sur 100 points : physique acoustique et technologie des échographes, sémiologie échographique. Une note inférieure à 40 points sur 100 est éliminatoire.
- une épreuve pratique sur échographe, notée sur 100 points, portant sur l'obtention des images, le réglage des appareillages, la sémiologie élémentaire. Une note inférieure à 50 points sur 100 est éliminatoire.

l'examen est validé avec une note globale supérieure ou égale à 100 points sur 200

Pour être déclarés reçus au tronc commun et être ainsi autorisés à s'inscrire aux modules d'EA, les candidats doivent : - avoir validé l'examen écrit et l'épreuve pratique du tronc commun - avoir validé un stage hospitalier avant l'examen pratique

Les étudiants ou les stagiaires n'ayant pas passé avec succès les épreuves de l'examen du tronc commun, ou absents aux épreuves, ne peuvent se réinscrire que l'année suivante. Les candidats ayant obtenu une note globale inférieure à 100 avec une note supérieure ou égale à 50 à l'écrit, peuvent conserver le bénéfice de cet écrit l'année suivante. Si la note de l'écrit est inférieure à 50, ils devront repasser l'intégralité du tronc commun l'année suivante.

##### Modules :

L'examen sanctionnant chaque module choisi par le candidat comprend :

- Une épreuve écrite théorique anonyme d'une heure portant sur le programme enseigné dans le module, notée sur 100 points : une note inférieure à 40 points sur 100 est éliminatoire.
- Une épreuve pratique notée sur 100 points : une note inférieure à 50 points sur 100 est éliminatoire.

L'examen est validé avec une note globale supérieure ou égale à 100 points sur 200.

Pour être déclarés reçus à chacun des modules, les candidats doivent avoir validé l'examen (écrit et pratique) correspondant au module ainsi qu'un stage hospitalier (avant l'épreuve pratique).

Les étudiants ou les stagiaires ayant obtenu une note inférieure à 100 à un module, mais avec une note supérieure ou égale à 50 à l'écrit, peuvent conserver le bénéfice de cet écrit l'année suivante. Si la note de l'écrit est inférieure à 50, ils devront repasser l'intégralité de ce module l'année suivante.

##### Pour être admis :

- Les médecins spécialistes doivent valider le tronc commun la première année, ainsi qu'au moins un module, dont celui de leur spécialité, ce qui leur confère la mention correspondante.
- Les médecins généralistes doivent valider le tronc commun la première année ainsi qu'au moins quatre modules,

**III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION**

Durée : au choix de 1an à 5ans		<input checked="" type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input checked="" type="checkbox"/> 5 ans
Stage* :	<input type="checkbox"/>	Durée :		
Pratique Professionnelle :	<input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 20 vacations TC (70 heures) <del>39</del> 40 vacations/module (140 heures) sauf le module urgences (30 vacations)		
Mémoire :	<input type="checkbox"/>			

*\*Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,*

**NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF**

heures de CM Udt :		Total heures :
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		
<b>0</b>		

**IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES**
**UFR :** UFR Médecine **Fillière :** Imagerie médicale

**Diplôme :** DIU ÉCHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES (ETUS)

**Nom du responsable :** Jérôme Roumy  
Frédéric Patat

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
<b>Tronc commun</b>									
	Physique des ultrasons Imagerie échographique. Sémiologie échographique élémentaire. Pièges et artéfacts. Techniques Doppler. Elastographie. Capteurs et maîtrise des faisceaux. Effets biologiques des ultrasons. Echo 3D. Agents de contraste ultrasonore. Contrôle de qualité, hygiène et gestion des échographes.		20				QP		
<b>Evaluation</b>									
	Epreuve écrite						ET E		ET E
	Epreuve pratique						ET P		ET p
<b>4 modules au choix</b>									
	Abdomen et digestif Cardiologie Gynécologie Pédiatrie Vasculaire Appareil locomoteur Endocrinien et cervical Appareils urinaire et génital masculin Échographie clinique appliquée à l'urgence		20				QP		
<b>Evaluation</b>									
	Epreuve écrite						ET E		ET E
	Epreuve pratique						ET P		ET P



DIU ETUS mention « Échographie de spécialité » TC + 1 module					
Durée totale de la formation 40h/étud CM+TD+TP					Préciser : CC : contrôle continu  ET : examen terminal O : oral – E : écrit P : Pratique QP : quitus de présence
<b>40</b>		40	0	0	
DIU ETUS mention « Échographie générale » TC + 4 modules					
Durée totale de la formation 100h/étud CM+TD+TP					Préciser : CC : contrôle continu  ET : examen terminal O : oral – E : écrit P : Pratique QP : quitus de présence
<b>100</b>		100	0	0	

**V - FICHE ENSEIGNANTS**

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Frédéric PATAT	Titulaire	PU-PH Biophysique Médecine générale	UFR Médecine	frederic.patat@univ-tours.fr
Jérôme Roumy	Titulaire	MCU-PH Biophysique Médecine générale	UFR Médecine	jerome.roumy@univ-tours.fr
Aurore BLEUZEN	Vacataire	PH Echo Doppler CHRU de Tours		a.bleuzen@chu-tours.fr
Jean AYOUB	Vacataire	PH Echo Doppler CHRU de Tours		j.ayoub@chu-tours.fr

**VI - BILAN D'ACTIVITÉS**

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	7	FI	8	FI	11	FI	16	10,5
	FC	20	FC	21	FC	20	FC	20	20,25
% de réussite	FI	42,85	FI	25	FI	54,54	FI	68,75	47,785
	FC	50	FC	33,33	FC	65	FC	10	39,5825
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes	0		0		0		0		0



**VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	<b>DIU Echographie et Techniques UltraSonores (ETUS)</b>		
	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
	1130 €	860 €	620 €
	4	1	8
	Tarif moyen : <b>1 076 €</b>		
Formation sur une année complète (oui/non)			non

**CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL** **5300 €**
**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	
- Professeurs des universités et assimilés	12 h	280 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		169 €/h	- €	
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	600 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	8 h	131 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAGT), attachés temporaires		174 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	328 €	
- Autres (honoraires de formation...)		- €	- €	
Indemnités		- €	255 €	
<b>TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (Heures du Tronc Commun pris en charge par le DIU EA - 1 module pour Tours)</b>		<b>20 h</b>	<b>59 €/h</b>	<b>1 183,00 €</b>

Zones à renseigner

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique	20 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	20 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	- €
Reversement partenaire	- €
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>	<b>540 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>	<b>1 723 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>68%</b> <b>3 657 €</b>

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**
**COÛTS DE SOUTIEN**

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	106,05 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	261,30 €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	133,92 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>306,94 €</b>	<b>- €</b>	<b>25,06 €</b>	<b>501,28 €</b>

**COÛTS DE SUPPORT**

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,93 €	- €	65,94 €	1 316,83 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	812,69 €
- Système d'information et numérique	56,03 €	- €	4,74 €	94,77 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 361,57 €</b>	<b>- €</b>	<b>111,31 €</b>	<b>2 224,29 €</b>

<b>II - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>- €</b>	<b>2 721,57 €</b>
-----------------------------------	------------	-------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)</b>	<b>4 450,57 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>17%</b> <b>929,43 €</b>

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffres clés / stagiaire	
Coûts complets	890,1137317
dont coûts directs	344 €
dont coûts indirects	545,8137317
Coût complets de l'heure de formation	222,83 €
Marge sur coûts directs	731,40 €
en % du tarif de vente	65%
Marge sur coûts complets	188,89 €
en % du tarif de vente	17%
Nombre minimum de stagiaires	5
Tarif minimum	891,00 €

**VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS**

Intitulé du diplôme **DIU ÉCHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES (ETUS)**

<b>Gestion par le service</b>		<b>Tarifs €</b>
<b>Formation continue</b>		
Stagiaire Tarif Normal/an		1 130,00 €
Stagiaire Tarif réduit/an		860,00 €
<b>Inscription formation initiale gestion ufr</b>		<b>Tarifs €</b>
Droits de base*		170,00 €
Droits spécifiques/an		450,00 €
<b>Inscription formation continue gestion ufr</b>		<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal		
Stagiaire Tarif réduit		

**Information tarifs droits de base en FI**

**Pour les AU, CU et DU** Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

**Pour les DIU** \*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION
---

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	10/03/2022	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...





## II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Cette formation vise à former les médecins au diagnostic des pathologies musculosquelettiques communes rachidiennes et périphériques, à la compréhension des principaux syndromes douloureux, à leur prévention et leur traitement par l'utilisation des principes et techniques de médecine manuelle et d'ostéopathie médicale. Cette formation est reconnue par le Conseil de l'Ordre des médecins.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

- Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique
- Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique
- Réaliser une intervention ostéopathique
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique
- Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles

Compétences attendues :

- Identifier les situations cliniques d'affections communes de l'appareil locomoteur pouvant, entre autre, bénéficier de thérapeutiques manuelles.
- Reconnaître, par les épreuves appropriées, les contre-indications à la réalisation de thérapeutiques manuelles.
- Réaliser, avec la maîtrise indispensable, les thérapeutiques manuelles, notamment manipulatives, applicables au rachis et aux membres, et d'évaluer l'efficacité de son traitement.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

titre d'ostéopathe

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :



Effectifs attendus

	Par module	3ème année
Capacité minimale :	15 (12)	8
Capacité maximale :	20 25	15

Conditions d'inscription

- Les Docteurs en Médecine Français et de pays de l'Union Européenne, les étudiants inscrits en DES, dès le premier semestre ; quelle que soit la spécialité de formation,
  - Les médecins ou étudiants ressortissants de pays n'appartenant pas à l'Union Européenne et ayant des titres admis en équivalence,
  - Il est possible de demander de réaliser une troisième année dans le cadre du présent DIU pour tout étudiant ou stagiaire ayant validé un DIU de Médecine Manuelle en deux ans dont le contenu est conforme à la phase socle et dont le nom peut comporter les termes de médecine manuelle, orthopédie, musculo-squelettique, ostéopathie,
- Il en est de même pour tout étudiant ou stagiaire qui a validé ses 2 premières années dans une université ayant signé la convention de partenariat du DIU de Médecine Manuelle Ostéopathie Médicale, dans des conditions similaires à celles du présent diplôme

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

- Candidatures en ligne sur le site de l'université,
- Éléments à fournir : CV, lettre de motivation, copies diplômes.
- Admission après du dossier par la responsable pédagogique

Déroulement de la formation :

- 458 heures d'enseignement théoriques et pratiques réparties sur trois années consécutives,
- ~~348~~ 358 heures en présentiel et 100 heures en distanciel (des épreuves sans notation (quizz...) seront réalisées par les étudiants et les stagiaires afin de vérifier qu'ils suivent bien le programme pédagogique proposé en e-learning sur une plateforme nationale),
- Modules de 2 jours consécutifs par mois,
- 150 heures de pratique professionnelle soit 50 heures par an (consultations avec mise en situation professionnelle auprès de moniteurs agréées par les directeurs d'enseignement).

Les 2 premières années se font sous forme de modules et il est possible de s'inscrire dans l'un ou l'autre pour débiter la formation. La validation des 2 modules est nécessaire pour s'inscrire en troisième année. Cette dernière année pourra éventuellement ne se dérouler que tous les 2 ans, selon les effectifs.

Conditions de délivrance du diplôme

- Présence obligatoire en cours,

- Validation des modules 1 et 2 :

il faut obtenir une note minimale  $\geq$  à 10/20 à l'épreuve pratique  $\pm$  50%, 10/20 à l'épreuve écrite  $\pm$  30% et 8/20 à l'oral aux cas cliniques  $\pm$  20%.

- Validation troisième année :

il faut obtenir une note minimale de  $\geq$  à 10/20 à l'épreuve pratique  $\pm$  50%, 10/20 à l'épreuve écrite  $\pm$  30%, et de 8/20 à la soutenance de mémoire  $\pm$  20% pour obtenir le diplôme.

Une note inférieure à 10/20 à l'épreuve pratique du module 1 ou du module 2 ou lors de la troisième année est éliminatoire.

- Validation de la pratique professionnelle.

Session de rattrapage en septembre, selon les mêmes modalités



### III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée : <input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input checked="" type="checkbox"/> 3 ans	
Stage* : <input type="checkbox"/>	Durée :
Pratique Professionnelle : <input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 150 heures (consultations)
Mémoire : <input checked="" type="checkbox"/>	

***\*Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

### NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF

heures de CM Udt :		Total heures :  <b>0</b>
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		

**IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES**
**UFR :** Sélectionner la composante

**Fillière :** Médecine manuelle

**Diplôme :** **DIU MÉDECINE MANUELLE-  
OSTÉOPATHIE MÉDICALE**
**Nom du responsable**
**Phillippe GOUPILLE  
Jacques MONIÈRE**

Unités d'enseigne- ment	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
<b>Module 1</b>									
	Rappels anatomiques du rachis lombaire, dorsal, du membre inférieur dont 15 heures en e-learning		25			QP			
	Aspects médicaux mêmes topographies dont 5 heures en e-learning		46						
	Apprentissages fondamentaux des techniques manuelles d'examens et de traitements Cas cliniques pratiques Consultations commentées Bibliographie			56					
<b>Total module 1 : 127 heures</b>									
<b>Module 2</b>									
	Rappels anatomiques du rachis cervical, du thorax et du membre supérieur dont 15 heures en e-learning		25			QP			
	Aspects médicaux mêmes topographies dont 5 en e- learning		49						
	Apprentissage fondamentaux des techniques manuelles d'examens et de traitements Cas cliniques pratiques Consultations commentées Bibliographie			69					
<b>Total Module 2 : 143 heures</b>									

Troisième année									
	Approfondissement des connaissances dont 60 en e-learning		92						
	Révision des techniques fondamentales et acquisition de compétences complémentaires Cas cliniques pratiques Consultations commentées Bibliographie			96		QP			
<b>Total troisième année : 188 heures</b>									
<b>Évaluation en dehors des dates de formation</b>									
<b>Modules 1 et 2</b>	Epreuve pratique	50%				ET P	P	ET P	P
	Epreuve écrite	30%				ET E	E	ET E	E
	Cas cliniques	20%				ET EO	O	ET EO	O
<b>Troisième année</b>	Epreuve pratique	50%				ET P	P	ET P	P
	Epreuve écrite	30%				ET E	E	ET E	E
	Soutenance de mémoire	20%				ET O	O	ET O	O
<b>Durée totale de la formation 458h/étud CM+TD+TP</b>						<b>Préciser : CC : contrôle continu</b>			
<b>458</b>			237	221	0	<b>ET : examen terminal</b> <b>P : pratique</b> <b>O : oral – E : écrit</b> <b>QP : quitus de présence</b>			



**V - FICHE ENSEIGNANTS**

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
Pr Philippe Goupille	Titulaire	PU-PH Rhumatologie	UFR Médecine	philippe.goupille@univ-tours.fr
Pr Jean Brihault	Titulaire	PU-PH Chirurgie orthopédique	UFR Médecine	jean.brihault@univ-tours.fr
Pr Luc Favard	Titulaire	PU-PH Chirurgie orthopédique	UFR Médecine	luc.favard@univ-tours.fr
Dr Jacques Monière	Vacataire	Rhumatologie		jmoniere@aol.com
Dr Julien Berhouet	Vacataire	Chirurgie orthopédique		julien.berhouet@gmail.com
Dr Saloua Mammou	Vacataire	PH Rhumatologie CHRU Tours		s.mammou@chu-tours.fr
Dr Delphine Chu-Miow Lin	Vacataire	PH Rhumatologie CHRU Tours		d.chumioxlin@chu-tours.fr
Dr Louis Romée Le Nail	Vacataire	Chirurgie orthopédique		irlenil@hotmail.com
Dr Patrice Brugemann	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		dadbruggeman@gmail.com
Dr Eric Corbineau	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		dreric.corbineau@wanadoo.fr
Dr Thierry Decorniquet	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		thierry.decorniquet@gmail.com
Dr Nazih Fallah	Vacataire	Rhumatologie		fallah.nazih@yahoo.fr
Dr. Claude Fernand	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		claud.fernand@wanadoo.fr
Dr Marie-Hélène Gautron	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		mh.gautron@wanadoo.fr
Dr Jean-Loup Hadjadj	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		docteurhadjadj@orange.fr
Dr-Benoît-Lafon	Vacataire	Algologie CH Blois		lafon@ch-blois.fr
Dr Julien Praline	Titulaire	Neurologie	UFR Médecine	julien.praline@univ-tours.fr
Dr Denis Soudeau	Titulaire	Neurologie	UFR Médecine	denis.saudeau@univ-tours.fr
Dr François Clément	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		drfclement@orange.fr
Dr Alexandre Nagy	Vacataire	Médecine physique et réadaptation		alexandrenagy@yahoo.fr
Dr Antoine Nicolas	Vacataire	Médecine générale ostéopathie		alanicolas@free.fr
Dr Benjamin Yvert	Vacataire	Médecine générale		yvertb@ch-blois.fr

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
Nombre d'inscrits	FI	2	FI		FI	1	FI		1,5
	FC	8	FC		FC	7	FC		7,5
% de réussite	FI	100	FI		FI	100	FI		100
	FC	75	FC		FC	100	FC		87,5
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Intitulé du diplôme	<b>DIU Médecine manuelle-ostéopathie médicale</b>		
	Tarif Normal	4 020 €	Tarif 3
	Tarif Réduit	4 020 €	818 €
	Nombre stagiaires	8	1
	Nombre total stagiaires	18	1
Tarif moyen	3 752 €		
Formation sur une année complète (ou/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 57 008 €

**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés		290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		188 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires	80 h	50 €/h	4 000 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels, enseignants-chercheurs associés et invités (PAGT et MAST), attaches temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	158 h	59 €/h	9 322 €
- Vacataires fonctionnaires	120 h	41 €/h	4 920 €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			255 €
<b>TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (heures en présentiel - heures en distanciel sur une plateforme nationale)</b>	<b>358 h</b>	<b>52 €/h</b>	<b>18 497,00 €</b>

COÛTS SPECIFIQUES	
IK pédagogique	60 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	120 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	700 €
Reversement partenaire	
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>	<b>1 380 €</b>

**I - TOTAL COÛTS DIRECTS 19 877 €**

**MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0) 65% 37 221 €**

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation		- €	5,39 €	1 898,38 €
- Documentation	64,94 €	- €	19,07 €	4 677,34 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,60 €	- €	6,70 €	2 397,16 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>308,94 €</b>	<b>- €</b>	<b>25,06 €</b>	<b>8 972,90 €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	23 607,08 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	14 547,11 €
- Système d'information et numérique	59,03 €	- €	4,74 €	1 656,39 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 364,17 €</b>	<b>- €</b>	<b>111,31 €</b>	<b>39 810,58 €</b>

**II - TOTAL COÛTS INDIRECTS - € 48 823,48 €**

**III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2) 68 700,48 €**

**MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0) -20% - 11 602,48 €**

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarification minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	4 800,031933
dont coûts directs	3 225,133333
dont coûts indirects	3 254,896599
Coût complets de l'heure de formation	191,90 €
Marge sur coûts directs	2 481,40 €
en % du tarif de vente	62%
Marge sur coûts complets	-773,50 €
en % du tarif de vente	-21%
Nombre minimum de stagiaires	19
Tarification minimum	4 581,00 €



**VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS**

Intitulé du diplôme

**DIU MÉDECINE MANUELLE-OSTÉOPATHIE MÉDICALE**

<b>Gestion par le service Formation continue</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	4 020,00 €
Stagiaire Tarif réduit	4 020,00 €
<b>Inscription formation initiale gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Droits de base*	243,00 €
Droits spécifiques 5internes et CCA	575,00 €
<b>Inscription formation continue gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

**Information tarifs droits de base en FI**

**Pour les AU, CU et DU**

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

**Pour les DIU**

\*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

**IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES**

**X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION**

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	10/03/2022	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...





Autres éléments permettant d'apprécier le niveau de la formation :

Cette formation interdisciplinaire est ouverte aux internes, aux professionnels de santé salariés et libéraux . Elle permet de répondre à un besoin de santé publique qui justifie le développement d'un enseignement spécifique dans le cadre universitaire.

L'objectif de ce DIU est d'intégrer la pratique de la réhabilitation respiratoire en établissement de santé, en cabinet libéral ou à domicile, mais également auprès de l'industrie pharmaceutique, les comités scientifiques ou de pilotage de réseaux de réhabilitation respiratoire.

## II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Formation complémentaire et interdisciplinaire ouverte aux professionnels salariés et libéraux, permettant de répondre à un besoin de santé publique et ne faisant pas l'objet d'enseignements spécifiques dans la formation initiale et complémentaire.

La réhabilitation respiratoire représente un aspect majeur de la prise en charge des patients atteints de pathologies respiratoires chroniques. La formation à cette pratique ne figure pas au programme national des études de médecine. De même, les études de masseur -kinésithérapeute et infirmières ne forment pas spécifiquement à la réhabilitation. Le DIU de réhabilitation respiratoire du grand ouest s'appuie sur un aspect pratique de la formation en complément de la formation théorique.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la mise en oeuvre et à l'évolution des différentes composantes d'un programme de réhabilitation respiratoire.

Compétences attendues :

- Comprendre les causes du handicap d'origine respiratoire,
- Comprendre et utiliser les moyens d'évaluation validés en réhabilitation respiratoire,
- Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un programme de réhabilitation respiratoire individualisé,
- Agir au sein d'un réseau de santé,
- Participer à la prévention primaire, secondaire et tertiaire de l'insuffisance respiratoire
- Participer à l'éducation thérapeutique des patients atteints de pathologie respiratoire.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

L'insuffisance respiratoire chronique est très fréquente dans la population. La RR représente un aspect majeur de sa prise en charge selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé. Les besoins sont actuellement loin d'être remplis et la RR est une activité en développement au niveau national.

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

Capacité minimale : 3/par université  
Capacité maximale : 5/par université

Conditions d'inscription

Professionnels titulaires d'un diplôme de médecine ou titulaires d'un diplôme d'État Bac + 2 à Bac + 5. (médecins, kinésithérapeutes, infirmier(e)s, ergothérapeutes, intervenants STAPS, diététicien(ne)s et technicien(ne)s de laboratoire et bio-médicaux, professeurs d'APA) impliqués dans la prise en charge de malades respiratoires  
Internes en médecine

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

- Candidature en ligne sur le site de l'université,
- Sur Dossier : Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/projet professionnel, copies diplômes
- Sur entretien si la commission de recrutement l'estime nécessaire

Déroulement de la formation :

- l'enseignement est organisé en 6 séminaires thématiques, combinant des enseignements théoriques et pratiques
- 125 heures théoriques (6 modules de formation de trois jours)
  - 30 heures de pratique professionnelle dans un service de réadaptation respiratoire

Conditions de délivrance du diplôme

- Présence obligatoire en formation
- Examen terminal écrit, d'une durée d'une 1h30, Celui-ci comporte trois questions rédactionnelles préparées par trois universités différentes : note supérieure et égale à 10 sur 20 comptant pour la moitié de la note finale,
- Rédaction d'un mémoire et soutenance en dehors des dates de formation : note de mémoire et de soutenance supérieure ou égale à 10 sur 20 comptant pour la deuxième moitié de la note finale,
- Validation de la pratique professionnelle

**III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION**

Durée : <input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans	
Stage* : <input type="checkbox"/>	Durée :
Pratique Professionnelle : <input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 30 heures
Mémoire : <input checked="" type="checkbox"/>	

***\*Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

**NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF**

heures de CM Udt :		Total heures :  <b>0</b>
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		



**IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES**

UFR : **UFR Médecine** Filière : **Pneumologie**  
 Diplôme : **DIU RÉHABILITATION RESPIRATOIRE DU GRAND OUEST** Nom du responsable : **Laurent Plantier**

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
<b>Module 1 Rennes</b>	<b>Psyslopathie respiratoire et musculaire</b>								
	Epidémiologie du handicap d'origine respiratoire Indications de la réhabilitation respiratoire BPCO Chirurgie thoracique Spirométrie : bases théoriques Pathologies interstitielles/fibroses Syndromes restrictifs Mucoviscidose-Asthme Insuffisance respiratoire Dysfonctionnement musculaire périphérique Mécanismes de la dyspnée Questions / Synthèse		13	4	4	QP			
<b>Module 2 Nantes</b>	<b>Evaluation en réhabilitation respiratoire : méthodologie et technologie</b>								
	EFR, Gazométrie et oxymétrie, Méthodologie et recherche clinique à propos de la cohorte REHAEFFORT des Pays de la Loire, Epreuve d'effort VO <sub>2</sub> , Tests de terrain, Qualité de vie et des comorbidités, Evaluation de l'activité physique et de la vie quotidienne des patients en RR, Techniques d'oxygénothérapie et réhabilitation respiratoire, Evaluation musculaire (membres inférieurs et supérieurs), Dossiers transversaux.		12	3	6	QP			

<b>Module 3 Angers</b>	<b>Education thérapeutique en réhabilitation respiratoire</b>								
	<p>Comprendre le patient pour identifier ses besoins d'apprentissage : concepts et grilles de lecture Comprendre le patient pour identifier ses besoins d'apprentissage : techniques d'entretien Concevoir le projet éducatif du patient : méthodologie</p> <p>Mise en œuvre des stratégies éducatives adaptées : apports théoriques pédagogie/ formation d'adultes</p> <p>Mise en œuvre des stratégies éducatives adaptées : stratégies et outils pédagogiques</p> <p>Evaluation en éducation thérapeutique</p>		12	6	3	QP			
<b>Module 4 Rennes - Morlaix</b>	<b>Techniques de réentraînement</b>								
	<p>Principes de réentraînement</p> <p>Entraînement en endurance</p> <p>Entraînement en force Membres supérieurs en réhabilitation respiratoire Aide aux mémoires</p> <p>Réhabilitation respiratoire et médecine fondée sur les preuves</p> <p>Entraînement au décours des exacerbations</p> <p>Entraînement sous VNI</p> <p>Quadriceps base Méthodologie analyse critique d'articles</p> <p>Entraînement musculaire périphérique en force et en endurance</p> <p>Entraînement des muscles inspireurs Electrostimulation des quadriceps chez les insuffisants inspiratoires</p> <p>Communication scientifique</p>		13	2	6	QP			

<b>Module 5 Poitiers</b>	<b>Comment réaliser la réhabilitation respiratoire en pratique et comment maintenir les acquis</b>							
	Dispositions réglementaires de la réhabilitation respiratoire et création d'une structure Hospitalisation complète et ambulatoire en centre (avantages et inconvénients) Comment mettre en place une structure de proximité et avec quel programme de réhabilitation respiratoire minimal Réhabilitation respiratoire à domicile et rôle des prestataires de santé (hors maintien des acquis) Rôle et fonctionnement d'un réseau de santé, carte de France de l'offre en réhabilitation Justification du maintien des acquis Mise en place et contenu et maintien des acquis Maintien des acquis : la parole aux patients Table ronde : évaluation du maintien des acquis et perspectives d'avenir		15	3	3	QP		
<b>Module 6 Tours</b>	<b>Autour de la réhabilitation respiratoire</b> Comorbidités en réhabilitation respiratoire							
	Parcours de soins Sport et maladies chroniques Aspects psychologiques de la réhabilitation respiratoire Qualité et gestion des risques en réhabilitation respiratoire Evaluation médico-économique de la réhabilitation respiratoire. Initiation aux statistiques Prise en charge de la dénutrition Prise en charge diététique de l'obésité Tabacologie Rôle des associations dans le maintien des acquis Aide aux mémoires		12-14	4,5 6	2	QP		
	Examen en dehors des dates de formation (1,5 heure)	1		1,5		ET E		ET E
<b>En dehors des dates de formation</b>	Rédaction du mémoire	1				ET E		ET E
	Soutenance					ET O		ET O
<b>Durée totale de la formation 125h/étud CM+TD+TP</b>						<b>Préciser : CC : contrôle continu</b>		
<b>125</b>			79	24	22	ET : examen terminal O : oral – E : écrit QP : quitus de présence		



**V - FICHE ENSEIGNANTS**

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
PLANTIER Laurent	Titulaire	PU-PH Physiologie médicale	UFR Médecine	laurent.plantier@univ-tours.fr
SELLERON Bertrand	Vacataire	Kinésithérapie	université d'Orléans	bertrand.selleron@univ-orléans.fr
MEURICE Jean Claude	Vacataire	PU-PH Pneumologie,	Université de Poitiers	meurice@chu-poitiers.fr
DESRUES Benoit	Vacataire	PU-PH Pneumologie	Université de Rennes	desrues@chu-rennes.fr
GUILLLOT Stéphanie	Vacataire	PH Pneumologie	CHRU de Rennes	stephanie@guillot@chu-rennes.fr
LEROYER Christophe	Vacataire	PU-PH Pneumologie	Université de Brest	christophe.leroy@chu-brest.fr
CHAMBELLAN Arnaud	Vacataire	PU-PH, Pneumologie	Université Catholique de Lille	Chambellan.Arnaud@ghicl.net
OUKSEL Hakima	Vacataire	PH Pneumologie	CHU d'Angers	hakima.ouksel@chu-d'angers.fr
MESLIER Nicole	Vacataire	MCU-PH Pneumologie	Université d'Angers	nicole.meslier@chu-d'angers.fr
DANSOU Anne	Vacataire	PH, addictologie	CHRU de Tours	a.dansou@chu-tours.fr
CHAUVIERE Sylvain	Vacataire		Société ARAIR	sylvain.chauviere@arair.fr
FOSSAT Guillaume	Vacataire	Masseur Kinésithérapeute	de kinésithérapie val de Loire, Orléans	guillaume.fossat@chr-orleans.fr
BREMOND Matthieu	Vacataire	Doctorant	UFR médecine	matthieu.bremond@googlemail.com
DE LUCA Arnaud	Vacataire	PH, nutrition	CHRU de Tours	arnaud.deluca@univ-tours.fr
KUBAS Sophie	Vacataire	Médecin coordonnateur	Mutualité Française	sophie.kubas@vvyv3.fr
GAUTIER Rémi	Vacataire	PH, Explorations fonctionnelles respiratoires	CHU d'Amiens	gauthier.remi@chu-amiens.fr
GAUCHER Luc	Vacataire	Réhabilitation respiratoire	Pôle santé Léonard de Vinci	luc.gaucher@wanadoo.fr
RAYEZ Christophe	Vacataire	Réhabilitation respiratoire	Pôle santé Léonard de Vinci	christopherayez@gmail.com
JOUAN Youenn	Vacataire	PH, réanimation CCV	CHRU de Tours	youenn.jouan@gmail.com

VI - BILAN D'ACTIVITÉS

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC	
Nombre d'inscrits		0		0		0		1	0,25
		5		4		4		3	4
% de réussite				0		0		0	0
		60		50		75		33,33	54,5825
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

**VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
<b>DIU Réhabilitation respiratoire du grand ouest</b>	<b>1790 €</b>	<b>940 €</b>	<b>470 €</b>
Nbre stagiaires	3		
Nbre total stagiaires	3		
Tarif moyen	1790 €		
Formation sur une année complète (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL: **5370 €**

**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	4 h	290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		169 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires		50 €/h	175 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants (hors de l'éducation nationale et assimilés)	10 h	131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAGT), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	590 €
- Vacataires fonctionnaires	6 h	41 €/h	246 €
- Autres (honoraires de formation...)		- €	- €
Indemnités			205 €
<b>TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (1 module à l'université de Tours)</b>	<b>20 h</b>	<b>65 €/h</b>	<b>1 266,00 €</b>

Zones à renseigner

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique	11 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	400 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	30 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	150 €
Reversement partenariaire	
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>	<b>591 €</b>

**I - TOTAL COÛTS DIRECTS** **1 857 €**

**MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)** **65%** **3 513 €**

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation			5,30 €	103,40 €
- Documentation	64,94 €	- €	13,07 €	394,77 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €	- €	- €
- Vie étudiante	62,00 €	- €	6,70 €	130,57 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>306,94 €</b>	<b>- €</b>	<b>25,06 €</b>	<b>488,75 €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,63 €	- €	65,94 €	1 285,86 €
- Patrimoine immobilier	497,63 €	- €	40,63 €	792,37 €
- Système d'information et numérique	56,03 €	- €	4,74 €	92,40 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 361,29 €</b>	<b>- €</b>	<b>111,31 €</b>	<b>2 170,63 €</b>

**II - TOTAL COÛTS INDIRECTS** **- €** **2 659,38 €**

**III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)** **4 516,38 €**

**MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)** **16%** **853,62 €**

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffres clés / stagiaire	
Coûts complets	1606,460814
dont coûts directs	619
dont coûts indirects	886,4598141
Coût complets de l'heure de formation	231,61 €
Marge sur coûts directs	1 177,00 €
en % du tarif de vente	65%
Marge sur coûts complets	284,94 €
en % du tarif de vente	16%
Nombre minimum de stagiaires	3
Tarif minimum	1 506,00 €



**VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	Tarif Normal FC	Tarif Réduit FC	Tarif FI
<b>DIU RÉHABILITATION RESPIRATOIRE</b>	<b>2 250 €</b>	<b>2 250 €</b>	<b>470 €</b>
Nombre stagiaires	3		
Nombre total stagiaires	3		
Tarif moyen	1 500 €		
Formation sur une année complète (oui/non)	non		
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non		

**CHIFFRE D'AFFAIRE PRÉVISIONNEL**
**4 970 €**
**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondère des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	2 h	290 €/h	580 €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et imités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	8 h	59 €/h	472 €
- Vacataires fonctionnaires	10 h	41 €/h	410 €
- Autres (Nonotaires de formation...)			- €
Indemnités			- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>20,0 h</b>	<b>73 €/h</b>	<b>1 462,00 €</b>

Zones à renseigner

COÛTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondère des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et imités (PAST et MAST), attachés temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	2 h	59 €/h	118 €
- Vacataires fonctionnaires	1 h	41 €/h	41 €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>			<b>129,00 €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre, précisez		
<b>TOTAL</b>	<b>0,0 h</b>	<b>- €</b>

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	20 h	23 h	23 h	1 591,00 €

**COÛTS SPÉCIFIQUES**

Kit pédagogique	-11 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	100 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	30 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	150 €
Revenement pécuniaire	
<b>TOTAL COÛTS SPÉCIFIQUES</b>	<b>269 €</b>

**I - TOTAL COÛTS DIRECTS**
**2 183 €**
**MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)**
**56%**
**2 788 €**
**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,33 €	106,68 €
- Documentation	180,00 €	- €	13,07 €	261,30 €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
- Vie étudiante	63,00 €	- €	6,70 €	133,95 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>307,94 €</b>	<b>- €</b>	<b>25,10 €</b>	<b>501,93 €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	1 318,83 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	815,29 €
- Système d'information et numérique	35,03 €	- €	4,74 €	94,77 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 340,18 €</b>	<b>- €</b>	<b>111,31 €</b>	<b>2 228,89 €</b>

**II - TOTAL COÛTS INDIRECTS**
**- €**
**2 727,67 €**
**III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II I ou II2)**
**4 910,07 €**
**MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)**
**1%**
**59,93 €**
**Chiffes clés / stagiaire**

Coûts complets	1 630,00 €
dont coûts directs	727,50 €
dont coûts indirects	902,50 €
Coût complet de l'heure de formation	248,50 €
Marge sur coûts directs	920,17 €
en % du tarif de vente	82%
Marge sur coûts complets	10,06 €
en % du tarif de vente	1%
Nombre minimum de stagiaires	4
Tarification minimum	1 637,00 €

**VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS**

Intitulé du diplôme

**DIU RÉHABILITATION RESPIRATOIRE DU GRAND OUEST**

<b>Gestion par le service</b>	
<b>Formation continue</b>	
	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	1790,00 € <del>2 250,00 €</del>
Stagiaire Tarif réduit	940,00 €
<b>Inscription formation initiale gestion ufr</b>	
	<b>Tarifs €</b>
Droits de base*	120,00 €
Droits spécifiques	350,00 €
<b>Inscription formation continue gestion ufr</b>	
	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

**Information tarifs droits de base en FI**

**Pour les AU, CU et DU**

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

**Pour les DIU**

\*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION
---

Avis du conseil d'UFR	Date :	31/01/2022	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	10/03/2022	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	30/03/2022	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	04/04/2022	Sélectionner...





## II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Il n'y a pas d'offre d'enseignement en Région Centre Val de Loire concernant l'expertise médicale et ses spécificités. Or, il s'agit d'un domaine très spécifique qui nécessite des connaissances particulières.

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les bases théoriques et concepts généraux de l'expertise médicale et de l'évaluation du préjudice,
- Reconnaître et s'adapter aux différents contextes juridiques,
- Conduire ou participer de manière adaptée à une expertise médicale en fonction de son statut (expert, sapiteur, médecin de recours),
- Evaluer les préjudices courants par spécialité d'organes et leurs particularités,

Compétences attendues :

- Pratiquer l'expertise médicale en tenant compte de ses particularités déontologiques

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Pratique de l'expertise aussi bien dans un milieu hospitalier que libéral

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

Capacité minimale :	11
Capacité maximale :	20

Conditions d'inscription

Professionnels de santé (médecins salariés ou libéraux, chirurgiens-dentistes)  
En accord avec les responsables pédagogiques et en fonction d'un projet professionnel particulier, certains étudiants de 3ème cycle pourront avoir accès à la formation.

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

- Candidatures en ligne sur le site de l'université,
  - Éléments à fournir : CV, lettre de motivation, copies diplômes.
- L'inscription est soumise à l'autorisation des responsables pédagogiques

Déroulement de la formation :

- 74 heures d'enseignement réparties en trois modules de 5 jours
- 35 heures de pratique professionnelle (10 demies journées) consistant en l'assistance à des opérations d'expertise et la rédaction de rapports d'expertise.

Conditions de délivrance du diplôme

- Présence à la formation théorique
  - Contrôle continu au début du 2ème et 3ème séminaires (durée : 30 minutes), notés sur 20 points (coefficient 1)
  - Assistance pendant l'année à une dizaine d'expertises et présentation orale d'un rapport d'expertise que le candidat aura rédigé à partir d'une des expertises auxquelles il aura assisté. Cette présentation orale dure une vingtaine de minutes et porte sur la discussion médico-légale du rapport qui aura été envoyée préalablement aux membres du jury. Cette présentation est notée sur 20 (coefficient 2).
- Pour être admis, le candidat doit obtenir une note d'au moins 10 sur 20 à chaque épreuve.



**III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION**

Durée : <input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans	
Stage* : <input type="checkbox"/>	Durée :
Pratique Professionnelle : <input checked="" type="checkbox"/>	Durée : 35 heures (10 dernières journées)
Mémoire : <input type="checkbox"/>	

***\*Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

**NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF**

heures de CM Udt :		Total heures :  <b>0</b>
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		



Module 3	Contrôle continu	1	0,5			CC		CC
	Cas clinique		2,5					
	Lésions dentaires		2,5					
	Lésions orthopédiques		2,5					
	Rôle de l'avocat en expertise		2,5					
	Traumatisme cervical		1,5					
	Expertise d'un traumatisé crânien		1,5					
	Cas cliniques				6			
	Lésions ophtalmologiques		1,5					
	Assistance tierce personne		1,5					
<b>Total</b>	<b>22,5 heures</b>							
<b>Examen en dehors des dates de formation</b>		2				ET O		ET O
<b>Durée totale de la formation 74h/étud CM+TD+TP</b>						<b>Préciser : CC : contrôle continu</b>		
<b>74</b>			60	0	14	<b>ET : examen terminal</b> <b>O : oral – E : écrit</b> <b>QP : quitus de présence</b>		



**V - FICHE ENSEIGNANTS**

Noms et coordonnées des intervenants participant à la formation

Nom Prénom	Statut	Discipline	UFR de rattachement	Adresse mail
SAINT MARTIN PAULINE	Titulaire	PU-PH Médecine légale	UFR Médecine	p.saint-martin@univ-tours.fr
REROLLE CAMILLE	Titulaire	MCU-PH Médecine légale	UFR Médecine	camille.rerolle@univ-tours.fr
FAVARD LUC	Titulaire	PU-PH orthopédie	UFR Médecine	luc.favard@univ-tours.fr
DRUON JEROME	vacataire	PH Orthopédie CHRU de Tours		j.druon@chu-tours.fr
GRAS GUILLAUME	vacataire	PH Maladies infectieuses CHRU de Tours		g.gras@chu-tours.fr
PISELLA JEAN	Titulaire	PU-PH Ophtalmologie	UFR Médecine	j.pisella@chu-tours.fr
BECART ANNE	Vacataire	Dentiste		anne.becart@univ-lille.fr
PALISSON ERIC	vacataire	Médecin expert		eric.palisson@wanadoo.fr
REROLLE JEAN	vacataire	Médecin expert		rerolle.expert01@gmail.com
DESPLAN ARNAUD	vacataire	Magistrat		arnaud.desplan@justice.fr
ANDRE JULIE	vacataire	Magistrat		JAndre@eurojust.europa.eu
KEBIR MEHDI	vacataire	Magistrat		mehdi.kebir@justice.fr
GOGA DOMINIQUE	vacataire	Chirurgien maxillo facial		prdgoga@gmail.com
STEINBACH GUY	vacataire	Psychiatre		steinbach.guy@wanadoo.fr
HIQUET JEAN	Vacataire	PH Médecin légiste CH Pau		jean.hiquet@ch-pau.fr
FOURMENT FRANCOIS	Titulaire	PU Droit	UFR Droit, économie et sciences sociales	francois.fourment@univ-tours.fr
CHAUMAIS FRANCOIS	vacataire	Avocat		chaumais@arcole-avocats.com

**VI - BILAN D'ACTIVITÉS**

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Moyenne
	FI	FC	FI	FC	FI	FC	FI	FC	
Nombre d'inscrits		0	0		0		0	2	0,5
								13	13
% de réussite								50	50
								92,31	92,31
Nombre d'heures de formation (Heures totales maquette)									#DIV/0!
Total dépenses exécutées									#DIV/0!
Total facturé									#DIV/0!
Résultat dépenses-recettes		0		0		0		0	0

**VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	<b>DU Réparation juridique du dommage corporel DU EXPERTISE MEDICALE DU DOMMAGE CORPOREL</b>	Tarif Normal	Tarif Reduc.	Tarif 3
		1500 €	1500 €	570 €
		Nbre stagiaires	5	11
		Nbre total stagiaires	5	2
		Tarif moyen	1500 €	
		Formation sur une année complète (oui/non)	non	

**CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL** 16 500 €

**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondérée des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés	9 h	200 €/h	1 800 €
- Maîtres de conférences et assimilés		189 €/h	- €
- Hospitalo-universitaires	32 h	50 €/h	1 600 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PACT et MAST), attaches temporaires		174 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	15 h	59 €/h	885 €
- Vacataires fonctionnaires	22 h	41 €/h	902 €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			25 €
<b>TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>74 h</b>	<b>69 €/h</b>	<b>5 092,00 €</b>

Zones à renseigner

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique	45 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	60 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	500 €
Reversement partenaire	- €
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>	<b>1 108 €</b>

**I - TOTAL COÛTS DIRECTS** 6 200 €

**MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)** 62% 10 300 €

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**
**COÛTS DE SOUTIEN**

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €	392,40 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	966,82 €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €	495,51 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>306,94 €</b>	<b>- €</b>	<b>25,06 €</b>	<b>1 854,73 €</b>

**COÛTS DE SUPPORT**

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,53 €	- €	65,94 €	4 879,68 €
- Patrimoine immobilier	497,83 €	- €	40,63 €	3 006,94 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €	350,65 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 363,39 €</b>	<b>- €</b>	<b>111,31 €</b>	<b>8 237,27 €</b>

**II - TOTAL COÛTS INDIRECTS** - € 10 092,00 €

**III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)** 16 292,00 €

**MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)** 1% 208,00 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEUR!
Tarif minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1481,091276
dont coûts directs	563,636364
dont coûts indirects	917,45491235
Coût complets de l'heure de formation	220,16 €
Marge sur coûts directs	930,36 €
en % du tarif de vente	62%
Marge sur coûts complets	10,91 €
en % du tarif de vente	1%
Nombre minimum de stagiaires	11
Tarif minimum	1 482,00 €



**VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS**

Intitulé du diplôme

**DU RÉPARATION JURIDIQUE DU DOMMAGE CORPOREL  
DU EXPERTISE MÉDICALE DU DOMMAGE CORPOREL**

<b>Gestion par le service Formation continue</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	1 500,00 €
Stagiaire Tarif réduit	1 500,00 €
<b>Inscription formation initiale gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	400,00 €
<b>Inscription formation continue gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

**Information tarifs droits de base en FI**

**Pour les AU, CU et DU**

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

**Pour les DIU**

\*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires

**IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES**

**X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION**

Avis du conseil d'UFR	Date :	31/01/2022	Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	10/03/2022	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :	25/03/2022	Sélectionner...
Décision du CA	Date :	04/04/2022	Sélectionner...





## II - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Originalité par rapport à l'offre de formation existante de l'université :

Objectifs pédagogiques - Compétences recherchées :

Objectifs pédagogiques :

- Développer des capacités réflexives sur l'éthique du soin et de la santé.
- Contribuer à la constitution d'un espace de réflexion éthique dans les établissements de santé et médico-sociaux.

Compétences attendues :

- Construire une démarche de réflexion éthique.
- Construire une démarche de délibération éthique.

Objectifs professionnels et débouchés - Métiers visés :

Remarques sur les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés :

Partenariat avec d'autres établissements de formation et/ou milieux professionnels :

Effectifs attendus

Capacité minimale :	16
Capacité maximale :	20

Conditions d'inscription

**Tout public mais prioritairement** des professionnels titulaires d'un diplôme d'État Bac + 2 à Bac + 5 et travaillant dans le domaine de la santé et souhaitant mettre en place une démarche éthique au sein d'une institution ou d'un collectif de soignants.

**Internes**

Modalités pédagogiques : recrutement, admission, déroulement de la formation....

Recrutement et admission :

- Candidature déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).
- Admission après étude du dossier par la responsable pédagogique

Déroulement de la formation :

- **96 heures** d'Enseignement réparties sur une année universitaire sous la forme de **8 6** modules de **1 à 2 jours** (jeudi et vendredi) et **2 modules d'une journée** (une journée consacrée en milieu d'année à la présentation du sujet de mémoire par les étudiants et les stagiaires et attribution des encadrants et une journée en septembre de soutenance des mémoires).

Conditions de délivrance du diplôme

Assiduité aux **6 sessions** d'enseignement de **1 ou 2 jours** et à **la deux sessions de soutenance des mémoires**,

- Rédaction d'un mémoire en étant encadré par l'un des formateurs et soutenance orale du mémoire avec retours des formateurs sur le travail accompli lesquels déterminent alors de la validation du diplôme.

Pour être admis, il faut que le mémoire soit avalisé par l'ensemble des formateurs lors de la soutenance.

Pas de session de rattrapage

**III - DURÉE TOTALE DE LA FORMATION**

Durée : <input checked="" type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans	
Stage* : <input type="checkbox"/>	Durée :
Pratique Professionnelle : <input type="checkbox"/>	Durée :
Mémoire : <input checked="" type="checkbox"/>	

***\*Pour qu'un stage puisse être proposé dans le cadre d'un diplôme d'université, il faut que le volume pédagogique minimal de la formation soit de 200h. Dans le cas contraire, il faut cocher Pratique professionnelle,***

**NE PAS REMPLIR - CADRE RÉSERVÉ À LA DAF**

heures de CM Udt :		<b>0</b>
Heures de CM etb. partenaire :		
heures de TD UdT :		
heures de TD etb. Partenaire :		
heures de TP UdT :		
heures de TP etb. Partenaire :		



**IV - MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES**
**UFR :**

UFR Médecine

**Fillière :**

Philosophe

**Diplôme :**
**DU INITIATION À LA RÉFLEXION ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE  
SOIGNANTE**
**Nom du responsable :**

Antonine NICOGLOU

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	CM	TD	TP	MCC*		MCC*	
						REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES	
						Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
<b>Module 1 : La souffrance</b>									
	Conférence Introduction : l'éthique, pourquoi et comment ?		3			QP			
	Conférence La souffrance, la douleur : quelles questions philosophiques ?		3						
	Souffrance, médicalisation du mourir, demande sociale : quelle place pour le médecin? Quelles responsabilités pour les soignants ?			2					
	Mise en situation clinique			2					
	Méthodologie de la fiche de lecture		2						
	Souhait de mort : présentation et définition		2						
<b>Module 2 : Le corps</b>									
	Conférence Qu'est ce que vivre en un corps ?		3			QP			
	Quels repères éthiques pour le soin du corps et le corps à corps ?		3						
	Quelle fonction médicale face à la demande sociétale de transformer le corps ?			3					
	Méthodologie Que faire d'une citation ? Utilisation et présentation formelle			2					
	Délibération à partir de textes		3						
<b>Module 3 : La relation soignant-soigné</b>									
	Violence de la maladie, violence du soin		3			QP			
	La relation de soin : exigence éthique et cadre juridique		3						
	Autonomie et troubles cognitifs			3					
	Réflexion philosophique autour de séquences cinéma - La relation de soin			3					
	Comment faire une recherche bibliographique ?			2					

<b>Module 4 : La délibération</b>								
	Les grands courants en éthique		<b>2</b>					
	Un exemple complexe de délibération			<b>3</b>				
	Comment construire une problématique ?		<b>3</b>			<b>QP</b>		
	Délibération en fonction des valeurs, principes éthiques			<b>3</b>				
	Méthode des scénari			<b>3</b>				
<b>Module 5 : Mémoire</b>								
	Présentation du sujet de mémoire			<b>6</b>		<b>QP</b>		
<b>Module 6 : L'éthique dans l'institution</b>								
	Quels sont les principaux lieux de réflexion éthique ?		<b>3</b>					
	Comment mettre en place un tel lieu ?		<b>3</b>					
	La justice distributive			<b>2</b>		<b>QP</b>		
	Comment travailler sur un concept ?		<b>2</b>					
	Délibération autour d'une problématique générale			<b>4</b>				
<b>Module 7 : Enjeux sociétaux</b>								
	Médecine prédictive et eugénisme		<b>3</b>					
	Handicap : entre autonomie et correction, la question du transhumanisme et de l'amélioration humaine		<b>3</b>					
	Comment animer un débat, une délibération ?		<b>2</b>	<b>2</b>		<b>QP</b>		
	Comment faire un débat public							
	Le raisonnement scientifique		<b>2</b>					
	Préparer l'oral de la soutenance			<b>2</b>				
<b>Module 8 : Soutenance</b>								
	Evaluation					<b>ET</b>		<b>ET</b>
	Soutenance du mémoire			<b>6</b>		<b>O</b>		<b>O</b>
	<b>Durée totale de la formation 96h/étud CM+TD+TP</b>							<b>Préciser : CC : contrôle continu</b>
	<b>96</b>		<b>48</b>	<b>48</b>	<b>0</b>			<b>ET : examen terminal</b> <b>O : oral – E : écrit</b> <b>QP : quitus de présence</b>





**VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
<b>DIU Initiation à la réflexion éthique dans la pratique soignante</b>	1 400 €	850 €	
Nbre stagiaires	14	3	
Nbre total stagiaires		18	
Tarif moyen		1 231 €	
Formation sur une année complète (oui/non)		non	

**CHIFFRE D'AFFAIRE PRÉVISIONNEL** 21 300 €

**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés		290 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés	16 h	189 €/h	3 024 €
- Hospitalo-universitaires	2 h	50 €/h	100 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAGT et MAGT), attachés temporaires d'enseignement	12 h	174 €/h	2 088 €
- Vacataires non fonctionnaires	15 h	59 €/h	885 €
- Vacataires fonctionnaires	45 h	41 €/h	1 845 €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
Indemnités			258 €
<b>TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>90 h</b>	<b>91 €/h</b>	<b>8 987 €</b>

Zones à renseigner

**COÛTS SPÉCIFIQUES**

Kit pédagogique	60 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	60 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	170 €
Reversement partenaire	- €
<b>TOTAL COÛTS SPÉCIFIQUES</b>	<b>790 €</b>

**I - TOTAL COÛTS DIRECTS** 8 987 €

**MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)** 58% 12 313 €

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN			
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation
- Appui à la formation	64,94 €	- €	5,30 €
- Documentation	16,00 €	- €	13,07 €
- Valorisation et appui à la recherche	- €	- €	- €
- Vie étudiante	82,00 €	- €	6,70 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>306,94 €</b>	<b>- €</b>	<b>25,06 €</b>

COÛTS DE SOUTIEN			
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation
- Gouvernance, pilotage, gestion	807,33 €	- €	65,84 €
- Patrimoine immobilier	497,82 €	- €	40,63 €
- Système d'information et numérique	58,03 €	- €	4,74 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>1 363,17 €</b>	<b>- €</b>	<b>111,31 €</b>

**II - TOTAL COÛTS INDIRECTS** - € 12 274,06 €

**III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)** 21 261,06 €

**MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)** 0% 38,94 €

Marge sur coûts complets	#REF!
en % du tarif de vente	#REF!
Nombre minimum de stagiaires	#VALEURI
Tarif minimum	- €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 328,610166
dont coûts directs	561,6675
dont coûts indirects	767,128653
Coût complets de l'heure de formation	238,23 €
Marge sur coûts directs	769,56 €
en % du tarif de vente	55%
Marge sur coûts complets	2,53 €
en % du tarif de vente	0%
Nombre minimum de stagiaires	16
Tarif minimum	1 329,00 €

**VII - GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé de l'épave	Tarif Normal	Tarif Réduit	Tarif 3
<b>DIU Initiation à la réflexion éthique dans la pratique soignante</b>	1 808 €	850 €	890 €
Nbre stagiaires	18		
Nbre total stagiaires		18	
Tarif moyen		1 333 €	
Formation sur une année complète (oui/non)		non	
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		non	

**CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL**
**22 700 €**
**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	17 h	230 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés	9 h	189 €/h	3 213 €
- Professeurs agrégés et assimilés	9 h	204 €/h	1 836 €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	12 h	174 €/h	2 088 €
- Vacataires non fonctionnaires	17 h	59 €/h	1 003 €
- Vacataires fonctionnaires	41 h	41 €/h	1 681 €
- Autres (honoraires de formation...)			- €
- Indemnités			255 €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>96 h</b>	<b>105 €/h</b>	<b>10 076,00 €</b>

**Zones à renseigner**
**nouvel emploi du temps**

COÛTS ADDITIONNEL DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		230 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés	6 h	189 €/h	1 134 €
- Professeurs agrégés et assimilés		204 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		131 €/h	- €
- Doctorants contractuels		152 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	6 h	174 €/h	1 044 €
- Vacataires non fonctionnaires		59 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		41 €/h	- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>18 h</b>	<b>41 €/h</b>	<b>3 216,00 €</b>

dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)

- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI

- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement

- autre, précisez

TOTAL	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
TOTAUX	96 h	12 992,00 €
	126 h	

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique		
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		
Reversement partenaire		
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>		<b>0 €</b>

**I - TOTAL COÛTS DIRECTS**
**12 992 €**
**MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)**
**43%**
**5 708 €**
**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**
**COÛTS DE SOUTIEN**

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par l'université)
- Appui à la formation	64,94 €	- €	6,30 €	509,06 €
- Documentation	160,00 €	- €	13,07 €	1 254,26 €
- Valorisation et appui à la recherche		- €		- €
- via étudiants	82,09 €	- €	6,70 €	647,82 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>306,94 €</b>	<b>- €</b>	<b>25,06 €</b>	<b>2 406,14 €</b>

**COÛTS DE SUPPORT**

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Coopération, pilotage, gestion	897,53 €	- €	65,94 €	6 330,39 €
- Patrimoine immobilier	497,62 €	- €	40,63 €	3 800,90 €
- Système d'information et numérique	59,03 €	- €	4,74 €	454,90 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 363,17 €</b>	<b>- €</b>	<b>111,31 €</b>	<b>10 686,19 €</b>

**II - TOTAL COÛTS INDIRECTS**
**- €**
**13 092,33 €**
**III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)**
**26 084,33 €**
**MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)**
**-15%**
**3 384,33 €**
**Chiffes clés / stagiaire**

Coûts complets	1 631,00 €
dont coûts directs	812,00 €
dont coûts indirects	819,00 €
Coût complet de l'heure de formation	271,71 €
Marge sur coûts directs	606,75 €
en % du tarif de vente	46%
Marge sur coûts complets	-211,22 €
en % du tarif de vente	-16%
Nombre minimum de stagiaires	20
Tarifification minimum	1 631,00 €



**VIII - TARIFS SOUMIS AU VOTE DE LA COMMISSION DES MOYENS**

Intitulé du diplôme

**DU INITIATION À LA RÉFLEXION ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE SOIGNANTE**

<b>Gestion par le service Formation continue</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	1 500,00 €
Stagiaire Tarif réduit	850,00 €
<b>Inscription formation initiale gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Droits de base*	170,00 €
Droits spécifiques	680,00 €
<b>Inscription formation continue gestion ufr</b>	<b>Tarifs €</b>
Stagiaire Tarif Normal	
Stagiaire Tarif réduit	

**Information tarifs droits de base en FI**

**Pour les AU, CU et DU**

Droit de base national équivalent licence (en 2020-2021 ,170 €).

**Pour les DIU**

\*Droit de base national équivalent licence ou master (en 2020-2021, 243€) en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires



IX - OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

X - VALIDATION DE LA DEMANDE D'HABILITATION
---

Avis du conseil d'UFR	Date :		Sélectionner...
Décision de la CFVU	Date :	10/03/2022	Sélectionner...
Avis de la commission des moyens	Date :		Sélectionner...
Décision du CA	Date :		Sélectionner...

AU/DU/DIU 2021-2025 - UFR de Médecine - Gestion Formation Continue

Modification du DU d'initiation à la réflexion éthique dans la pratique soignante

Le DU d'initiation à la réflexion éthique dans la pratique soignante offre la possibilité à des professionnels et des étudiants du milieu de la santé d'acquiescer une formation en éthique utile et nécessaire à leur pratique quotidienne. Encadrés par des binômes de philosophes et de cliniciens, ils sont accompagnés tout au long de l'année autour de thématiques récurrentes dans le champ de la santé et qui soulèvent un certain nombre de questions éthiques : la souffrance, la mort, la place du corps, mais aussi la relation soignant-soigné, la place de la délibération dans les prises de décisions, la place de l'éthique dans l'institution ou encore des questions sociétales plus générales qui soulèvent des problèmes éthiques (le handicap, la génétique ou la part accordée à la science dans la société...). Cette formation doit leur permettre d'acquiescer un bagage nécessaire qui leur permettra par la suite de développer par eux-mêmes des réflexions éthiques dans leurs institutions.

Pour valider la formation, il leur est demandé, outre leur assiduité aux sessions, lesquelles ont lieu une fois par mois d'octobre à mai, de rédiger un mémoire qui sera soutenu oralement en septembre. La réalisation de ce mémoire, qui implique une réflexion philosophique approfondie et des lectures, est une tâche nouvelle pour certains étudiants et peut s'avérer un véritable défi. Afin de les accompagner au pluriel dans la préparation et la rédaction de ce mémoire, le comité pédagogique du DU a jugé qu'il leur serait utile de présenter une première fois oralement, en janvier, le sujet prévisionnel de leur mémoire. C'est une pratique courante que de prévoir dans les formations avec mémoire une soutenance de mi-parcours et nous considérons que janvier serait la période idéale étant donné qu'ils n'ont pas de session prévue à ce moment-là.

Le tarif est revu afin de tenir compte de l'augmentation du volume horaire en respectant les taux horaires

Intitulé	RESPONSABLES	Secrétaire Nom poste email	1 <sup>er</sup> mise en place	Date Remplacement	Niveau		Niveau concerné			Capacité accrue	Durée formation		FC Tarif normal (t.c compris)	FC Tarif réduit (t.c compris)	Obs.	Dotation 130-343	Dotation 11-132	
					Niveau entrée	Niveau sortie	FC	FI	FC		FC	FC						FC
INITIATION A LA REFLEXION ETHIQUE DANS LA PRATIQUE SOIGNANTE	ANNEHE HECOSION annehe.hecosion@univ-tours.fr	JEAN VAN HARTW 663.17 jean.van.hartw@univ-tours.fr	2011	2011	BAC+1	BAC+2	BAC+1	BAC+2	X	X	20	1.4h	Coût : 2042,90 €	820		170	620	793

AU/DU/DIU 2021-2025 - UFR de Médecine - Gestion Formation Continue

Modification du DU Expertise médicale du dommage corporel

Modification de l'intitulé "Expertise médicale du dommage corporel" cela va permettre de mieux rendre compte du public cible du DU dont la vocation est de former des médecins à l'expertise ;  
Le Dr FEROLLE co-responsable pédagogique a démissionné de ses fonctions de MCOUPH à la fin de l'année dernière

Intitulé	RESPONSABLES	Secrétaire Nom poste email	1 <sup>re</sup> mise en place	Date Remaniement art	Niveau		Public cible			Capacité actuelle	Durée (minutes)		Mémorise	Droits spéc FI	FC Tarif normal (t.c compris)	FC Tarif réduit (t.c compris)	Obs.	Dotation 100-200	Dotation 100-200	
					Niveau	Niveau	Niveau	FI	PE		FC	Année							Heures	Dotation 100-200
EXPERTISE MEDICALE DU DOMMAGE CORPOREL REPARATION JURIDIQUE DU DOMMAGE CORPOREL		Dr. Pauline SAUPEMATHIN p.saupe@univ-tours.fr p.saupe@univ-tours.fr	2019	2021	SAC V6	SAC V6	SAC V6	X	X	10 AC 2.000 FI	1 an	14h	non	400	1500	1500		170	370	513



Modification du DIU ETUS (Echographie et techniques ultra-sonores)

Le caractère national de l'organisation du DIU ETUS, son ouverture à différentes spécialités, l'organisation de l'enseignement – avec un tronc commun et divers modules optionnels – ont pour but de renforcer cette recherche de qualité de formation dans les différents domaines d'application clinique de l'échographie. Les modifications : augmentation du nombre de vacances de 30 à 40 par module sauf celui des urgences hors tronc commun (décision prise au CNP du 16 Mars 2021)

objectif : valorisation du diplôme et de l'exercice de l'échographie dans un contexte marqué par le développement de l'échoscopie, les progrès techniques ultrasonores et de leur pertinence clinique.

Intitulé	RESPONSABLES	Secrétaire Nom poste email	1 <sup>er</sup> mise en place	Date Renouveau en	Niveau		Niveau		Niveau		Capacité actuelle	Durée de formation		Mémoire	Droits spéc. FI	FC Tarif normal (tt compris)	FC Tarif réduit (tt compris)	Obs.	Qualification 170-203	Droits de passer 114-170 B 11-115B	Droits de passer 114-170 B 11-115B
					entrée	sortie	entrée	sortie	Année	Heures											
ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES - option 1 : écho. de spécialité (TC + 1 mod.) - option 2 : écho. générale (TC + 4 mod.)	Dr. Frédéric PAVAT pavaf@univ-tours.fr Dr. Jérôme BOLLEY bolley.jerome@univ-tours.fr	Isabelle CHARTIER-CHIFFO isabelle.chiff@univ-tours.fr Isabelle LUYET-THOUSSA luyet.isabelle@univ-tours.fr	1906	2021	BAC+4	BAC+4	BAC+4	BAC+4	Public	02/00	20 à 25 ans 14h 21.5 ans	60h	420	1100	600	170	420	543			

AU/DU/DIU 2021-2025 - UFR de Médecine - Gestion Formation Continue

Modification du Diplôme Manuelle - Ostéopathe médicale

Les modifications portent sur

Les Effectifs : minimum : 20 25 par module , et pour la 3ème année, capacité minimum : 8 et maximum : 15

Les modalités de contrôle des connaissances au niveau national (notes au lieu de % et session de rattrapage) :

- Validation des modules 1 et 2 :

- il faut obtenir une note minimale de 10/20 à l'épreuve pratique -50%, 10/20 à l'oral aux cas cliniques : 20%.

- Validation troisième année :

- il faut obtenir une note minimale de 10/20 à l'épreuve pratique -50%, 10/20 à l'épreuve écrite : 30%, et de 8/20 à la soutenance de mémoire : 30% pour obtenir le diplôme.

Une note inférieure à 10/20 à l'épreuve pratique du module 1 ou du module 2 ou lors de la troisième année est éliminatoire.

- Validation de la pratique professionnelle.

Session de rattrapage en septembre, selon les mêmes modalités

Intitulé	RESPONSABLES	Secrétaire Nom poste email	1 <sup>er</sup> mise en place	Date Rassemblement	Niveau		P.A.E.C. concordé		Capacité accueil	Année	Durée formation		Mémoire	Droits tarif FI	FC Tarif normal (t compris)	FC Tarif réduit (t compris)	Obs.	Dotation 120-240	Dotation 11-135	
					Niveau entrée	Niveau sortie	FI	FE			Heures	Heures							Dots 11-135	Dots 135-240
Médecine Manuelle - Ostéopathe médicale	Hélène GUY RITZ h.guyritz@univ-tours.fr Jacques MOHRT j.mohrt@univ-tours.fr Françoise MONTAUDO f.montaud@univ-tours.fr Julien MONTAUDO j.montaud@univ-tours.fr	BAHRE-CHARLES BALLEZ esthercharles@univ-tours.fr	2001	2021	BAC+6	BAC+6	X	X	61.20 par module 3 ans	3 ans	Genet : 42h FP : 120h	0h	375 114 - 004	11400/14 4030	11400/14 4030		120	740	608	

AU/DU/DIU 2021-2025 - UFR de Médecine - Gestion Formation Continue

Modification du DU Réhabilitation respiratoire du Grand Ouest

Changement de l'intitulé du module de Tours et du nombre d'heures : 20 heures au lieu de 18,5 heures car l'examen (1,5 heure) qui se déroulait pendant le module de Tours est reporté en dehors des dates de formation.  
Mise à jour des enseignants et harmonisation des tarifs entre les 6 universités.

Intitulé	RESPONSABLES	Secrétaire Nom poste email	1 <sup>er</sup> mise en place	Date Renouvellem ent	Niveau		N.S.C. concordance		Capacité accrue	Dates formation		Mémoire	Droits spé. FI	FC Tarif normal (t compris)	FC Tarif réduit (t compris)	Obs.	Détails tarifs		
					Niveau entrée	Niveau sortie	FI	FC		Amorç Heures	Du-à-formation						Détails tarif 11-19h	Détails tarif 20-24h	Détails tarif 25-31h
REHABILITATION RESPIRATOIRE DU GRAND OUEST	FRANÇOISE LAFITE francoise.lafite@univ-tours.fr	GUY JAMON guy.jamon@univ-tours.fr	2011	2021	BAC+3	BAC+3	X	X	2/2 univ	1 à 4	Contacts Pr. JAMON	oui	100	6200 2200	800		170	210	461



## Master Musicologie

Niveau de diplôme  
Bac +5

ECTS  
120 crédits

Durée  
2 ans

Composante  
Sciences  
Humaines et Arts

### Parcours proposés

- # Parcours Musique : recherche et pratiques d'ensemble
- # Parcours Musique et sciences humaines

---

### Présentation

Portée par les universités de Poitiers et Tours, ce Master mention « Musicologie propose deux parcours sans équivalents au niveau national :

- le parcours « Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble », destiné à la formation professionnelle de musiciens spécialisés dans les domaines de la musique ancienne (en partenariat avec le pôle Aliénor de Poitiers) et de l'orchestre classique et romantique sur instruments d'époque (en partenariat avec la Cité Musicale de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes). Il est fondé sur une articulation dynamique entre recherche et pratique.

- le parcours « Musique et Sciences Humaines », destiné aux étudiants qui souhaitent appréhender les thèmes et les enjeux actuels de la musicologie, ainsi que les relations de cette discipline aux autres sciences humaines.

### Objectifs

La mention vise à préparer l'insertion professionnelle des étudiants en développant leurs aptitudes techniques et scientifiques en fonction de leurs centres d'intérêt et de leur projet individuels. Cette formation entend aussi favoriser la maîtrise des principes élémentaires de la transmission des connaissances et la mise en valeur des savoir-faire, par le biais d'un enseignement fondé sur l'interactivité, le travail en équipe et la prise d'initiative.

Le parcours « Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble » permet de définir son projet d'étude et de se forger des outils de professionnalisation, dans des contextes divers d'exercice des métiers d'interprète : concerts, spectacles, enregistrements audio ou vidéo, médiation musicale, enseignement.

Le parcours « Musique et Sciences Humaines » permet de prendre conscience des grandes lignes de la recherche musicologique à un niveau international ; de définir des objets de recherche et d'apprendre à les exploiter dans le cadre d'activités professionnelles.

### Savoir faire et compétences

Savoir-faire et compétences transversales : travailler en autonomie ; maîtriser des ressources documentaires matérielles et électroniques ; préparer un dossier sur un sujet donné, travailler en collaboration, rédiger des notes de synthèse et des courriers adaptés à différents interlocuteurs ; maîtriser la prise de parole critique, réaliser des présentations orales développées ; comprendre et pratiquer ou une

plusieurs langues étrangères ; maîtriser les logiciels de web-édition et de bureautique.

Savoir-faire et compétences spécialisées : concevoir, réaliser et valoriser un projet de recherche personnel ; maîtriser un logiciel d'édition musicale ; maîtriser les éditions critiques ; réaliser des actions dans le domaine de la médiation culturelle et de la programmation ; monter un projet artistique ; réaliser une maquette audio ; maîtriser la pratique instrumentale historiquement informée (soliste et ensemble, parcours M :RPE) ; s'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux.

---

## Organisation

### Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 mois

Stage à l'étranger : Possible

Durée du stage à l'étranger : 2 mois

Le parcours MSH prévoit un stage de deux mois obligatoire en M2. Le stage est encadré par une formation à la recherche de stage en amont et une séance de bilan en aval.

Le parcours M:RPE prévoit un stage n'excédant pas 15 jours. En effet, l'organisation et le format des productions dans lesquelles les étudiants peuvent s'insérer excèdent rarement 8 à 10 jours. La formation prend acte de la difficulté de trouver des stages, notamment pour des questions d'effectif et d'intermittence (un étudiant-stagiaire n'ayant pas le droit de remplacer un professionnel), et encourage le remplacement du stage par une validation d'acquis de l'expérience professionnelle.

---

## Admission

### Conditions d'accès

Les diplômes requis pour accéder au master « Musicologie » dépendent du parcours visé.

- parcours MSH : étudiants titulaires d'une Licence de musique/musicologie, étudiants titulaires d'une Licence dans le champ des SHS et présentant un profil musical, musicien titulaire d'un DNSPM (Diplôme National Supérieur de Musicien) en quête d'approfondissement, professionnels de l'enseignement musical (dont les titulaires d'un Diplôme d'État) ou de la médiation culturelle en reprise d'études

Parcours « Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble ». Le recrutement se fait sur concours. Les candidats doivent remplir une des conditions suivantes :

- \* être titulaire d'un diplôme national supérieur professionnel (DNSPM) et d'une licence de musique et / ou musicologie
- \* être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- \* être titulaire d'un diplôme d'État de professeur de musique et d'une licence de musique et / ou musicologie
- \* être musicien professionnel souhaitant une formation continue

Cette formation est également accessible aux adultes qui désirent reprendre des études (salariés, demandeurs d'emploi...) titulaires du diplôme requis ou bénéficiant d'une validation d'acquis (VAPP, VAE). # En savoir plus...

### Pour qui ?

Le parcours MSH est destiné à des étudiants d'un bon niveau de culture générale et d'une grande ouverture d'esprit, musiciens praticiens ou non, qui connaissent le langage musical et s'intéressent à la musique sous tous ses aspects. Les étudiants qui ont suivi une licence de musicologie sont particulièrement adaptés à la formation. Des étudiants en histoire, en histoire de l'art, en sociologie ou en anthropologie

qui ont une formation musicale peuvent tout à fait réussir et valoriser un projet personnel à la croisée de plusieurs disciplines.

Le parcours M:RPE est destiné à des musiciens instrumentistes ou chanteurs de bon niveau qui s'intéressent aux pratiques historiquement informées dans le domaine de la musique ancienne ou de l'orchestre classique et romantique.

## Capacité maximum.

M1 : parcours MSH : 15

M1 : parcours M:RPE : 15

---

## Et après

### Poursuite d'études

parcours MSH : doctorat en Musicologie ou dans une autre discipline des Sciences Humaines.

parcours M:RPE : doctorat d'interprète de la musique (CNSMDP ou universités étrangères) ; doctorat de Musicologie.

### Passerelles et réorientation

parcours MSH : tout master en Sciences Humaines ; master des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (ENSSIB) ; master des établissements publics à caractère administratif (I.E.P.)

parcours M:RPE : master des conservatoires supérieurs de Paris ou Lyon, ou d'universités étrangères ; formation au DE ; formation au CA

### Insertion professionnelle

parcours MSH : enseignement, secondaire/supérieur, préparation à un cursus doctoral et aux métiers de la recherche ; métiers de la documentation et de l'édition musicale ; pilotage de projet auprès d'institutions culturelles et musicales, expertise-conseil des collectivités territoriales.

parcours M:RPE : musicien interprète (musique de chambre, orchestre) spécialisé dans les champs esthétiques des musiques anciennes et/ou classiques et romantiques ; métiers du spectacle vivant et enregistrements audio et audiovisuels ; médiation musicale conception et réalisation d'actions de formation musicale pour différents publics ; enseignement en conservatoire.

# Fiche insertion (Cette étude est menée auprès des diplômés 2017, 30 mois après l'obtention du diplôme)

---

## Infos pratiques

### Contacts

Responsable de la mention  
Thierry FAVIER

### Etablissement(s) partenaire(s)

Abbaye-aux-Dames - La cité musicale  
# <http://www.abbayeauxdames.org/>

Pôle Aliénor  
# <https://www.cesmd-poitoucharentes.org/>



## Laboratoire(s) partenaire(s)

### CRIHAM

# <http://criham.labo.univ-poitiers.fr/>

### CESCM

# <http://cescm.labo.univ-poitiers.fr/>

### ICD

# <http://icd.univ-tours.fr/>

### CESR

# <http://cesr.univ-tours.fr/>

## Lieu(x)

# Poitiers-Centre Ville

## En savoir plus

### Département de musicologie UFR SHA Poitiers

# <http://sha.univ-poitiers.fr/musicologie/>

### Faculté ASH Département de musique et musicologie

# <https://ash.univ-tours.fr/presentation/musique-et-musicologie/departement-de-musique-et-musicologie-171881.kjsp>

## Programme

### Organisation

La mention « Musicologie » présente un tronc commun de 50 % d'enseignements en M1 et d'environ 30 % en M2. Les deux parcours « Musique et Sciences Humaines » et « Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble » débutent en M1.

L'enseignement théorique est réparti sur les deux sites des universités de Poitiers et de Tours. L'enseignement pratique du parcours « Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble » est organisé par les institutions partenaires (Abbaye-aux-Dames de Saintes ; Pôle Aliénor de Poitiers).

L'organisation des études sous forme de sessions denses réparties dans l'année (6 par semestre en M1 ; 4 par semestre en M2) permet aux non-résidents de suivre la formation.

Dans les deux parcours, l'accent est mis sur la dimension internationale de la discipline, sur le projet individuel de l'étudiant, l'innovation pédagogique et l'insertion professionnelle.

### Parcours Musique : recherche et pratiques d'ensemble

#### M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble

##### Semestre 1

UE1 Enseignements disciplinaires 12 crédits

Concepts et outils  
Séminaire "La performance musicale"

Visite BNF  
Enjeux de la Performance  
Écritures et Oralité  
La performance musicale Choix 1  
La performance musicale Choix 2  
La performance musicale Choix 3  
La performance musicale Choix 4  
La performance musicale Choix 5  
La performance musicale Choix 6

UE 2 Compétences auxiliaires 3 crédits

Langue vivante

UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation 15 crédits

Pratique instrumentale  
Musique de chambre  
Production et diffusion artistique

##### Semestre 2

UE 1 Enseignements disciplinaires	9 crédits	UE 1 Enseignements disciplinaires	9 crédits
Concepts et outils		Sources de la performance musicale	
Ecriture scientifique		SPM1	
Encadrement du mémoire		SPM2	
Journée de présentation des mémoires		SPM3	
Suivi de manifestations scientifiques		SPM4	
		SPM5	
UE 2 Compétences auxiliaires	6 crédits	Usages de l'analyse	
Langue vivante		Encadrement de mémoire	
Compétences numériques		UE 2 Compétences auxiliaires	6 crédits
Journée des professionnels		Readings in musicology	
UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation	15 crédits	Compétences numériques	
Pratique instrumentale		UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation	15 crédits
Musique de chambre		Pratique instrumentale	
Récital solo et ensembles		Musique de chambre	
Production et diffusion artistique		Production et diffusion artistique	
Etude des traités		Organologie	

M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble

Semestre 4

Semestre 3



UE 1 Enseignements disciplinaires - 12 crédits  
Mémoire

Sources de la performance musicale

- SPM 1
- SPM 2
- SPM 3
- SPM 4
- SPM 5

Journée de présentation des mémoires de recherche  
Soutenance du mémoire de recherche

UE 2 Professionnalisation 6 crédits

Stage ou validation de l'expérience professionnelle

UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation 12 crédits

Pratique instrumentale  
Musique de chambre  
Récital solo et ensembles  
Production et diffusion artistique

Parcours Musique et sciences humaines

M1 Musique et sciences humaines

Semestre 1

UE1 Enseignements disciplinaires 12 crédits

Concepts et outils

Séminaire "La performance musicale"

Visite BNF

Enjeux de la Performance

Écritures et Oralité

La performance musicale Choix

1

La performance musicale Choix

2

La performance musicale Choix

3

La performance musicale Choix

4

La performance musicale Choix

5

La performance musicale Choix

6

UE 2 Compétences auxiliaires 3 crédits

Langue vivante

UE 3 Formation à la recherche 15 crédits

Musiques et sciences humaines

Séminaire Invité

Atelier de recherche

Atelier de recherche 1

Atelier de recherche 2

Séminaire thématique

Suivi de manifestations

scientifiques

Semestre 2

UE 1 Enseignements disciplinaires	9 crédits
Concepts et outils	
Ecriture scientifique	
Encadrement du mémoire	
Journée de présentation des mémoires	
Suivi de manifestations scientifiques	
UE 2 Compétences auxiliaires	6 crédits
Langue vivante	
Compétences numériques	
Journée des professionnels	
UE 3 Formation à la recherche	15 crédits
Médiation culturelle ou stage	
Médiation culturelle	
Stage optionnel de M1	
Séminaire Invité	
Séminaire thématique 1	
Séminaire thématique 2	
Séminaire d'ouverture	

## M2 Musique et sciences humaines

### Semestre 3

UE 1 Enseignements disciplinaires	9 crédits
Sources de la performance musicale	
SPM1	
SPM2	
SPM3	
SPM4	
SPM5	
Usages de l'analyse	
Encadrement de mémoire	
UE 2 Compétences auxiliaires	6 crédits
Readings in musicology	
Compétences numériques	
UE 3 Formation à la recherche	15 crédits
Musiques et sciences humaines	
Séminaire Invité	
Atelier de recherche	
Atelier de recherche 1	
Atelier de recherche 2	
Approfondissement en écriture ou médiation culturelle	
Approfondissement en écriture	
Médiation culturelle	
suivi de manifestation scientifique	

### Semestre 4

UE 1 Enseignements disciplinaires - 12 crédits  
Mémoire

Sources de la performance

musicale

SPM 1

SPM 2

SPM 3

SPM 4

SPM 5

Journée de présentation des  
mémoires de recherche

Soutenance du mémoire de  
recherche

UE 2 Professionnalisation 6 crédits

Stage ou validation de  
l'expérience professionnelle

UE 3 Formation à la recherche et 12 crédits  
insertion professionnelle

Séminaire d'ouverture

Bilan de stage et port-folio

Séminaire Invité



## Master Musicologie - H5MU1

### Parcours Musique : recherche et pratiques d'ensemble

#### M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H4MU11)

#### Semestre 1

Code Ametys	Code Apogée	Nature	ECTS	Part.	CM	TD	TP	Autres	Étape porteuse
JB3R79BP	UE1 Enseignements disciplinaires	UE	12	X (2)	36	6			M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H4MU11)
JD00FCAD	H4MU101M Concepts et outils	EC			18				
JD00HE92	H4MU102M Séminaire "La performance musicale"	BLOC							
KW7TP17D	Visite BMF	EC				6			
KW7TRD4Q	Jeux de la Performance	EC			3				
KW7TRWPZ	Ecritures et Oralité	EC			3				
<b>Choisir 4 éléments</b>									
KW7TTP9Q	La performance musicale Choix 1	EC			3				
KW7TUHQP	La performance musicale Choix 2	EC			3				
KW7TUX8Z	La performance musicale Choix 3	EC			3				
KW7TVF71	La performance musicale Choix 4	EC			3				
KW7TVT31	La performance musicale Choix 5	EC			3				
KW7TW6K7	La performance musicale Choix 6	EC			3				
JB7ZC0ML	UE 2 Compétences auxiliaires	UE	3	X (2)		18			M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H4MU11)
KW97HCTR	Langue vivante	EC				18			
JB7ZC-JRA	UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation	UE	15			44		42 (P-Prof)	
JDA97GOG	H4MU106M Pratique instrumentale	EC				24			
JDA9E2VJ	H4MU107M Musique de chambre	EC				20			
JDA9FJVC	H4MU108M Production et diffusion artistique	EC						42 (P-Prof)	

#### Semestre 2

Code Ametys	Code Apogée	Nature	ECTS	Part.	CM	TD	TP	Autres	Étape porteuse
JDAS92HD	H4MU201U UE 1 Enseignements disciplinaires	UE	9	X (2)		30		6 (PEAP) 6 (P-SIPF)	M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H4MU11)
JDAAC94P	H4MU201M Concepts et outils	EC				12		1 (SEM)	
JTB1Y1ST	Ecriture scientifique	EC				12		6 (P-SIPF)	

Code Ametys	Code Apogée	Nature	ECTS	Part.	CM	TD	TP	Autres	Étape porteuse
KW81EW6U		Encadrement du mémoire	EC					1 (S-EM)	
KW813V4Z		Journée de présentation des mémoires	EC			6			
KW81HLGD		Suivi de manifestations scientifiques	EC					6 (PEAP)	
JDA9VV94	H4MU202U	UE 2 Compétences auxiliaires	UE	6	X (2)	24		6 (COTD) 6 (P-SIPF)	M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H4MU11)
JDAAJJX3	H4MU204M	Langue vivante	EC			18			
JDAAIROB	H4MU203M	Compétences numériques	EC			6		6 (P-SIPE)	M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H4MU11)
KW81ZZ6G		Journée des professionnels	EC					6 (COTD)	
JDA6ZTTP	H4MU203U	UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation	UE	15		18	32	40 (P-Proj)	
JDAALI6W	H4MU206M	Pratique instrumentale	EC			12			
JDAAMAOZ	H4MU207M	Musique de chambre	EC			20			
JDAAMZ8H	H4MU208M	Récital solo et ensembles	EC						
JDAAIITR7	H4MU209M	Production et diffusion artistique	EC					40 (P-Proj)	
JDAAOFAK	H4MU210M	Etude des traités	EC			18			

### M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H5MU11)

#### Semestre 3

Code Ametys	Code Apogée	Nature	ECTS	Part.	CM	TD	TP	Autres	Étape porteuse
J63R9LVE	H5MU301U	UE 1 Enseignements disciplinaires	UE	9	X (2)	12	7	12 (P-SIPF)	M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H5MU11)
JDBDLCVQ	H5MU301M	Sources de la performance musicale	BLOC						
<b>Choir 3 éléments</b>									
JTYE3ISS		SPM1	EC			2	2		
JTYE3T21		SPM2	EC			2	2		
JTYE42H8		SPM3	EC			2	2		
JTYE49Y9		SPM4	EC			2	2		
KW83TK31		SPM5	EC			2	2		
KW83YR9N		Usages de l'analyse	EC			6		12 (P-SIPE)	
KW9L006A		Encadrement de mémoire	EC			1			
JDBBZMMV	H5MU302U	UE 2 Compétences auxiliaires	UE	6	X (2)		24		M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H5MU11)
JDBEN2IQ	H5MU303M	Readings in musicology	EC				12		
KW846J4E		Compétences numériques	EC				12		
JDBC5XBM	H5MU303U	UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation	UE	15		6	50	42 (P-Proj)	
JDBEP5HK	H5MU305M	Pratique instrumentale	EC				12		
JDBEQDOZ	H5MU306M	Musique de chambre	EC			10	10		
JDBER3ZY	H5MU307M	Production et diffusion artistique	EC					42 (P-Proj)	
JDBESJ19	H5MU308M	Organologie	EC			6	18		

### Semestre 4

Code Ametys	Code Apogée	Nature	ECTS	Part.	CM	TD	TP	Autres	Étaps porteuse
J63R9Z8P	H5MU401U	UE 1 Enseignements disciplinaires - Mémoire	12	X (2)	6	12			M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H5MU11)
JDBEVN2X	H5MU401M	Sources de la performance musicale							
<b>Choisir 3 éléments</b>									
KW84XKXT	SPM 1				2	2			
KW84Z8AI	SPM 2				2	2			
KW850HX5	SPM 3				2	2			
KW852YZR	SPM 4				2	2			
KW854I39	SPM 5				2	2			
KW856M8R	Journée de présentation des mémoires de recherche					6			
KW85A0JD	Soutenance du mémoire de recherche								
JDBC67CU	H5MU402U	UE 2 Professionnalisation	6	X (2)					M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H5MU11)
JDBEXX28	H5MU403M	Stage ou validation de l'expérience professionnelle						(S-SSV)	
JDBCUIFI	H5MU403U	UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation	12			38		42 (P-Prof)	
JDBF0CR5	H5MU405M	Pratique instrumentale				12			
JDBF0TMV	H5MU406M	Musique de chambre				20			
JDBF1EOT	H5MU407M	Récital solo et ensembles				6			
JDBF21WF	H5MU408M	Production et diffusion artistique						42 (P-Prof)	

## Parcours Musique et sciences humaines

### M1 Musique et sciences humaines (H4MU12)

### Semestre 1

Code Ametys	Code Apogée	Nature	ECTS	Part.	CM	TD	TP	Autres	Étape porteuse
J63R79BP		UE1 Enseignements disciplinaires	12	X (2)	36	6			M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H4MU11)
JD00FOAD	H4MU101M	Concepts et outils			18				
JD00HE92	H4MU102M	Séminaire "La performance musicale"							
KW77P17D		Visite BNF				6			
KW77RD4Q		Enjeux de la Performance			3				
KW77RWPFZ		Ecritures et Oralité			3				
<b>Choisir 4 éléments</b>									
KW77TP9Q		La performance musicale Choix 1			3				
KW77UHQP		La performance musicale Choix 2			3				
KW77UX8Z		La performance musicale Choix 3			3				
KW77VVF7I		La performance musicale Choix 4			3				



Code Ametys	Code Apogée	Nature	ECTS	Part.	CM	TD	TP	Autres	Étape porteuse
KW7VT31	La performance musicale Choix 5	EC			3				
KW7TW6K7	La performance musicale Choix 6	EC			3				
JB7ZC0ML	H4MU102U UE 2 Compétences auxiliaires	UE	3	X (2)		18			M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H4MU11)
KW97HC1R	Langue vivante	EC				18			
JDBFBX4Y	UE 3 Formation à la recherche	UE	15		36	12		6 (PEAP)	
JDBFEH1A	Musiques et sciences humaines	EC		X (2)	12				M1 Musique et sciences humaines (H4MU12)
JDBFGLD7	Séminaire Invité	EC		X (2)	6				M1 Musique et sciences humaines (H4MU12)
JT8JUDHC	Atelier de recherche	BLOC		X (2)					
<b>Choisir 1 élément</b>									
KW7WEQCZ	Atelier de recherche 1	EC			6			12 (P-Proj)	
KW7WRY2H	Atelier de recherche 2	EC			6			12 (P-Proj)	
JDBFF6VX	Séminaire thématique	EC			12				
JT8I6H58	Suivi de manifestations scientifiques	EC						6 (PEAP)	

## Semestre 2

Code Ametys	Code Apogée	Nature	ECTS	Part.	CM	TD	TP	Autres	Étape porteuse
JDA9T2HD	H4MU201U UE 1 Enseignements disciplinaires	UE	9	X (2)		30		6 (PEAP) 6 (P-SIPF) 1 (S-EM)	M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H4MU11)
JDAAC94P	H4MU201M Concepts et outils	EC				12		6 (P-SIPF)	
JT8YLS1T	Ecriture scientifique	EC				12			
KW81EW6U	Encadrement du mémoire	EC						1 (S-EM)	
KW813V4Z	Journée de présentation des mémoires	EC				6			
KW81HLGD	Suivi de manifestations scientifiques	EC						6 (PEAP)	
JDA9VV94	H4MU202U UE 2 Compétences auxiliaires	UE	6	X (2)		24		6 (COTD) 6 (P-SIPF)	M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H4MU11)
JDAAJNX3	H4MU204M Langue vivante	EC				18			
JDAAIROB	H4MU203M Compétences numériques	EC				6		6 (P-SIPF)	
KW81ZZ6G	Journée des professionnels	EC						6 (COTD)	
JDBFMP4G	UE 3 Formation à la recherche	UE	15		42			16 (P-Proj)	
JT8JZL1T	Médiation culturelle ou stage	BLOC							
<b>Choisir 1 élément</b>									
KW832YH9	Médiation culturelle	EC						16 (P-Proj)	
KW8347BQ	Stage optionnel de M1	EC						(S-SD)	
JT8JKILK	Séminaire Invité	EC		X (2)	6				M1 Musique et sciences humaines (H4MU12)
JDBHEK7	Séminaire thématique 1	EC			12				
KW838EOQ	Séminaire thématique 2	EC			12				
JDBHDZEB	Séminaire d'ouverture	EC			12				

## M2 Musique et sciences humaines (H5MU12)

### Semestre 3

Code Ametys	Code Apogée	Nature	ECTS	Part.	CM	TD	TP	Autres	Étape porteuse
JB3R9LVE	H5MU301U	UE 1 Enseignements disciplinaires	9	X (2)	12	7		12 (P-SIPF)	M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H5MU11)
JDBDLCVQ	H5MU301M	Sources de la performance musicale							
	<i>Choisir 3 éléments</i>								
JTYE3ISS		SPM1			2	2			
JTYE3T21		SPM2			2	2			
JTYE42H8		SPM3			2	2			
JTYE49Y9		SPM4			2	2			
KW83TK3L		SPM5			2	2			
KW83YR9N		Usages de l'analyse			6			12 (P-SIPF)	
KW9L006A		Encadrement de mémoire				1			
JDBBZMMV	H5MU302U	UE 2 Compétences auxiliaires	6	X (2)		24			M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H5MU11)
JDBEM2IQ	H5MU303M	Readings in musicology				12			
KW84B44E		Compétences numériques				12			M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H5MU11)
JDB8HUBTN		UE 3 Formation à la recherche	15		24	12		6 (PEAP) 12 (P-Proj)	
JDBFEH1A		Musiques et sciences humaines		X (2)	12				M1 Musique et sciences humaines (H4MU12)
JDBFGLD7		Séminaire Invité		X (2)	6				M1 Musique et sciences humaines (H4MU12)
JT8JLDHC		Atelier de recherche		X (2)					
	<i>Choisir 1 élément</i>								
KW7WEOCZ		Atelier de recherche 1			6			12 (P-Proj)	
KW7WRY2H		Atelier de recherche 2			6			12 (P-Proj)	
JDB11XG3		Approfondissement en écriture ou médiation culturelle							
	<i>Choisir 1 élément</i>								
KW84HD6		Approfondissement en écriture				3		9 (P-SIPF)	
KW84JN4G		Médiation culturelle				12			
JT8KDPBH		suivi de manifestation scientifique						6 (PEAP)	

### Semestre 4

Code Ametys	Code Apogée	Nature	ECTS	Part.	CM	TD	TP	Autres	Étape porteuse
JB3R9Z9P	H5MU401U	UE 1 Enseignements disciplinaires - Mémoire	12	X (2)	6	12			M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H5MU11)
JDBEV12X	H5MU401M	Sources de la performance musicale							
	<i>Choisir 3 éléments</i>								
KW84KX0T		SPM 1			2	2			
KW84Z8A1		SPM 2			2	2			
KW850HX5		SPM 3			2	2			



Code Ametys	Code Apogée	Nature	ECTS	Part.	CM	TD	TP	Autres	Étape porteuse
KW852YZR	SPM 4	EC			2	2			
KW854I39	SPM 5	EC			2	2			
KW856M8R	Journée de présentation des mémoires de recherche	EC				6			
KW85A0JD	Soutenance du mémoire de recherche	EC							
JDBC7GCU	H5MU402U UE 2 Professionnalisation	UE	6	X (2)					M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble (H5MU11)
JDBEXX28	H5MU403M Stage ou validation de l'expérience professionnelle	EC						(S-SSV)	
JDBIEG1U	UE 3 Formation à la recherche et insertion professionnelle	UE	12		18	4		4 (P-SIPP)	
JEZQF1SM	Séminaire d'ouverture	EC			12				
JDBIPIQEV	Bilan de stage et port-folio	EC				4		4 (P-SIPP)	
JTBJKILK	Séminaire Invité	EC		X (2)	6				M1 Musique et sciences humaines (H4MU12)

**Légende**

ELP ayant une étape porteuse différente de l'étape courante

ELP partagé avec plusieurs listes, le nombre de listes le partageant est entre parenthèses

Part.



**Synthèse de l'autoévaluation d'une formation de second cycle universitaire conduisant à un grade de master  
Établissements en situation dérogatoire**

**CARTE D'IDENTITE DE LA FORMATION**

<b>Établissement :</b> Université de Poitiers et Université de Tours
<b>Intitulé de la formation :</b> MUSICOLOGIE
<b>Intitulés des parcours de formation :</b> Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble ; Musique et Sciences Humaines
<b>Domaine :</b> Sciences Humaines et Sociales
<b>Champ de formation :</b> SHLLA (Sciences Humaines, Lettres, Langues et Arts) / ASH (Arts et Sciences Humaines) à l'Université de Tours
<b>Type de formation :</b> Master
<b>Responsable(e) de la formation :</b> Thierry Favier (2018-2019), Isabelle His (2019-2020), Marlène Belly (2020-2021) Responsable du Parcours Musique et Sciences Humaines : Talia Bachir-Loopuyt (Université de Tours, depuis 2018) Responsable du Parcours Musique, Recherche et Pratiques d'ensemble : Thierry Favier (2018-2019), Isabelle His (2019-2020), Céline Drèze (2020-2021)
<b>Durée de la formation :</b> 2 ans
<b>Date de création de la formation :</b> 2018
<b>Numéro d'accréditation :</b> 20180794
<b>Évolution de la structure de la formation en cours d'accréditation :</b> Le Master mention Musicologie découle de la mutualisation et restructuration de formations antérieures de master ancienne nomenclature (2012-2018)

Page 1 sur 104

- Master mention « Civilisations: Histoire, Patrimoine et Sources spécialité Musique : recherche et Pratiques d'ensemble » et spécialité Mondes modernes et contemporains de l'Université de Poitiers  
- Master mention « Lettres, Arts et Humanités » spécialité Musicologie de l'Université de Tours.  
Depuis la co-accréditation, cette mention se subdivise en deux parcours (MRPE : Recherche et pratiques d'ensemble / MSH : Musique et sciences humaines), chacun étant sous la responsabilité administrative de l'un des deux établissements.

**Présentation de la formation, de l'équipe pédagogique et des partenariats**

Chaque tableau ci-dessous donne en quelques lignes, la situation actuelle de la formation et son autoévaluation sous la forme points forts/points faibles sur le sujet indiqué.

La formation	Description de la situation actuelle	Autoévaluation Points forts / Points faibles
<b>Objectifs scientifiques et professionnels</b>	<b>Positionnement de la formation</b> Dans la carte universitaire française, aucun Master de mention « Musicologie » n'existait dans la moitié Ouest entre Paris et Toulouse. Chacune des universités partenaires est la seule à proposer, dans son académie, une formation musicale et musicologique de niveau Licence et Master. Du fait de leur proximité géographique, les deux départements sont des interlocuteurs privilégiés. À une échelle plus large, les deux parcours envisagés n'ont pas d'équivalent au niveau national et sont par là même aussi susceptibles d'attirer des étudiants venant d'autres académies. Dans chacune des deux universités, le master est rattaché à une UFR qui conjugue arts et sciences humaines. La formation entend contribuer pleinement et en toute cohérence à l'identité des deux UFR (Arts et Sciences Humaines/ Sciences Humaines et Arts).	La création d'une mention de musicologie a permis un recentrement disciplinaire par rapport aux anciennes offres intégrées dans des mentions pluridisciplinaires. La réunion des équipes de Poitiers et de Tours et le recours à des intervenants extérieurs (étrangers ou français) a, en outre, permis d'élargir le champ des objets et approches au sein de la musicologie.  La restructuration a généré une dynamique très positive en termes de recrutement (cf. infra). Le parcours MRPE, qui reconduisait une offre de formation déjà établie, continue à recruter des étudiants d'Europe et à obtenir de très bons résultats sur le plan de l'insertion professionnelle dans les orchestres spécialisés européens. Le nouveau parcours MSH attire des candidats chaque année plus nombreux, dont les profils et projets professionnels tendent à se diversifier. La

Page 2 sur 104

	<p><b>Public visé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parcours MSH : étudiants titulaires d'une Licence de musique / musicologie, étudiants titulaires d'une Licence dans le champ des SHS et présentant un profil musical, musicien titulaire d'un DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien) en quête d'approfondissement, professionnels de l'enseignement musical (dont les titulaires d'un DE (Diplôme d'État de professeur de musique) ou de la médiation culturelle en reprise d'études</li> <li>- parcours MRPE : étudiants titulaires d'un DNSPM ou d'un DE et d'une licence de musique ou d'un autre diplôme supérieur français ou étranger de l'enseignement artistique spécialisé, musiciens professionnels en formation continue</li> </ul> <p><b>Objectifs de professionnalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parcours MSH : enseignement secondaire / supérieur, préparation à un cursus doctoral et aux métiers de la recherche ; métiers de la médiation ; métiers de la documentation et de l'édition musicale ; pilotage de projet auprès d'institutions culturelles et musicales et des collectivités territoriales.</li> <li>- parcours MRPE : musicien interprète (musique de chambre, orchestre) spécialisé dans les champs esthétiques des musiques anciennes et/ou classiques et romantiques ; métiers du spectacle vivant et enregistrements audio et audiovisuels ; médiation musicale conception et réalisation d'actions de formation musicale pour différents publics ;</li> </ul>	<p>rencontre entre les étudiants de ces deux parcours génère une émulation collective tout en stimulant des questionnements transversaux aux différentes spécialités de la musicologie.</p> <p>Du côté du parcours MSH, une réflexion est menée avec les membres de l'équipe pédagogique ainsi que les laboratoires et équipes de recherche pour progresser sur l'<b>insertion professionnelle</b> des étudiants qui souhaitent poursuivre en doctorat ou cherchent à s'intégrer dans des secteurs professionnels disposant par ailleurs de formations spécialisées (spectacle vivant, métiers de la conservation, journalisme). Outre l'intervention de professionnels de différents secteurs (radio, spectacle vivant, recherche-action, éducation musicale), une piste envisagée est le développement de <b>partenariats internationaux</b> ciblés de manière à proposer des compléments de formation. Pour le parcours MRPE, une réflexion est en cours avec le Pôle Aliénor de Poitiers pour une ouverture de la formation à d'autres esthétiques (musiques traditionnelles, musiques contemporaines) qui pourrait mieux correspondre au besoin de certains étudiants du parcours MSH et aussi répondre à une demande importante à un niveau national.</p>
--	---	---

<p><b>Organisation de la formation (UE, tronc commun, options, etc.)</b></p>	<p>enseignement en conservatoire, préparation à un cursus doctoral de musicien interprète.</p> <p><b>Portage de la mention : Université de Poitiers</b>  <b>Co-accréditation : Université de Poitiers, Université de Tours</b></p> <p><b>Partenaires : Abbaye aux Dames - la cité musicale (Saintes), Pôle Aliénor (Poitiers)</b>          La mention « Musicologie » présente un tronc commun de 50 % d'enseignements en M1 et d'environ 43 % en M2.</p> <p>Les deux parcours débutent en M1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Musique et Sciences Humaines, sous la responsabilité du département de musicologie de Tours</li> <li>- Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble, sous la responsabilité du département de musicologie de Poitiers.</li> </ul> <p>La mention fait l'objet d'une convention entre les deux universités, l'Abbaye-aux-Dames de Saintes (Jeune Orchestre de l'Abbaye, Orchestre classique et romantique) et le Pôle Aliénor (Musique ancienne).</p> <p>En M1, la mutualisation concerne les compétences méthodologiques et numériques, les langues, l'aide individualisée à la production scientifique et un séminaire intitulé « formes et usages de la partition », soit 134 h./étudiant.</p> <p>En M2, elle concerne la recherche de stage et l'insertion professionnelle, les langues, l'aide individualisée à la préparation du mémoire et un séminaire intitulé « Sources de la performance musicale », soit 73 h./étudiant.</p>	<p>Parmi les points forts, on peut relever :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la mutualisation des compétences des équipes des deux universités</li> <li>- la double inscription des étudiants grâce à un accord entre les universités qui leur permet, quel que soit leur lieu de résidence et leur parcours, de bénéficier des services des deux universités et de leurs prestations sociales.</li> <li>- les partenariats avec l'Abbaye aux Dames et le Pôle Aliénor</li> <li>- l'organisation de plusieurs enseignements en séances d'une journée, facilitant le recours à des intervenants extérieurs (chercheurs CNRS, chercheurs étrangers, professionnels de différents secteurs)</li> <li>- la diversité des formats pédagogiques (séminaires de différente durée, ateliers de recherche, cycles de conférence, ateliers avec des professionnels) et des modes d'évaluation</li> <li>- le fait de réunir dans les enseignements du Tronc commun les étudiants de deux profils différents (musicologues, musiciens interprètes)</li> <li>- la possibilité de choisir entre deux options M2 MSH (Agrégation / Médiation culturelle)</li> <li>- un dernier semestre (S4) essentiellement centré sur le mémoire et le stage.</li> </ul> <p>Les points faibles sur le plan organisationnel sont :</p>
--	--	---



	<p>La progressivité des enseignements se situe au niveau des contenus et du niveau attendu. Un mémoire de recherche de 6 ECTS est demandé dans les deux parcours. Le parcours MSH prévoit un stage d'une durée minimale d'un mois obligatoire en M2 (5 ECTS). Dans le secteur d'activité visé par le parcours MRPE, les productions professionnelles durent 8 à 15 jours. Le stage est remplacé par une validation d'acquis de l'expérience professionnelle ou un stage plus court, n'excédant pas 15 jours.</p> <p>Le parcours MSH prévoit, sur les deux années, une part d'enseignement mutualisée avec d'autres départements de l'UFR Arts-Sciences Humaines de Tours (séminaire d'ouverture au choix dans une autre discipline ou laboratoire). Le niveau de langues est évalué dans le cadre du cours ou par une certification.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la complexité de mise en œuvre d'une formation bi-sites (cf. <i>infra</i> : modalités d'enseignement et lieux de formation)</li> <li>- le travail (mails, dossiers, logistique...) généré par la multiplication d'intervenants</li> <li>- la charge de travail sur le plan du suivi des mémoires</li> <li>- un nombre d'heures étudiant un peu trop élevé.</li> </ul> <p>Pour répondre aux difficultés d'organisation mais aussi à la diversité du public visé, une réflexion est en cours sur différents points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une alternance de lieux (une année dans chaque ville)</li> <li>- le regroupement des cours de Tronc commun en sessions moins nombreuses et plus longues</li> <li>- l'accès à certaines sessions en distanciel</li> <li>- l'introduction de cours en anglais. La possibilité de rédiger des travaux, dont le mémoire, en anglais est offerte aux étudiants du parcours MRPE (en revanche la soutenance doit être en français).</li> </ul>
<p>Évolution de la structure de la formation en cours de période</p>	<p>La maquette présentée à l'accréditation comprenait un volume horaire de 687h/étudiant, correspondant à une moyenne haute par rapport aux cadrages des deux universités. Suite à une demande de réduction horaire faite par l'université de Tours à la rentrée 2018, le nombre d'heures a été réduit à 400h/étudiant. La structure de la maquette n'a pas été modifiée mais des enseignements ont été supprimés ou allégés.</p>	<p>La structure de la formation n'a pas été fondamentalement modifiée. En revanche, l'étendue des domaines et des esthétiques abordés s'est progressivement élargie, tout particulièrement en parcours MSH, grâce au croisement des champs de compétences des enseignants de Poitiers et de Tours et à l'invitation d'intervenants extérieurs permettant</p>

	<p>notamment au S4 de manière à dégager du temps pour le stage et le mémoire.</p> <p>Des ajustements ont été effectués à la rentrée 2019-2020 (cf. annexe 4) qui n'ont pas impacté la structure de la formation. Des mutualisations ont été opérées sur certains enseignements du parcours MSH (séminaires de laboratoires, avec d'autres formations ou entre les deux années de formation), afin d'introduire une possibilité de choix selon les objectifs professionnels des étudiants entre certains séminaires et entre certains ateliers de recherche.</p>	<p>une ouverture à d'autres objets et approches (sociologie de la musique, anthropologie de la musique, philosophie, psychologie). Les domaines abordés dans le cadre des interventions du séminaire de seconde année "Sources de la Performance" ont été diversifiés (musiques actuelles, ethnomusicologie, musiques improvisées, anthropologie historique...).</p> <p>Parmi les difficultés rencontrées, on peut pointer les décalages entre les besoins des étudiants du parcours MRPE, qui ont besoin de séminaires assez spécialisés qu'ils ne peuvent trouver que dans le tronc commun, et les besoins des étudiants MSH, dont les sujets de recherche tendent, à l'inverse, à se diversifier. Pour répondre à cette double demande, il apparaît nécessaire d'offrir la possibilité de choix entre divers contenus au sein de certains enseignements de tronc commun (Formes et usages de la partition en M1 / Sources de la Performance en M2), tout en continuant à proposer des séances obligatoires plus axées sur la formulation de problématiques transversales (usages de l'écrit, étude des performances, épistémologie et historiographie).</p>
<p>Modalités d'enseignement (présentiel, à distance, MOOC, etc.)</p>	<p>Pour permettre le recrutement d'étudiants non-résidents (ce qui est le cas de nombreux étudiants du parcours MRPE), les enseignements sont dispensés</p>	<p>Les enseignements du tronc commun et les séminaires thématiques avec des intervenants étrangers sont (hors exception) assurés en</p>



	<p>sous forme de sessions intensives de deux journées, réparties de manière équilibrée sur les deux années du Master.</p> <p>Durant les deux premières années de mise en œuvre de la formation (2018-2020), le suivi de la formation était organisé selon deux modalités d'enseignement : présentiel et visio-conférence avec regroupement des étudiants et des intervenants sur l'un ou l'autre des deux sites.</p> <p>La Covid a imposé un passage de la presque totalité des enseignements en distanciel.</p>	<p>présentiel, ce qui garantit de meilleures conditions d'échange mais impose l'organisation de déplacements d'étudiants entre les villes de Poitiers et Tours (cf. <i>infra</i>, Lieux de formation).</p> <p>Pour le parcours MSH, le recours à la visio-conférence pour certains enseignements permet de réduire les déplacements des étudiants résidant à Poitiers ou Tours. Les enseignants concernés assurent alternativement leur cours dans les deux villes. Pour autant, cette organisation impose la disponibilité de personnels techniques, la réservation de salles équipées, la formation d'enseignants et engendre de ce fait un important travail de planification. La qualité de l'interaction avec le groupe suivant le cours à distance est impactée. Des incidents liés à des pannes de réseau peuvent aussi survenir. L'expérience des deux premières années a montré que ce dispositif peut fonctionner pour des enseignements à caractère magistral (séminaires disciplinaires). D'autres enseignements (ateliers de recherche) y perdent en revanche en qualité.</p> <p>Lors des périodes de confinement, l'usage de logiciels de visio-conférence permettant aux étudiants de suivre les cours depuis chez eux (et non plus les sites des deux universités) s'est avéré plus efficace pour certains enseignements,</p>
--	--	---

		<p>plus pratique aussi pour des étudiants du parcours MRPE dont la plupart résident hors de Tours et Poitiers. À l'avenir, cette possibilité sera envisagée comme troisième modalité, la difficulté restant de trouver un bon équilibre entre présentiel, cours en visio-conférence entre les deux sites et distanciel, en tenant compte à la fois des enseignements et des coûts des équipements et des déplacements.</p> <p>Malgré l'intérêt qu'ils suscitent en matière de pédagogie innovante, le distanciel et l'enseignement en visio entre les deux sites, ne peuvent totalement se substituer au présentiel. Aussi, c'est une bonne répartition des enseignements selon ces trois modalités qui doit être recherchée.</p>
<p><b>Volume horaire de la formation</b></p>	<p><b>Offre initialement proposée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcours Musique et Sciences Humaines : 687h/étudiant (dont 62 % de TD et 16,5 % d'Autres Pratiques Pédagogiques)</li> <li>- Parcours Musique Recherche et Pratiques d'Ensemble : 687h/étudiant (dont 75 % de TD et 10 % d'Autres Pratiques Pédagogiques)</li> <li>Langue vivante : 72h/étudiant pour les deux parcours</li> <li>Enseignements relevant de l'Insertion professionnelle : 138h/étudiant (MSH) ; 190h/étudiant (MRPE).</li> <li>Enseignements relevant de l'Initiation à la recherche : 105h/étudiant (MSH) ; 33h/étudiant (MRPE)</li> </ul>	<p>Parmi les points forts, on peut d'abord relever le fait que la formation est peu coûteuse. Les coûts horaires enseignants sont répartis entre les deux universités (env. 210 heures par université). Les enseignements de l'UE 3 du parcours MRPE, qui sont très onéreux en logement et restauration, sont entièrement pris en charge par les partenaires (Abbaye aux Dames, Pôle Aliénor). Ce faible coût permet de contrebalancer les dépenses faites pour les déplacements d'intervenants extérieurs.</p>

	<p>Suite à une demande de réduction horaire faite par l'université de Tours à la rentrée 2018, le nombre d'heures a été réduit à 400h/étudiant pour le parcours MSH. Des ajustements ont été effectués à la rentrée 2019-2020 sur la base des retours faits par l'équipe pédagogique et les étudiants, augmentant légèrement le volume horaire global étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parcours Musique et Sciences Humaines : 433 heures /étudiant</li> <li>- Parcours Musique Recherche et Pratiques d'Ensemble : 596/étudiant (dont 378 en UE3 de pratiques musicales financées par les partenaires)</li> <li>Langue vivante : 48h/étudiant</li> <li>Enseignements relevant de l'Insertion professionnelle : 41h/étudiant + stage (MSH) ; 387h/étudiant, dont stages de pratiques musicales (MRPE).</li> <li>Enseignements relevant de l'Initiation à la recherche : 332h/étudiant (MSH) ; 122/étudiant (MRPE)</li> </ul> <p><i>Cf. Annexes 5</i></p>	<p>Sur le plan des heures étudiants, l'allègement imposé par l'Université de Tours s'est avéré globalement profitable pour les étudiants, permettant de dégager du temps pour le stage et le travail sur le mémoire. Certains manques et besoins sont ressortis d'une enquête faite auprès des étudiants en février 2019, conduisant à l'introduction de deux ateliers destinés à accompagner la rédaction du mémoire (cf. annexe 4). Des mutualisations d'enseignements ont été opérées avec d'autres formations (CESR) ou entre les premières et deuxième années de manière à pouvoir proposer plusieurs enseignements au choix sans impacter les coûts enseignants. A l'inverse, l'enseignement de Médiation culturelle en M2, qui avait été mutualisé la première année avec une formation en Médiation des Arts (Tours) a désormais été confié à une professionnelle qui assure un enseignement ciblé sur les institutions musicales.</p>
<p><b>Apprentissage de langues étrangères, niveau certifié dans le cadre européen commun de référence pour les langues</b></p>	<p>La maquette actuelle inclut des heures d'enseignement de l'anglais à tous les semestres pour les MSH. En complément, des enseignements disciplinaires leur sont proposés en anglais (séminaires thématiques assurés par des chercheurs étrangers). Afin de permettre un suivi en présentiel, les étudiants du parcours MSH suivent des enseignements différents selon leur lieu de résidence : mutualisé avec d'autres</p>	<p>La participation d'intervenants anglophones et les orientations professionnelles à l'échelle internationale en particulier des étudiants MRPE incitent à exiger un bon niveau de langue des étudiants à leur entrée dans le cursus. Une réflexion est en cours pour généraliser la validation du niveau de langue de tous les étudiants (MSH compris) sur attestation d'un</p>

	<p>formations de master (à Poitiers), centré sur la musique (à Tours)</p> <p>Les étudiants du parcours MRPE qui, pour la plupart, ne résident pas à Tours ou à Poitiers, ne suivent pas les enseignements de langue mais doivent attester d'une certification de niveau B2 dans une langue autre que leur langue maternelle. Aucune certification n'est possible actuellement pour les MSH mais les enseignements proposés par les universités de Poitiers et Tours sont bâtis sur une progression menant à l'obtention du niveau B2.</p>	<p>niveau équivalent au B2. Il est aussi envisagé d'élargir l'offre de musicologie en anglais.</p> <p>La possibilité d'un suivi de cours de langue autre que l'anglais est aussi en cours de réflexion : allemand (par le biais d'une mutualisation avec les enseignements de la licence franco-allemande de Tours) italien ou d'autres langues en fonction des sujets de mémoire et/ou des projets professionnels de chacun (avec les centres de langues). L'encouragement à la mobilité et le développement de partenariats internationaux devrait aussi à terme permettre de pluraliser les compétences linguistiques acquises par les étudiants.</p>
<p><b>Lieux de formation</b></p>	<p>Les enseignements sont dispensés à Tours, Poitiers (Université et pôle Aliénor) et Saintes (Abbaye aux Dames – La Cité musicale). Suite à une condition imposée par l'Université de Tours, les déplacements obligatoires des étudiants entre les villes de Tours et Poitiers sont pris en charge. Les étudiants qui résident dans d'autres villes financent eux-mêmes leurs déplacements jusqu'à Tours et/ou Poitiers. De manière ponctuelle, les étudiants peuvent être amenés à se rendre dans d'autres lieux : à la BNF Paris (visite organisée dans le cadre du séminaire de M1 Formes et usages de la partition), à l'Abbaye de Royaumont et à la Haute École de Musique de Berne (séminaire d'organologie en MRPE), à Biarritz (« Formation filmer la musique » organisée en</p>	<p>La réunion de deux universités et le rayonnement des institutions partenaires assure un vivier de recrutement constant. La mise en œuvre d'une formation répartie sur les sites de deux universités pose cependant des difficultés financières et logistiques.</p> <p>La prise en charge des déplacements est dans l'intérêt des étudiants et permet d'accueillir ceux qui ne pourraient les financer par eux-mêmes. Elle engendre toutefois un travail administratif considérable pour les responsables de parcours et les secrétariats, tant au stade de la planification des enseignements que pour l'organisation des voyages. Les coûts engendrés par ces</p>



	<p>partenariat avec le festival Haizebegi, le CNRS et le BTS Biarritz) ou dans d'autres lieux pour le suivi de manifestations scientifiques (parcours MSH).</p>	<p>déplacements d'étudiants sont compensés par le coût réduit de la formation en heures enseignants. Ils tendent cependant à s'accroître avec la hausse des effectifs. Une discussion est en cours avec les services administratifs pour parvenir à simplifier la gestion des déplacements (principe d'une aide forfaitaire, de manière à ce que les étudiants gèrent eux-mêmes leurs déplacements) et envisager à terme un changement dans l'organisation globale de la répartition des lieux (principe d'une alternance par année entre les deux sites).</p>
<p><b>Échanges internationaux sortants et entrants</b></p>	<p>Les deux parcours recrutent des étudiants étrangers, dont la proportion est importante pour le parcours MRPE (étudiants originaires de différents pays d'Europe, parfois d'Asie). EN MSH, la formation accueille chaque année des étudiants relevant de la procédure Campus France (originaires d'Indonésie, de Tunisie, de Côte d'Ivoire, d'Algérie) mais aussi des étudiants étrangers installés en France (Iran, Turquie). La formation n'a pas encore accueilli d'étudiants entrants dans le cadre des accords Erasmus. Pour les mobilités dans le cadre de la formation de master (Erasmus et partenariats internationaux), les étudiants sortants bénéficient de la diversité des conventions internationales établies dans chacune des universités de Tours et de Poitiers et les institutions partenaires. Concernant les étudiants MRPE, des conventions de stage sont établies entre l'Abbaye aux</p>	<p>Pour les étudiants, le fait de pouvoir bénéficier des partenariats établis par les deux universités et les institutions partenaires accroît les possibilités d'échange. Malgré ces possibilités, seule une petite proportion d'étudiants semble disposée à aller à l'étranger. Pour encourager des mobilités, une concertation a d'abord été menée dans le cadre du renouvellement des accords Erasmus, de manière à étendre des accords jusqu'ici restreints à la licence au master. Selon les pays et selon les institutions, les dominantes tendent soit vers la musicologie soit vers la pratique musicale. Un critère de sélection très orienté sur le niveau instrumental est, souvent, un handicap pour les étudiants en MSH qui peuvent ne pas avoir suivi, au préalable, une</p>

Page 11 sur 104

	<p>dames et divers établissements supérieurs européens dans le cadre des sessions d'orchestre et de musique de chambre (Esmuc Barcelone, Conservatoire Bruxelles, Haute école Genève, ...). En 2018-2019, aucune mobilité sortante n'a été enregistrée. En 2019-2020, quatre étudiants ont réalisé une mobilité sortante (Canada, Italie, Grèce) et deux étudiants ont réalisé leur stage à l'étranger (Indonésie, Tunisie). La crise sanitaire a contraint à l'annulation ou au report d'autres échanges (Ouzbékistan). Des demandes de mobilité sont en cours pour le second semestre 2020-21, pour des échanges Erasmus (Conservatoire de La Haye, Université Mirzo Ouloubek en Ouzbékistan, Grèce + Espagne) ou pour des stages (Allemagne, Espagne).</p>	<p>formation instrumentale en conservatoire. Le renforcement de partenariats ciblés avec certains instituts de musicologie apparaît pour cela comme un enjeu d'autant plus important. De nouvelles coopérations internationales sont à l'étude et des réflexions sont engagées quant à la possibilité de parcours bi, voire tri-nationaux. D'émergence récente, le parcours MSH du master est encore peu visible à l'étranger. Outre le renforcement de partenariats ciblés, une discussion est aussi en cours pour accroître la part des enseignements de musicologie en anglais et ainsi pouvoir accueillir à terme des étudiants non francophones.</p>
<p><b>Liens avec la recherche. Adossement de la formation au monde de la recherche</b></p>	<p>Laboratoires d'adossement : Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie (CRIHAM, EA 4270 ; Poitiers), Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM, UMR 7302 ; Poitiers), Interactions culturelles et discursives (ICD, EA 6297 ; Tours), Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR, UMR 7323 ; Tours). La formation à/par la recherche implique une équipe de 17 enseignants-chercheurs. Par ailleurs, un programme de recherche de Poitiers intégré au dernier CPER-MSHS est en lien direct avec la formation du parcours MRPE. Les axes de recherche des laboratoires d'adossement sont directement pris en compte dans le choix des</p>	<p>La formation bénéficie d'un adossement à plusieurs laboratoires, qui permet de couvrir une étendue plus large des esthétiques musicales et approches. Dans le cadre du parcours MSH, les étudiants ont la possibilité de suivre des manifestations scientifiques et séminaires proposés par les différents laboratoires. Un cycle de conférences « Musique et sciences Humaines » accueille des chercheurs statutaires ou invités par les différents laboratoires (cf. <i>infra</i>, Annexe 10). Le parcours MRPE intègre une approche de la recherche par la pratique, novatrice et exceptionnellement poussée dans cette formation</p>

Page 12 sur 104



	<p>thématiques de séminaire et un suivi de manifestations scientifiques (journées d'études, colloques) est intégré à la maquette de formation. Les étudiants du parcours MRPE peuvent être appelés à y participer sous forme d'ateliers de pratique musicale et de concerts. Des travaux en équipe sont initiés dans le cadre d'un atelier de recherche appliquée. Les étudiants bénéficient, par ailleurs, d'une aide individualisée à la production scientifique (édition critique de partition, base de données, texte respectant les critères de publication scientifique valant pré-mémoire en M1, mémoire en M2).</p>	<p>au regard des tendances en France. Cette approche associe musiciens professionnels et musicologues et positionne ce master dans la dynamique de formations similaires à l'échelle européenne.</p> <p>Parmi les points faibles faisant l'objet d'une discussion, on peut relever les difficultés à poursuivre en doctorat pour des étudiants dont les thèmes ne s'inscrivent pas dans le cadre de laboratoires mieux dotés en bourses et personnels HDR ou PR (CESR). D'autre part, l'équipe de Poitiers ne compte à ce jour par de titulaire en activité venant du CESC (la seule EC rattachée à ce laboratoire étant actuellement en disponibilité).</p>
<p><b>Liens avec le monde socio-économique. Participation effective du monde socio-économique</b></p>	<p>Le tronc commun de la mention intègre des enseignements en Insertion professionnelle et médiation culturelle délivrés par des professionnels de différents horizons (radio, spectacle vivant, monde associatif, enseignement) ainsi qu'une formation aux « Compétences numériques » (gravure musicale, web-édition, traitement de textes) et la valorisation de productions des étudiants en vue de leur accès au monde professionnel. Depuis 2020, une journée annuelle de rencontre avec les professionnels, met les étudiants en contact avec des professionnels de différents secteurs (cf. Annexe 10).</p>	<p>Les sessions de travail dans le cadre du Jeune orchestre de l'Abbaye offrent aux étudiants MRPE une expérience de la scène et la possibilité de nouer des complicités artistiques. Elles mettent les étudiants au contact de musiciens et de chefs de renom ; elles offrent des possibilités de concerts et de rencontres avec des publics diversifiés et sont autant d'occasions pour chacun de se construire un réseau professionnel. En MRPE, l'offre de formation à la médiation, intégrée dans la maquette et dispensée pendant une session de musique de chambre, permet l'acquisition de nouvelles</p>

	<p>Un stage obligatoire figure dans ce même tronc commun. Il met en lien les étudiants du parcours MSH avec les structures professionnelles liées à leur projet ou susceptibles de les recruter : laboratoires et équipes de recherche, médiathèques et centres de documentation, organismes régionaux ou municipaux, orchestres, théâtres, centres culturels, scènes nationales, associations locales et régionales. Pour la recherche de stage, les étudiants sont encadrés par une professionnelle. Ils peuvent également bénéficier des dispositifs mis en place par la MOIP de l'Université de Tours (bilan de compétences, rédactions de CV, <i>Job dating</i>). Pour les étudiants du parcours MRPE, les sessions de travail et les concerts du Jeune orchestre de l'Abbaye et du Pôle Aliénor font office de stage. Les étudiants peuvent s'ils le souhaitent réaliser un stage complémentaire dans une structure culturelle.</p>	<p>compétences.</p> <p>Les deux universités bénéficient d'un service à la valorisation des stages.</p> <p>Certains stages, y compris dans des petites structures, ont d'ores et déjà offert des opportunités professionnelles (un étudiant a produit son premier CD en soliste suite à son stage dans un ensemble de musique ancienne)</p> <p>Malgré une incitation à penser le sujet du mémoire en lien avec le projet professionnel de façon à faciliter l'intégration professionnelle, tous les étudiants n'ont pas au début du M1 un projet clairement défini et/ou une conscience des jonctions entre recherche et institutions susceptibles de les employer.</p>
<p><b>Analyse des effectifs étudiants et diplômés observés ces dernières années</b></p>	<p>La formation a été ouverte pour un nombre maximal de 20 étudiants par parcours et année. Le recrutement en MRPE se fait sur concours et entre en concurrence avec la formation d'autres centres prestigieux (Conservatoire d'Amsterdam, Schola Cantorum de Bâle, Conservatoire de Bruxelles...). La spécialisation et le niveau requis ainsi que le coût/étudiant très élevé supporté par les partenaires a limité de fait le recrutement à 10-15 étudiants/an. Un nombre important de ces étudiants ont déjà suivi une formation à l'étranger et entrent directement en M2. Les étudiants étrangers ou ceux qui sont déjà investis dans des activités professionnelles ont la possibilité de</p>	<p>Le parcours MRPE continue à attirer des étudiants de toute la France et de l'étranger, recrutés sur concours. Un élargissement à d'autres esthétiques musicales (musiques traditionnelles et/ou musiques contemporaines est en cours de réflexion.</p> <p>En MSH, le nombre de candidatures a augmenté de manière très importante (entre 35 et 40 candidatures lors des deux dernières sessions, contre 12 la première année et 2 à 5 dans le cadre de la précédente offre de master de Tours). Le vivier de recrutement tend à s'élargir, dépassant les seules promotions de L3 des deux</p>

	<p>suivre cette année de M2 en deux ans (d'où le décalage entre les effectifs de M1 et de M2 du parcours MRPE) Pour maintenir un effectif global à 40, l'Université de Tours a demandé d'accroître le seuil de recrutement du parcours MSH à 25 étudiants, atteint dès la seconde année. L'année suivante, le choix a été fait d'un recrutement plus sélectif afin de pouvoir encadrer dans de bonnes conditions le suivi des mémoires (voir ci-contre)</p> <p><b>Nombre d'étudiants inscrits en 2018-2019 :</b> M1 MSH : 9 ; MRPE : 6. M2 MSH : 13 ; MRPE : 12 (dont effectivement diplômés : 7 et 5)</p> <p><b>2019-2020 :</b> M1 MSH : 26 ; MRPE : 22 (1 Pôle Aliénor : 21 Abbaye) M2 MSH : 10 ; MRPE : 15 (dont effectivement diplômés : 4 / 8)</p> <p><b>2020-2021 :</b> M1 MSH : 17 ; MRPE : 12. M2 MSH : 20 ; MRPE : 15.</p>	<p>départements de musicologie de Poitiers et Tours et intégrant désormais des étudiants issus d'autres universités françaises et étrangères (Angers, Paris, Lille, Montpellier, Rennes, Lyon, Istanbul, Téhéran, Alger) et ponctuellement, d'autres parcours de Sciences Humaines (lorsque le niveau de formation musicale est estimé suffisant). Cet effectif à la hausse révèle l'attractivité de la formation tout en posant la question des limites des possibilités d'accueil. Après une seconde année affichant un effectif de 25 étudiants en M1 MSH, l'absence ponctuelle de trois titulaires, dont les deux précédents responsables du master, nous ont conduit à un recrutement plus sélectif en 2020-2021 (17 étudiants retenus sur 35 candidats). Les abandons constatés en cours de formation (environ 2 à 3 par an) s'expliquent par différentes raisons (activité professionnelle, niveau fragile, réorientation vers des formations spécialisées en médiation culturelle, ethnomusicologie). Pour y remédier, les contenus tendent à se diversifier au sein des séminaires de Tronc commun. En MSH, deux ateliers de recherche et deux séminaires disciplinaires sont désormais proposés au choix. De nouveaux partenariats internationaux sont envisagés avec des formations en master qui ouvriraient la possibilité de compléments de</p>
--	---	---

Autres		<p>formation spécialisés (ethnomusicologie, sociologie de la musique, médiation). En MSH, certains étudiants n'ayant pas de formation initiale en musicologie en France rencontrent des difficultés dans certains enseignements (séminaire « Formes et usages de la partition », Analyse musicale, Écriture pour l'épreuve d'Agrégation) et réalisent de ce fait bien souvent leur master en 3 ans.</p>
--------	--	---

Equipe pédagogique	Description de la situation actuelle	Points forts / Points faibles
<p>Profil des enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation</p>	<p>Le pilotage de la formation se fonde sur l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique comprend 5 EC (dont 2 PR et 2 MCF HDR) à Poitiers et 13 EC (dont 3 PR, 2 MCF HDR, un IE HDR) à Tours, relevant des 22<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> sections du CNU. Le parcours « Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble » fait également appel aux intervenants professionnels du <u>Pôle Aliénor</u> et de l'Abbaye aux Dames et à de nombreux musiciens professionnels invités. Le parcours MSH recourt également à des intervenants extérieurs (CNRS, chercheurs internationaux) à des enseignants-chercheurs d'autres départements des facultés d'Arts et Sciences Humains ou des chercheurs accueillis dans les laboratoires).</p>	<p>Le fait de mutualiser les équipes de deux universités s'avère très profitable pour élargir le champ des thématiques traitées et pour minimiser l'impact des congés recherches ou autres décharges (IUF, délégations) obtenus dans l'une ou l'autre université. La mutualisation des compétences des équipes des deux universités permet aussi de couvrir un champ plus large de thématiques pour le suivi des mémoires. En complément, certains sujets requièrent de faire appel à des experts d'autres universités ou institutions françaises ou étrangères (chercheurs CNRS, spécialistes d'autres aires culturelles). La pratique de co-directions tend également à se généraliser.</p>



<p>Apport des représentants du monde socio-professionnel participant à la formation</p>	<p><b>Parcours MRPE</b> : les intervenants issus du monde professionnel de la musique fournissent 63 % du volume horaire. Les stages, intégrés à l'UE3, ou les validations d'acquis de l'expérience professionnelle s'appuient sur des partenariats avec plusieurs orchestres dont l'Orchestre des Champs Elysées et les Musiciens du Louvre [Saintes], et avec les ensembles Les Ombres, le Centre de Musique Baroque de Versailles, Akadèmia et la Compagnie Outre Mesure [Pôle Aliénor].</p> <p><b>Parcours MSH</b> : les intervenants du monde professionnel de la musique, de la médiation culturelle, de la documentation et de l'édition musicale interviennent dans les modules d'insertion et dans certains séminaires (Médiation culturelle en M1 et M2).</p>	<p>En MRPE, la majorité des intervenants des modules assurés par l'Abbaye aux dames et le Pôle Aliénor (UE3) sont issus du monde professionnel. Ils sont choisis en fonction de leurs compétences spécifiques et de leur capacité à mettre les étudiants en lien avec le milieu professionnel. Ce sont souvent des chefs d'orchestre ou des solistes qui ont leur propre ensemble et sont responsables du recrutement. Le choix de l'enseignant dans la discipline principale instrumentale se fait en concertation avec l'étudiant et peut conduire à faire appel à des personnalités qui n'enseignent pas nécessairement dans l'établissement.</p> <p>En MSH, l'accompagnement à la recherche de stage et la formation en médiation culturelle sont assurés par des professionnels, mieux à même de former les étudiants à des compétences spécifiques (production radiophonique) ou de délivrer un enseignement ciblé sur les institutions musicales (en M2). Cette situation nécessite un appui suivi de la part des responsables de formation pour veiller à la cohérence globale et à l'insertion professionnelle des étudiants.</p> <p>Une augmentation des heures dévolues à l'insertion professionnelle serait souhaitable pour pouvoir développer l'accompagnement à la préparation de dossiers pour des bourses</p>
---	---	--

		<p>doctorales et l'entraînement à des entretiens d'embauche.</p>
<p>Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien</p>	<p>La formation bénéficie de l'appui de différents autres personnels pour la formation, l'organisation logistique et technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- secrétariats de département</li> <li>- équipes administratives du Pôle Aliénor et de l'Abbaye aux Dames.</li> <li>- techniciens audio-visuels du Pavillon Musique et Danse (Poitiers) et du Département de musicologie (Tours)</li> <li>- documentalistes de la Bibliothèque Musicale Jean-Yves Couteau (Tours).</li> <li>- MOIP de Tours (entraînement à des entretiens de recrutement)</li> </ul>	<p>Après une première année extrêmement lourde pour les responsables de la mention et de parcours, une partie des tâches d'organisation a été déléguée aux secrétariats et aux instances administratives des facultés ASH.</p> <p>La situation des deux universités est, à ce niveau, assez déséquilibrée : là où un technicien est dédié à la musicologie à Tours, son homologue à Poitiers doit se partager entre deux formations. En ce qui concerne les secrétariats, Poitiers n'a plus de personnel sur le site depuis septembre 2020. Un seul personnel gère désormais la prise en charge administrative de l'ensemble des masters de l'UFR. Les spécificités et la complexité du fonctionnement du master font peser d'autant plus de charge de travail sur les responsables pédagogiques.</p>
<p>Formations à la pédagogie pour les enseignants et enseignants-chercheurs</p>	<p>Les nouveaux enseignants-chercheurs suivent 32h/an de formation déchargées de leur obligation de service.</p> <p>Chacune des universités bénéficie d'un centre d'accompagnement des enseignants à la pédagogie : CRIIP (centre de ressources, d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques ; Poitiers), le CAPE (Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants ; Tours)</p>	<p>Certains enseignants ont approfondi ou diversifié leurs compétences linguistiques.</p> <p>Les conséquences de la crise sanitaire et le passage en distanciel de nombreux enseignements ont conduit bon nombre d'enseignements à approfondir leur connaissance et leur maîtrise des plateformes numériques. Certains ont fait le choix de suivre des formations dédiées, d'autres ont utilisé les soutiens individuels et les nombreux tutoriels mis en place par chacune des universités.</p>



<p>Modalités pédagogiques diversifiées et actives</p>	<p>La formation propose une large diversité de formats et modalités d'enseignements, pour un part inspirés d'expériences faites par les enseignants de Poitiers et Tours à l'étranger ou dans d'autres master (master EHES, master du CESR):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- séminaires dispensés sur l'ensemble du semestre</li> <li>- séminaires thématique ou séances de séminaires de tronc commun concentrés sur une journée.</li> <li>- ateliers de recherche (MSH) intégrant des déplacements dans des archives ou des enquêtes de terrain collectives</li> <li>- cycle de conférences (MSH)</li> <li>- projets tutorés ou travail en autonomie sous la direction d'enseignants (par exemple en M1 MSH : production radiophonique avec David Christoffel)</li> <li>- sessions de pratique musicale (MRPE)</li> <li>- ateliers d'analyse des œuvres et mise en pratique (MRPE)</li> <li>- travail seul et en groupe dans le cadre des enseignements de Compétences numériques</li> <li>- recours aux « Autres Pratiques Pédagogiques » (APP) (conduite de projets collectifs, activité de mise en situation...)</li> <li>- cours de musicologie en langue étrangère (anglais)</li> </ul>	<p>La variété des formats permet de recourir à un plus large éventail d'intervenants extérieurs. Elle offre, pour le parcours MRPE, des possibilités d'interaction entre pratique et recherche. Pour le parcours MSH, elle permet une plus grande diversité des thèmes, notamment par le biais de séminaires thématiques (assurés par des chercheurs étrangers) ou d'enseignements au choix (ateliers de recherche, séminaires disciplinaires, séminaire d'ouverture ; option en M2: Agrégation / Médiation).</p> <p>Dans le cadre de l'UE 3 du parcours MRPE, le module "production et diffusion artistique" met régulièrement les étudiants en situation professionnelle (concerts, enregistrements, médiation auprès de publics divers), au contact d'artistes renommés, leur permettant d'étendre leur réseau. La diversité des intervenants lors des sessions (chefs d'orchestre et musiciens spécialisés) permet d'offrir un panorama actuel des pratiques spécialisées de la musique. L'organisation de la formation par sessions facilite l'accès pour des étudiants étrangers non-résidents à Poitiers.</p>
<p>Autres</p>	<p>-</p>	<p>-</p>

Volet FTLV	Description de la situation actuelle	Points forts / Points faibles
<p>Dispositifs de reprise d'études et de formation continue</p>	<p>Le dispositif existe mais, dans les faits, il n'est que rarement mis en place. Depuis le début de la formation, seul un étudiant rattaché à l'un de nos partenaires (Pôle Aliénor) était dans un dispositif de formation continue</p>	<p>Les étudiants qui pourraient être concernés par ce dispositif doivent trouver le financement de leur études aussi ils font, souvent, choix de s'inscrire indépendamment de ce dispositif.</p>
<p>Validation des acquis de l'expérience</p>	<p>Certains étudiants entrent en formation après avoir validé, dans des formations similaires, certaines UE. Il leur appartient de constituer un dossier argumenté et étayé des documents nécessaires en vue d'obtenir les validations de leurs acquis.</p>	<p>Une commission se tient afin d'étudier les particularités de chaque dossier et de chaque demande et étudie les validations possibles sur la base du dossier à sa disposition.</p>
<p>Alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation)</p>	<p>Le champ disciplinaire (intégration dans des ensembles musicaux pour les MRPE, par exemple) et l'organisation de la formation ne se prêtent pas à un fonctionnement en alternance</p>	<p>-</p>

Partenariats	Description de la situation actuelle	Points forts / Points faibles
<p>Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public</p>	<p>Portage de la mention : Université de Poitiers Co-accréditation : Université de Poitiers, Université François-Rabelais de Tours Partenaires : Pôle Aliénor, Abbaye-aux-Dames de Saintes La charge horaire de ce Master est partagée entre l'Université de Tours, l'Université de Poitiers et, pour le parcours MRPE, leurs partenaires (Pôle Aliénor de Poitiers, Abbaye aux Dames de Saintes). Le tronc commun et le parcours MSH sont financés</p>	<p>Le montage administratif de ce master permet la mutualisation des coûts entre les deux universités tout comme il permet de proposer une offre de formation riche, diversifiée et, de fait, unique, dans la spécialité musicologique et dans son orientation, pour l'un des parcours, vers la musicologie appliquée. La mutualisation génère un lourd travail administratif qui n'est pour lors que partiellement pris en charge par les secrétariats.</p>

	par les deux universités à part égale. Les Unités d'enseignement spécifiques au Parcours MRPE sont financées par les partenaires (Abbaye-aux-Dames, Pôle Aliénor).	La situation tend cependant d'année en année à progresser.
Internationalisation des formations	L'inscription de la formation dans le programme Erasmus+ par les chartes des deux universités permet la mobilité d'étudiants et d'enseignants dans des établissements universitaires ou spécialisés. Parcours MSH : accueil de collègues d'universités ou d'institutions étrangères (Freiburg, Saarbrücken, York, Valladolid, Fondazione Cini de Venise...) dans le cadre des séminaires thématiques. Parcours MRPE : intervenants internationaux de l'Abbaye aux Dames Ce Master profite aussi de la continuité entre la licence franco-allemande Tours/Essen.	Au-delà des conventions d'ores et déjà établies dans chacune des universités, des extensions au niveau master de certaines conventions qui m'étaient jusqu'ici en place qu'au niveau licence sont en cours. De nouveaux partenariats sont en cours de réflexion (Essen, Greifswald, Genève).
Conventionnement avec une institution privée française	Pôle Aliénor de Poitiers, établissement sous statut associatif habilité par le Ministère de la Culture Abbaye aux Dames - la cité musicale (Saintes)	
Autre		

**Degré d'avancement des objectifs**

Objectifs de qualité	1	2	3	4	5	Éléments de preuve à fournir en annexe	Commentaires
----------------------	---	---	---	---	---	--	--------------

Page 21 sur 104

Expression des objectifs, du contenu et des modalités de recrutement					x	Fiches d'informations sur la formation publiée sur le site de « trouvermonmaster.gouv.fr » (Annexe 1.a) Fiches d'information publiées sur les sites des universités de Poitiers et Tours (annexe 1b)	
Réalité d'une équipe pédagogique diversifiée et adaptée aux objectifs					x	Composition de l'équipe pédagogique (annexe 2)	Pour lors, les équipes pédagogiques ne comportent pas d'enseignant titulaire spécialisé dans le domaine des musiques actuelles ou en sociologie de la musique alors que ceux-ci suscitent un intérêt croissant de la part d'étudiants. La direction de mémoires sur ces thématiques est assurée par des membres de l'équipe, en co-direction avec des ATER, EC ou experts extérieurs.
Mise en place effective d'un conseil de perfectionnement					x	Annexe 3 : - Composition du conseil de perfectionnement - Compte-rendu de réunions du conseil de perfectionnement et de réunions de l'équipe pédagogique (2019-2020)	Le conseil de perfectionnement composé du responsable de la mention, des responsables de chacun des deux parcours, de chaque partenaire de la formation a été réuni à intervalles réguliers. Les étudiants élus (deux par niveau) ont été reçus séparément en amont des réunions du conseil de perfectionnement.

Page 22 sur 104

					- Compte-rendu des réunions organisées avec les délégués	Les laboratoires et équipes sont représentés à travers les responsables de parcours (membres du CRIHAM et ICD) et un membre du CESR. La seule EC relevant du CESM étant en disponibilité, ce laboratoire n'a pu être représenté.
Mise en place effective d'une évaluation des enseignements par les étudiants				x	Annexes 4a : - questionnaire d'évaluation de la formation MSH 2018-2019 - questionnaires d'évaluation des enseignements - enquête sur le devenir professionnel Annexe 4b : résultats en matière d'évaluation continue Ajustements de la maquette à l'issue de la première année (2019-2020)	Une évaluation des enseignements par les étudiants est envisagée à l'issue de chaque semestre par les Pôles Qualité Formations de l'Université de Poitiers et de l'Université de Tours, sous forme de questionnaire à remplir pour chaque unité d'enseignement. Les résultats de ces consultations n'ont toutefois pas systématiquement été transmis aux responsables du master. Outre ces évaluations, des questionnaires ont été mis en place directement par les responsables au cours des deux premières années, menant à des ajustements de la maquette (2019) et des contenus.
Mise en place de parcours adaptés aux profils et projets des étudiants					- Présentation des parcours sur le <a href="#">site internet du master</a> - Présentation des parcours dans les livrets de l'étudiant (annexe 5)	
Mise en place d'une approche par compétences						L'approche par compétences n'est pas mise en place à l'échelle de l'université.

Page 23 sur 104

						Cependant, l'architecture de la maquette a été d'emblée pensée par bloc de compétences (voir annexe 5)
Mise en cohérence de la structure de la formation avec les fiches RNCP nationales					Description de la formation en blocs de compétences	Les fiches RNCP n'étaient pas publiées en 2018. Le PIA NCU de l'université vise à cette mise en cohérence progressive sur 10 ans.
Mise en place de périodes de mise en situation des étudiants (stages, projets, etc.)						Les étudiants en parcours MSH réalisent un stage d'un mois minimum. Les conventions sont éditées par l'université de Tours. Pour les parcours MRPE, les sessions d'orchestre sont présentées dans l'annexe 2 (équipe pédagogique)
Mise en place d'une évaluation des connaissances et des compétences acquises, adaptée aux objectifs					Document MCCC Amethys	Les informations sont communiquées aux étudiants via les livrets distribués à la rentrée (documents joints au dossier)
Autre					<i>Manifestations publiques liées au master :</i> Programme des journées de présentation des travaux des étudiants 2020 Programme de la journée Découverte des institutions 2020 (UE Insertion Professionnelle M1) Programme du séminaire Musique et Sciences Humaines	

Page 24 sur 104



**Indicateurs**

Indicateurs de caractérisation de la formation (à considérer pour le cycle)	Valeur	Commentaires
Pour un étudiant, % moyen des heures dispensés par des E, EC, des chercheurs	81,68%	Le pourcentage indiqué est fondé sur les indications dont disposent les services administratifs de Poitiers sur les deux parcours. Si ce pourcentage peut correspondre à la part effective en MSH, la proportion des enseignements assurés par des non- professionnels est bien moindre en MRPE (l'UE 3 dédiée à la pratique musicale étant entièrement prise en charge par les partenaires, ce qui explique qu'elle ne soit pas prise en compte ici)
Pour un étudiant, % moyen des heures dispensés par des professionnels	18,32%	- <b>MRPE</b> : l'UE 3 est entièrement assurée par des professionnels. S'y ajoute les heures d'insertion professionnelle dans le Tronc commun, ce qui fait un total de 64% des heures assurées par des professionnels - <b>En MSH</b> : les enseignements concernés sont ceux dédiés à l'insertion professionnelle et à la Médiation culturelle

Page 25 sur 104

Pour un étudiant, % moyen d'heures dispensées par autres intervenants	0,00%	NB : heure des Ingénieurs d'études CNRS et BIATOS (Compétences numériques) comptés ci-dessus dans les personnels enseignants.
Pour un étudiant le nombre moyen d'ECTS à acquérir à distance	1	- Dans le tronc commun et en parcours MSH : aucun examen sur table (enseignements évalués sur dossier, production technique, compte-rendu) - MRPE : UE de pratique évaluées en présentiel
Pour un étudiant le nombre moyen d'ECTS affectés aux stages et projets	5	En MRPE : 63 ECTS (totalité de l'UE 3) En MSH : 5 ECTS en M1 (projet de médiation culturelle), 9 ECTS en M2 (recherche de stage, stage, bilan de stage). Les ateliers de recherche peuvent aussi lieu à des projets collectifs faisant l'objet d'une diffusion.
Pour un étudiant le nombre moyen d'ECTS affectés à l'apprentissage des langues	Au moins 6 ECTS	A l'université de Poitiers, les langues vivantes sont présentes sur les deux années du master (au moins 3ECTS en M1 et au moins 3 ECTS en M2).
% moyen des étudiants participant à l'évaluation des enseignements	14%	Les pourcentages renseignés ne tiennent compte que des évaluations gérées par l'université de Poitiers. Les étudiants MSH dépendant administrativement de Tours n'ont probablement pas été assez incités à y répondre.

Page 26 sur 104

		<p>Voir pour les évaluations des enseignements en MSH par le Pôle Qualité Formation de Tours l'annexe 4b.</p> <p>Pour obtenir une vision plus globale des appréciations de la formation, des questionnaires ont été envoyés régulièrement aux étudiants, débouchant sur des réunions avec les délégués (annexe 4a)</p>
% moyen des étudiants ayant atteint un niveau certifié du cadre européen commun de référence pour les langues		<p>En MRPE, la certification est obligatoire pour l'obtention du diplôme. Elle donne droit à une dispense des cours délivrés à Poitiers et Tours (la plupart des étudiants MRPE résidant à l'étranger)</p> <p>En MSH, aucune certification n'est prévue mais les enseignements sont pensés de manière à faire obtenir aux étudiants un niveau B2.</p>
% moyen des étudiants ayant suivi au moins un stage durant le cursus	12% (IA 1 ères)	<p>MRPE : stage professionnel intégré à la formation (UE3)</p> <p>MSH : tous les étudiants doivent effectuer un stage d'une durée min. d'un mois. Les conventions sont gérées par l'Université de Tours (et n'apparaissent donc pas dans le pourcentage ci-joint)</p>
Nombre moyen d'apprenants inscrits en formation continue	1	Depuis 2019-2020, 1 au pôle Aliénor
Nombre moyen d'apprenants alternants	0	

Page 27 sur 104

Nombre de dossiers de validation d'acquis de l'expérience ayant eu une suite favorable (VAE totale ou VAE partielle)	0	
Autre		

Indicateurs globaux de réussite pour la formation	Année 2018-2019	Commentaires
Effectif total de la formation	MRPE : 18 (M1 + M2) MSH : 32 (M1 + M2) Total : 50	En 2018-2019, 25 étudiants avaient réalisé leur première inscription à Poitiers (MRPE + étudiants MSH d'origine poitevine). Depuis 2019-2020, tous les étudiants MSH réalisent leur première inscription administrative à Tours.
Nombre de diplômés	MRPE : 5 MSH : 7	
Nombre de diplômés en poursuite d'études doctorales	2	-Un doctorat financé, un doctorat non financé - Pour 2 autres étudiants (dont le major de promotion), la demande de bourse doctorale à l'Université de Tours n'a pas abouti.
Nombre de diplômés en emploi en sortie de cursus		MRPE : pas de réponse significative à l'enquête menée : un seul retour. MSH : 3 étudiants sur 4 répondant à l'enquête d'insertion à 9 mois occupent un emploi en février 2019 + un étudiant recruté à la suite de son stage (et n'ayant de ce fait pas finalisé son M2)
Autre		

Page 28 sur 104

Indicateurs première année du master	Année 2018-2019	Commentaires
Taux de pression (nombre de candidatures sur la capacité d'accueil) pour les masters qui sélectionnent à l'entrée de cycle		M1 MSH : 19 candidats - 9 inscrits
Taux de remplissage (nombre d'inscrits sur la capacité d'accueil) pour les masters qui sélectionnent à l'entrée de cycle	MRPE : env. 75% MSH : env. 50 %	MSH en 2019-2020 : 100% (seuil monté à 25, capacité maximale atteinte : 25 admis sur 36 candidats + 1 redoublant)
Pourcentage de réussite en première année de master	MRPE : 63% (IA 1ères) MSH : 54%	
Pourcentage de départ d'étudiants en fin de première année de Master	0% (IA 1ères)	MRPE : aucun départ MSH : 2 départs (1 abandon, 1 changement d'université)
Pourcentage de redoublements en première année de Master	13% (IA 1ères) MSH : 1 étudiant	

Indicateurs deuxième année du master	Année 2018-2019	Commentaires
Taux de pression (nombre de candidatures sur la capacité d'accueil) pour les masters qui sélectionnent entre le M1 et le M2		pas de sélection entre le M1 et M2 mais des redoublements
Taux de remplissage (nombre d'inscrits sur la capacité d'accueil) pour les masters qui sélectionnent entre le M1 et le M2	MRPE 35% (IA 1ères et 2nd) MSH : env. 60 %	MSH : pourcentage stable en 2019-2020, en nette hausse en 2020-2021 (100% de la capacité)
Pourcentage de diplômés en deuxième année de master	29% (IA 1ères) MSH : 53,85 %	
Pourcentage de redoublements en deuxième année de master	47% (IA 1ères)	Nombre plus élevé pour les MRPE qui étalent souvent leur année de M2 sur 2 ans

Page 29 sur 104

### Synthèse de l'autoévaluation

En deux années, le master de musicologie commun aux universités de Poitiers et Tours a su s'établir dans le paysage national grâce à une offre de formation originale, en prise sur les renouvellements de la musicologie française et internationale, mettant en dialogue différentes approches de la musique au sein des sciences humaines. Cette originalité se ressent sur le nombre de recrutements et sur un plan plus qualitatif, dans le niveau des étudiants et l'émulation générée par la rencontre entre deux profils d'étudiants (musiciens et musicologues)

La diversification croissante des objets, des approches et projets professionnels au sein du parcours MSH, alors que le parcours MRPE requiert de son côté un enseignement plus spécialisé, suppose un équilibrage entre les diverses thématiques et justifie aussi d'introduire par endroits la possibilité de choix entre différents séminaires ou options. Cette diversité encourage aussi la formulation de réflexions transversales sur la performance musicale, le concert, la pratique, l'écoute de musique, les paysages sonores pour lesquelles sont sollicités, outre les membres des équipes, des chercheurs renommés de France et de l'étranger.

Sur le plan logistique, cette formation bi-site, à laquelle participent des étudiants résidant à Tours et Poitiers mais aussi ailleurs en France ou à l'étranger, suppose un ajustement complexe entre différentes modalités d'enseignement, tenant compte des aspects pédagogiques, financiers ou humains. Pour simplifier cette organisation, une réflexion est en cours sur le principe d'une alternance de lieux (une année dans chaque ville) et le regroupement de cours de Tronc commun en sessions moins nombreuses et plus longues.

Bien qu'attirant des étudiants étrangers, la formation reste pour lors encore peu intégrée dans les circuits de coopération internationale. Cette situation devrait changer à l'avenir avec le développement de partenariats ciblés, grâce aux contacts établis par les membres de l'équipe pédagogique avec des universités d'Allemagne, de Suisse, d'Angleterre, d'Espagne, du Canada.

### Attestation de données certifiées

Signature de l'autorité responsable certifiant les données de ce document

Page 30 sur 104



Annexes

Annexe 1a - Fiche d'informations sur la formation publiée sur le site de « trouvermonmaster.gouv.fr »

Annexe 1b - Fiche d'informations sur la formation publiée sur les sites des universités de Poitiers et Tours



Avocat Guillaume	ATER (depuis 2020)	Université de Poitiers	CRIHAM (EA4270)	22
Benhaïm Sarah	ATER (depuis 2019)	Université de Tours	ICD (EA 6297)	18
Deleduse François	ATER (depuis 2020)	Université de Tours	ICD (EA 6297)	18
Drèze Céline	ATER (depuis 2018)	Université de Poitiers	CRIHAM (EA4270)	22
Lechaux Emeline	ATER (depuis 2019)	Université de Tours	ICD (EA 6297)	18

**Autres enseignants :**

Nom Prénom	Enseignement	Institution de rattachement
Cerf Frédéric	Anglais	Université de Tours
Christoffel David	Médiation culturelle M2	<i>Indépendant</i>
Fandeur Lionel	Web édition, traitement de texte M1	Université de Tours
Jouve-Villard Laura	Médiation culturelle (institutions musicales) M2	CMTRA / Fondation de France
Pradem-Faure Odile	Recherche de stage / bilan de stage M2	Abbaye aux Dames
Thiébaud Thomas	Gravure musicale (Muscore) M1	Université de Poitiers
Watson Grégory	Anglais	Université de Poitiers

Ces listes se complètent d'intervenants invités pour le séminaire de tronc commun. Pour l'année 2020-21, ont été invités :

Nom Prénom	Statut et établissement	Enseignement
Donin Nicolas	IRCAM, laboratoire STMS	Formes et usages de la partition, M1
Duc Pascal	CNSM / Arts Florissants	Formes et usages de la partition, M1

Page 35 sur 104

Laborde Denis	Directeur de recherche au CNRS, directeur d'études à l'EHESS	Sources de la performance, M2
Gribenski Fanny	IRCAM	Sources de la performance, M2
Armellini Mario	Université de Rouen	Sources de la performance, M2
Charles-Dominique Luc	PR Université de Nice	Sources de la performance, M2

Des chercheurs internationaux interviennent dans les séminaires thématiques du parcours MSH. En 2018-2019 ont été invités :

Eric Clarke (Oxford University)  
Gesa zur Nieden (Université de Mayence / Greifswald)

En 2019-2020 :

Mark Everist (University of Southampton)  
Inga Mai Groote (Université de Zürich)

En 2020-21 :

Martin STOKES (King's College, London)  
Katharine ELLIS (Cambridge University)  
Jeanice BROOKS (University of Southampton)

Équipe pédagogique des partenaires (Pôle Alléonor et Abbaye aux Dames) :

**MRPE UE3 pôle Alléonor :**

Pratique instrumentale et vocale, musique de chambre

- Noémi Rime, chant
- Judith Pacquier, cornet à bouquin,
- Jean Brégnac, traverso
- Claire Michon, flûte à bec
- Marie Rouquié, violon ancien
- Matthieu Lussou, viole de gambe

Page 36 sur 104





- Hilary Metzger, violoncelle ancien
- Pascale Boquet, luth et théorbe
- Pascal Dubreuil, clavecin
- Dominique Ferran, et Olivier Houette, orgue

Production et diffusion artistique

- Rhétorique musicale : Pascal Dubreuil
- Early Music Lab : séminaires thématiques assurés par tous les enseignants, selon leurs spécialités
- Enregistrement : Laurent Baraton (ingénieur du son)
- Projet de réalisation artistique, médiation : Claire Michon et Nicolas Brasart

Étude des traités : Pascal Dubreuil et Dominique Ferran

Organologie : stage chez des luthiers

**MRPE UE3 : Abbaye aux Dames**

Chaque étudiant reçoit 12h de cours individuel d'instrument par semestre. Le choix de l'enseignement se fait suite à un accord entre l'étudiant et les responsables de la formation. Un partenariat est en place entre l'Abbaye aux Dames et le CRR de Paris permettant aux étudiants de suivre des cours de pratique instrumentale avec les enseignants du CRR de Paris. Les autres composantes de cette UE sont réalisées sous forme de stage. Chaque stage est encadré par une équipe de formateurs, musiciens professionnels (généralement deux pour les cordes et 1 ou 2 pour les vents). Chaque semaine de stage est composée de cours avec les formateurs, dits partiels, et de Tutti (lors des stages d'orchestre). À la fin de chaque stage, un ou plusieurs concerts sont organisés.

Pour l'année 2020-21, ont été proposés :

- 12 au 17 octobre inclus, stage de musique de chambre et médiation
- 29 novembre au 4 décembre inclus, stage d'orchestre dirigé par Christophe Coin
- 2 au 7 février inclus, stage de musique de chambre consacré à la recherche
- 16 au 19 avril inclus, stage d'examen
- 17 au 24 mai inclus, stage d'orchestre dirigé par Alessandro De Marchi en partenariat avec le Theresia Youth Orchestra
- Juillet 2021 lors du Festival de Saintes : un stage d'orchestre dirigé par Stéphanie-Marie Degand, un stage d'orchestre dirigé par Philippe Herreweghe.



❖ **Annexe 3 - Composition du conseil et comptes rendus des réunions de l'année**

Le conseil de perfectionnement est composé :

- du responsable de la mention (Thierry Favier en 2018 ; Isabelle His en 2019 ; Marlène Belly en 2020)
- des responsables de chacun des deux parcours : MSH : Talia Bachir Loopuyt depuis 2018 ; MRPE : Thierry Favier en 2018 ; Isabelle His en 2019 ; Céline Drèze en 2020
- d'un représentant de chaque laboratoire d'adossement :
  - CESR : non représenté en 2018 suite au décès de Xavier Bisaro ; Philippe Canguilhem depuis 2019
  - ICD : Vincent Cotro
  - Criham : Thierry Favier en 2018 ; Isabelle His en 2019 ; Marlène Belly en 2020
- de chaque partenaire de la formation : Claire Michon, Pôle Alléonor ; Catherine Puig, Abbaye aux dames
- de quatre étudiants élus : deux délégués étudiants par niveau élus en début d'année

La composition du conseil de perfectionnement a évolué chaque année en fonction des disponibilités des membres des équipes pédagogiques (des délégations CNRS obtenues à Poitiers ayant engendré des fluctuations au nouveau de la responsabilité de la mention). Un conseil restreint (composé de tous les membres du conseil de perfectionnement hormis les délégués) s'est réuni deux fois par an, dans la continuité de réunions faites avec les délégués et/ou les promotions complètes d'étudiants.

Deux réunions par semestre sont proposées par le porteur de la mention et les responsables de parcours avec les étudiants : l'une à mi-semestre avec les délégués, l'autre en fin de semestre avec l'ensemble des étudiants. Deux réunions annuelles sont proposées à l'ensemble de l'équipe pédagogique : une réunion de rentrée (où est notamment discutée la répartition du suivi des mémoires), l'autre en fin de second semestre (avril) pour établir un bilan de l'année en cours et les perspectives de celle à venir.

Comptes rendus de réunions sur l'année 2019-2020 :

- 1 - Réunion du 18 novembre 2019 avec les délégués des étudiants, faisant suite à un questionnaire transmis à l'ensemble des étudiants début novembre 2019 (bilan des questions et difficultés rencontrées depuis la rentrée)



18 novembre : Réunion délégués et responsables du master de musicologie Poitiers-Tours

Retours des M1 MSH / M1 MRPE

- Sur l'organisation générale des déplacements, les délégués constatent que les cours en présentiel sont ceux d'informatique et méthodologie. Or il leur semblait parfois prioritaire de passer des cours à contenu disciplinaire (séminaire disciplinaire, atelier de recherche) en présentiel. Peut-être le cours d'édition musicale pourrait-il être fait à distance ?

- Les délégués soulignent quelques difficultés liées à la visio-conférence (limite interaction et tend à inhiber les questions).

- A la demande exprimée par des étudiants de traduire les consignes en anglais, il est répondu qu'on ne peut exiger des enseignants mais qu'il est toujours possible de demander des éclaircissements à ceux-ci. Certains peuvent accepter des travaux rendus en anglais.

- La double inscription, annoncée en début d'année, n'est toujours pas effective

- Face à la demande d'ajournement sur l'incident du 22 octobre (enseignante et étudiants délégués de la salle informatique qui était réservée pour leur cours), Talia Bachir-Loupuy rappelle qu'une salle réservée ne peut en aucun cas être préemptée par un autre enseigniant. En l'absence d'un responsable ou des secrétaires, les délégués peuvent faire valoir les droits des étudiants à occuper la salle prévue et au besoin contacter en urgence les responsables du master.

Cet incident pose plus largement le problème de l'accès à la salle informatique sur le site Clouet et des dispositions à prévoir pour éviter les déplacements entre le site Clouet et les Tanneurs.

- La solution retenue pour le 18 novembre (cours en salle 4 avec ordinateurs amenés par les étudiants) peut fonctionner à condition que soient réglés les problèmes d'accès au réseau Educam.

Commentaires sur les cours d'informatique / ressources numériques :

Le cours édition musicale est jugé inutile par les uns, utile pour les autres. Une réflexion est menée attentivement pour intégrer à terme dans les cours d'informatique un contenu de réflexion et une articulation plus étroite avec la recherche.

Le cours sur les ressources numériques pourrait peut-être être raccourci. Habelle Hés souligne toutefois que la seule liste de ressources ne peut suffire et qu'une application en séance est nécessaire.

Le cours du 18 novembre (Zotero) a pu fonctionner avec la solution retenue (salle de cours classique dans laquelle les étudiants ont amené leurs ordinateurs). Mais il reste à résoudre le problème de la connexion à Educam pour les Poitiers. Selon Pauline Daunas, le problème peut être résolu si on décharge le logiciel Educam. À plus long terme, la soude inscription, si tant est qu'elle puisse être effective dès la rentrée, pourra aussi aider à résoudre ces problèmes.

M2 MSH

Retour de Paul Thomas par Pauline Daunas (texte à insérer)

Anglais

Certains étudiants trouvent que le cours n'est pas suffisamment rattaché à la musicologie. Talia Bachir-Loupuy souligne qu'en raison d'un malentendu, l'enseignant a été prévenu tard que les étudiants en musicologie rejoindraient ce cours. Il n'a donc pu intégrer dès cette année des contenus musicologiques mais il semble prêt à le faire pour les prochaines années. Pauline Daunas apprécie le fait d'avoir un vrai cours d'anglais, même si pour lors, les musicologues sont un peu « à part » (sont des textes différents, ne participent pas aux interactions en cours).

Cours d'allemand à Poitiers : il en existe un, les étudiants n'ont pas le droit de le suivre car il n'est pas intégré dans la maquette. Léa Reberlyne mettra en contact les responsables du master avec l'enseignant d'allemand afin de voir s'il est possible d'intercaler.

Les délégués MSH et MRPE émettent des remarques sur l'absence d'un atelier d'analyse. Lorsqu'il évoque l'historique de cet atelier, le délégué de M1 MRPE exprime l'avis que l'atelier pourrait être intéressant s'il porte sur les œuvres jouées.

Claudia Anichini (délégué M2 MRPE) regrette de n'avoir reçu aucun retour sur ses travaux en M1. Les étudiants ont besoin de retours sur tous leurs travaux et plus que tout, sur leur mémoire de stage. Habelle Hés et Talia Bachir-Loupuy s'engagent à ce que l'information soit communiquée aux enseignants. De leur côté, les étudiants peuvent se tourner vers les enseignants pour demander des retours qui ne leur sont pas parvenus.

Claudia Anichini demande, au nom des étudiants MRPE, que l'emploi du temps du second semestre soit finalisé au plus vite. Elle rappelle que l'emploi du temps complet de l'année avait été communiqué l'année dernière (septembre).

Pauline Daunas signale que le cours d'Henri Goussard « Agrégation - Enseignement-recherche » ne devrait pas être facultatif. Talia Bachir-Loupuy rappelle l'historique de ce cours et ses objectifs (optique de professionnalisation, dans la visée de l'agrégation et des métiers de l'enseignement et de la recherche). Un atelier de méthodologie du mémoire a été intégré dans la maquette en M1. Les M2 ne peuvent en bénéficier, il leur a été conseillé de suivre en complément le cours d'Henri Goussard.

En fin de réunion (visio-conférence coupée), Léa Reberlyne fait part de découragement de plusieurs étudiants qui trouvent que les contenus abordés ne sont pas en lien avec leur sujet de recherche. Elle regrette notamment qu'il n'y ait pas d'enseignement en ethnomusicologie ou sur les musiques traditionnelles. Les délégués sont invités à consulter leurs camarades et à échanger collectivement sur ces points pour faire remonter ce type de remarques.



2 - Réunion du 04 décembre 2019 (équipe pédagogique)

Réunion Master 4 décembre 2019

Mébat (1 cours, département de musique)

Présents :

Habelle Hés, Talia Bachir-Loupuy, Henri Goussard, Vincent Otero, Marlène Bolly (à distance), Philippe Legendre (à distance)

Rappel historique sur le Master 4 des Poitiers par L. Hés et T. Bachir-Loupuy. Rappel des principaux enjeux, mention de la mise à disposition des cours nouveaux, de leur part de la sécurité côté des professeurs et de leur bien-être, avec des étudiants mentionnés comme un vecteur, soit par les intervenants (MRPE) et des étudiants musicologues (en particulier d'autres disciplines, avec une seule formation musicale) intervenant par les notions de la recherche, de la documentation, de l'écriture collective et de la diffusion des savoirs dans les médias de la musique. Il est rappelé que ce master a été peu ou pas « touché » mais qu'il a plus largement travaillé à l'impact et à l'élaboration et à la diffusion de connaissances sur le langage, susceptible d'être mis à profit dans des contextes de associations, lieux de concert, collectivités territoriales, ou pour le conseil de projets culturels ou éducatifs.

Rappel des différents leviers d'accompagnement : accompagnement de tous concernés (notamment les étudiants) ; accompagnement des professeurs ; accompagnement des intervenants (notamment les intervenants) ; accompagnement des professeurs plus importants (IR) ; renforcement des enseignements de nos départements, par des échanges, ateliers de recherche sur des thématiques variées, selon éventuellement à des projets de recherche, séminaires Master et autres formes de collaborations.

L'impact recherché de son travail avec les délégués de M1 et M2 : passer MSH et MRPE (18 novembre).

La variété des formats d'enseignement, la présence d'intervenants interdisciplinaires, l'ouverture interdisciplinaire sont globalement appréciées par les étudiants. Certains étudiants de M1 trouvent les enseignements de premier semestre trop ou trop peu spécifiques et se voient peu ou pas être touchés. Si l'appartenance affective de certains tous les champs et contextes d'étude des étudiants, l'impact de ces pratiques éducatives est souligné. Les principaux problèmes soulevés sont : la visio-conférence (limitation de l'interaction et l'émergence de dynamiques collectives), le déplacement des étudiants (notamment le manque de temps et d'énergie pour les responsables du master, délégués, secrétaires, services concernés). Les étudiants soulignent que les déplacements concernent principalement des cours de contenu « général » (général de méthodologie par exemple). Les délégués de M2 déclarent que des enseignements ont été plus ou moins touchés, ou les travaux, notamment les séminaires d'étape M1.

Il est demandé un retour ethnomusicologique, soit il s'agit de la part des intervenants de passer à l'étape de concert avec les étudiants, dès que la communication est effective. Il est demandé de faire un retour sur les étudiants, les enseignants et plus de faire éventuellement un retour sur les étudiants (sans attendre que soient les intervenants).

Une discussion est menée sur l'appartenance à une institution de manière d'étape de M1 ou plus de la double relation concertive (c'est un sera en tout ou pas possible pour cette année). Plusieurs difficultés d'organisation sont présentées (grand nombre de séminaires à la même période, être sûr, difficile à valider des collègues par les enseignants). Il est aussi rappelé

qu'en attendant que cette question soit traitée, la présence de présentation des travaux (soit sur des sujets de la recherche ou de la recherche et recherche des travaux de leur thème et d'autres enseignants).

Notre des séminaires : Une discussion est menée sur la pertinence actuelle des séminaires, leur impact (notamment les séminaires de M1 et M2) et leur impact sur la recherche. Les intervenants précisent en outre H. Goussard soulignant que leur date limite est dans T. Bachir-Loupuy signale que la date des séminaires de l'année avait été revue mais à « priori que certains ont besoin de davantage de temps et que la date de leur séminaire (avec des séminaires et ateliers) est l'objectif qui se doit en effet passer les étudiants, il est difficile de les laisser sans avoir une simple question de date.

Rappel de chiffres clés essentiels : M1 : 25 MSH (dont 1 séminaire) et 1 MSH (dont 1 séminaire) ; M2 : 15 MSH (dont 1 séminaire) et 2 MSH (dont 1 séminaire) ; MRPE : 15 MSH (dont 1 séminaire) et 2 MSH (dont 1 séminaire).

Résumé de présentation du Master proposée en direction des L3 : « Tous les lundi 4 décembre à Poitiers de 18h à 19h30 ».

Sauf nos problèmes organisationnels par les déplacements de étudiants et enseignants, le suivi-évaluation et l'existence de groupes de étudiants, une discussion est menée sur un possible changement de format de master. Est envisagé un possible passage vers un mode d'organisation du master en alternance ou deux sites - soit par un M1 dans une ville, M2 dans l'autre, soit par un master (soit par un master dans une ville et dans des M1 et des M2 dans l'autre ville) ? Une discussion est menée sur les axes de travail de l'année à venir, notamment à la pédagogie et les collègues.





un contact étroit, tout en assurant un plan de cours. Si l'on suppose complètement les séances à l'école, un comparatif dépendant la question de la présence des MSH.

Tout le second principe est probablement préférable sur le plan technique mais il faut bien que les enseignants puissent avoir une certaine liberté de mouvement (notamment en ce qui concerne les M1, voire les M2).

Autre aspect stratégique non négligeable : la présence des MSH permettrait aux étudiants de M1 et M2 de choisir des séquences de formation de la Performance et de l'Autonomie et de la Qualité.

2018-2019 et 2019-2020.

2018-2019, Modalités de recrutement (accès concurrentiel - sélection par entretien, avec un focus sur la motivation et les compétences).

2019-2020, des étudiants ont apprécié de recevoir au second semestre un enseignement sur la préparation d'un entretien.

Il est important cependant d'être présent pour un cours d'initiation en M2. Une session de tests, devant être à des comptes rendus rédigés. Ce cours serait à avoir adapté pour des MSH de Tours, même si il faut veiller à la qualité du travail demandé. Dans l'attente toutefois, ce cours d'initiation pourrait être assuré par un M2.

2018-2019 et 2019-2020.

L'évaluation est devenue complexe pour l'UP. Un compte rendu par le maître. Cependant les étudiants regardent le nombre de compte rendus et ne peut se demander si cet exercice fait vraiment sens.

Théorie : proposer un CR approfondi plutôt que 3 CR à faire toutes à la fois des MSH qui n'auraient rien fait sur une séance (si passant par ailleurs des séances pratiques) ne pouvant pas valider le séminaire avec une seule séance.

Tout ce qui est relatif à un seul compte rendu, et ne pas nécessairement demander aux étudiants de mettre en lien le contenu de la séance avec le sujet de mémoire. En revanche, on peut demander un approfondissement à partir des lectures. Pour les MSH, on définit un nombre minimal de questions (indiquées avec des numéros) et pour ceux qui auraient rédigé cela être plus présents, on demande un travail supplémentaire.

2018-2019 et 2019-2020.

Sur chaque semestre : nombre de semaines de cours, heures de cours d'aller vers 4 à 6 heures de Tonne commune par semestre (à 3 jours plutôt que 2). Cela peut permettre de réduire des frais de déplacement, à condition que les étudiants dorment sur place. Mais est-ce que cela va vraiment garantir une plus forte présence des MSH ? C'est à voir par un comité, éventuellement de par le journal ou les 3 jours suivants ?

2018-2019 et 2019-2020.

Tout à l'heure une demande claire et assez ferme de la part de l'UP de réduire les frais de déplacement. Demander à l'UP de fournir un plan de cours à l'automne - 3000 euros ont été dépensés par l'UP MSH aux dates du 15 janvier à début mars (un demi-annuel pour des déplacements d'enseignants et étudiants). Pour l'instant, un montant total de 500 euros avait été évité par l'UP Tours pour les seuls déplacements étudiants. Il est évident que cela est à l'automne dernier, sans précédent de l'histoire.

On (2018) nous demande donc de réduire les frais. Pour autant, il n'est pas évident qu'on cherche au principe des prises en charge (voilà par le Président).

Quelle stratégie adopter : remettre en question le principe d'une prise en charge systématique ? Réduire le nombre de déplacements et donc augmenter les vicissitudes ? Faire davantage de cours à Tours (sans que le professeur les délégués, y compris professeurs) ?

2018-2019 et 2019-2020.

Il ne faut pas toucher à la répartition des coûts enseignants. En revanche, un ajustement de la répartition par site peut se justifier au regard de l'équilibre des dépenses liées aux déplacements et sur quelques autres facteurs (différences enseignants professeurs résidents à Tours, pour ceux qui viennent de Paris, cela ne fait aucune différence, les déplacements des enseignants leur engageant souvent plus que ceux de Poitiers ne coûtent rien). Si ajustement à y a, il doit rester dans une proportion raisonnable, peut-être ne concerner que le parcours MSH.

(l'offre existe sur un équilibre sur le franc commun et en veillant à une stabilité du master (regardant par exemple les séminaires thématiques et quelques conférences dans chacun).

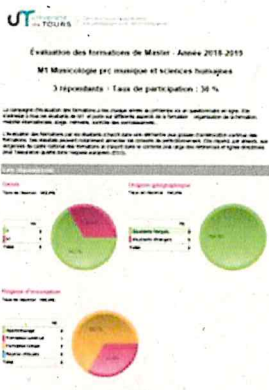
#### MARCHE A SUIVRE

Il faut faire un état des coûts des déplacements étudiants à Poitiers pour pouvoir comparer département de l'Université de Poitiers par rapport à des données sur les déplacements et à obtenir une garantie des coûts (mais pas de coûts des déplacements) afin de ne pas dériver le 5. C'est ce qui a été fait l'année précédente (département de déplacements vers Poitiers, un peu plus cher vers l'UP MSH de Tours - que préférerait par ailleurs les déplacements à l'école Tours (moins coûteux)).

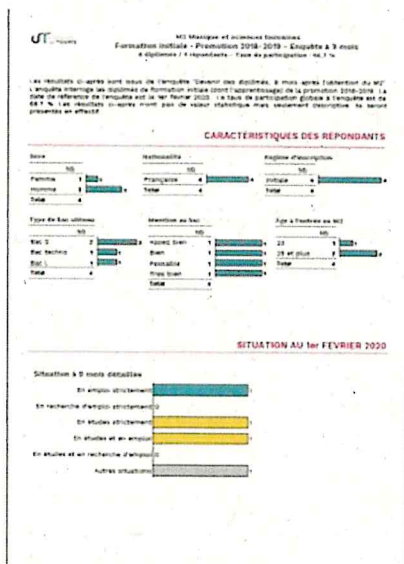
#### ❖ Annexe 4a - Modalités d'évaluation, questionnaires utilisés

Eléments sur l'université de Poitiers : une campagne d'évaluation a été conduite en 2018-19 (1<sup>ère</sup> année d'ouverture de la formation) par l'Observatoire de la réussite et de la vie étudiante. Un seul étudiant y a répondu aussi les données n'ont pas été traitées.

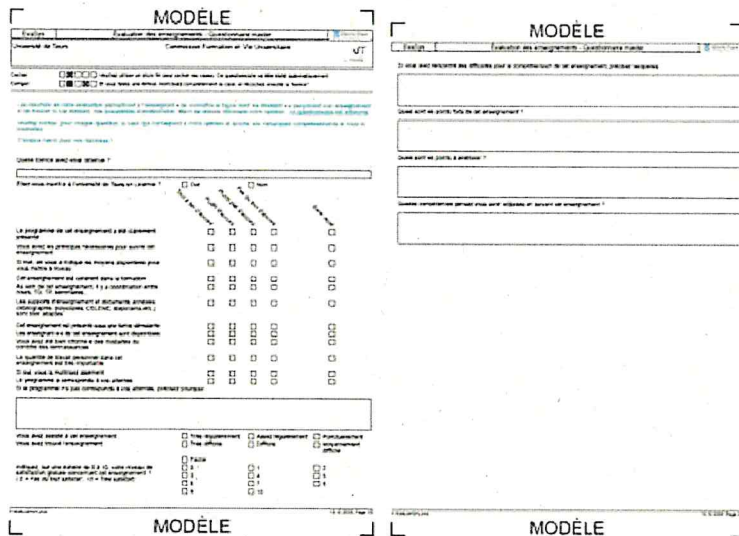
A l'université de Tours, la campagne d'évaluation des formations a lieu au printemps via un questionnaire en ligne. Cette campagne s'adresse à tous les étudiants de M1 et porte sur différents aspects de la formation : organisation de la formation, mobilité internationale, stage, mémoire, contrôle des connaissances... L'évaluation des formations par les étudiants s'inscrit dans une démarche plus globale d'amélioration continue des formations. Ses résultats peuvent notamment alimenter les conseils de perfectionnement. Elle répond, par ailleurs, aux exigences du cadre national des formations et s'inscrit dans le contexte plus large des références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen (ESG). En 2018-2019, 3 étudiants ont répondu à l'enquête lancée par le Pôle Qualité Formations de Tours sur le parcours MSH.



Une enquête sur le devenir professionnel des étudiants issus du parcours MSH a été réalisée 9 mois après l'obtention du master par l'Université de Tours. Nous en reproduisons ici la première page (document de 19 pages). Un étudiant non concerné par cette enquête n'a pas finalisé son master car il a été recruté dans la continuité de son stage.



L'évaluation des enseignements par les étudiants est menée à l'issue de chaque semestre par les Pôles Qualité Formations de l'Université de Poitiers et de l'Université de Tours, sous forme de questionnaire à remplir pour chaque unité d'enseignement (cf. modèle de questionnaire ci-dessous et liste des enseignements concernés)



Liste des enseignements évalués à Tours (Pôle Qualité Formation)

Libellé filière	Effectifs transmis	Effectifs apogee	Code APOGEE	Intitulé enseignement
M1 Musicologie prc musique et sciences humaines	9	9	H7MFOR18	S1_18-19_UE1 Enseignements disciplinaires : Formes et usages de la partition - Évaluation de l'ensemble du séminaire
M1 Musicologie prc musique et sciences humaines	9	9	H7MCON18	S1_18-19_UE1 Enseignements disciplinaires : Concepts et outils
M1 Musicologie prc musique et sciences humaines	10	10	H8MCON18	S2_18-19_UE4 Enseignements disciplinaires : Concepts et outils
M1 Musicologie prc musique et sciences humaines	20	23	H8MNS18	S2_18-19_UE4 Enseignements disciplinaires : Insertion professionnelle et médiation culturelle
M1 Musicologie	31	31	H7MCOM18	S1_19-20_UE 7.2 Compétences auxiliaires : 7.2.1 Compétences numériques
M1 Musicologie	24	23	H7MLV118	S1_19-20_UE 7.2 Compétences auxiliaires : 7.2.2 Langue vivante



❖ **Annexe 4b - Résultats en matière d'amélioration continue**

Outre les évaluations annuelles de la formation et des enseignements, des questionnaires ont été mis en place directement par les responsables au cours des deux premières années, menant à des ajustements de la maquette (2019) et des contenus.

Extrait du bilan 2018-2019 transmis aux Instances hiérarchiques des universités de Poitiers et Tours

Une enquête de satisfaction réalisée en février 2019 auprès des représentants étudiants a fait apparaître les points forts de la formation et des aspects à améliorer.

**Points forts :**

- variété des formats d'enseignements (séminaires d'approfondissement de 18h, séminaires intensifs de 6h, ateliers de recherche, projets tutorés etc.)
- présence d'intervenants internationaux
- ouverture vers des domaines peu représentés au sein de la musicologie française (psychologie de la musique)
- proximité du CESR (accueil de stages, séminaires d'ouverture)
- complémentarité des équipes de Poitiers et Tours pour les enseignements aussi bien que le suivi des mémoires

**Points à renforcer ou améliorer :**

- l'accompagnement à la rédaction du mémoire (recherche documentaire, ressources numériques, logiciels bibliographiques), l'enseignement en épistémologie
- le manque d'enseignants pour le suivi de mémoires dans le domaine des musiques actuelles et de la sociologie de la musique
- l'enseignement optionnel « Médiation culturelle » en M2, mutualisé avec un autre master de Tours, ne correspond pas aux attentes : demande d'un enseignement plus spécifique (politiques culturelles, histoire des institutions musicales, interfaces entre recherche et action culturelle)
- les difficultés rencontrées en début d'année avec la visio-conférence ont par la suite déçu, le dispositif rencontre globalement la satisfaction des étudiants, même si certains cours gagneraient en efficacité s'ils pouvaient être assurés au moins en partie sur un mode présentiel
- les étudiants en première année se sont plaints de ne pas avoir assez de cours
- le suivi à la recherche de stage, l'information sur les débouchés post-master
- nécessité d'une politique commune en matière de prise en charge des déplacements (cf. infra, Bilan financier)

**- Ajustement de la maquette**

Suite à cette enquête réalisée auprès des étudiants en février 2019 et aux retours faits par les enseignants, une proposition de modification de maquette est faite prévoyant :

- l'introduction de deux ateliers méthodologiques supplémentaires : « Accompagnement méthodologique » (tronc commun M1) : « Atelier d'analyse » (M2. S1)
- l'ajout d'un séminaire thématique au second semestre (6h, intervenant international)
- mutualisation des séminaires de M1 et M2 « Musicologie et interdisciplinarité » sous le nouvel intitulé « Musique et Sciences humaines ». Ce séminaire prend la forme d'un cycle accueillant des intervenants de différentes disciplines (intervenants d'autres départements ou présents à l'occasion de journées d'étude et colloques)

- mutualisation des ateliers de recherche M1 et M2 au S2 : suppression d'un atelier de recherche en M1 au S2 (possibilité de choisir des ateliers hors maquette dans le cadre du séminaire d'ouverture)
- dédoublement du « séminaire d'ouverture » (initialement de 24h en M1, désormais 18h en M1 et M2)
- l'ajout d'une journée de présentation des travaux d'étudiants MRPE et MSH

**Maquette 2018-2019**

MASTER 1 <sup>ère</sup> année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre												
A préciser pour chaque élément pédagogique												
SEMESTRE-UE	ECT S	ECT E	Cod	ECT C	ECT R	ECT S	ECT C	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT (=APP)	Durée totale étudiant
<b>Semestre 1 (S1)</b>												
<b>Tronc commun</b>												
UE 1 - Enseignements disciplinaires	9	2	1	3				Concepts et outils	6	12		18
UE 2 - Compétences auxiliaires	6	1	2	3				Formes et usages de la partition	9	9	6	24
			1	3				Compétences numériques		18		18
								Langue vivante		18		18
<b>Parcours MSH</b>												
UE 3 - Formation à la recherche	15	3	1	5				Musicologie et interdisciplinarité	6	12		18
			1	3				Séminaire disciplinaire	18			18
			1	3				Séminaires thématiques	12			12
<b>Total S1</b>	<b>30</b>								<b>51</b>	<b>69</b>	<b>6</b>	<b>126</b>
<b>Semestre 2 (S2)</b>												
<b>Tronc commun</b>												
UE 4 - Enseignements disciplinaires	9	2	1	3				Concepts et outils	6	12	0	18
			2	6				Inversion professionnelle et médiation culturelle	6	6	10	22
UE 5 - Compétences auxiliaires	3	1	1	1				Compétences numériques		6		6
			1	2				Langue vivante		12		12
<b>Parcours MSH</b>												
UE 6 - Formation à la recherche	18		1	6				Séminaire d'ouverture	24			24
			1	6				Séminaire disciplinaire	18			18
			1	6				Atelier de recherche appliquée	18	18		18
<b>Total S2</b>	<b>30</b>								<b>54</b>	<b>54</b>	<b>10</b>	<b>118</b>
<b>Total année (S1+S2)</b>	<b>60</b>								<b>105</b>	<b>123</b>	<b>16</b>	<b>244</b>

MASTER 1 <sup>ère</sup> année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre										
A préciser pour chaque élément pédagogique										
SEMESTRE/UE	ECTS	Coe Effc	Coe Effc	Coe Effc	ECTS par UE	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT (=AAP)	Durée totale étudiant
<b>Semestre 3 (S3)</b>										
<b>Tronc commun</b>										
UE 7 – Enseignements disciplinaires	6	2	3	6		Sources de la performance musicale (3 journées au choix)	12	8		15
UE 8 – Compétences auxiliaires et professionnalisantes	6	1	1	3		Langue vivante		18		18
			1	3		Recherche de stage et insertion professionnelle		6		6
<b>Parcours MSH</b>										
UE 9 – Formation à la recherche et insertion professionnelle	18	3	2	6		Musicologie et interdisciplinarité	6	12		18
			1	6		Séminaires thématiques	12			12
			2	6		Insertion professionnelle		12	12	24
<b>Total S3</b>	<b>30</b>						<b>30</b>	<b>56</b>	<b>12</b>	<b>93</b>
<b>Semestre 4 (S4)</b>										
<b>Tronc commun</b>										
UE 10 – Enseignements disciplinaires	6	2	3	6		Sources de la performance musicale (3 journées au choix)	12	8		15
UE 11 – Compétences auxiliaires et professionnalisantes – Mémoire	9	3	1	3		Langue vivante		12		12
			1	6		Stage ou validation de l'expérience professionnelle				
			5	6		Soutenance d'un mémoire de recherche				
<b>Parcours MSH</b>										
UE 12 – Formation à la recherche et insertion professionnelle	15	3	2	6		Musicologie et interdisciplinarité	6	12		12
			1	6		Atelier de recherche appliquée		12		12
			2	3		Bilan de stage		6		6
<b>Total S4</b>	<b>30</b>						<b>18</b>	<b>50</b>	<b>6</b>	<b>63</b>
<b>Total année (S3+S4)</b>	<b>60</b>						<b>42</b>	<b>112</b>	<b>12</b>	<b>156</b>
<b>Total Master</b>	<b>120</b>						<b>147</b>	<b>235</b>	<b>28</b>	<b>400</b>

Page 51 sur 104

MASTER 1 <sup>ère</sup> année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre									
A préciser pour chaque élément pédagogique									
SEMESTRE/UE	ECTS	Coefficient AUE	Coefficient UE	ECTS par UE	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Enseignant	TD VHT	TP VHT (=APP)	Durée total étudiant
<b>Semestre 7 (S7)</b>									
<b>Tronc commun</b>									
UE 7.1 – Enseignements disciplinaires	9	2							
			2	3	7.1.1 Concepts et outils		18		18
			3	6	7.1.2 Formes et usages de la partition – atelier BNF	8	12	6	26
UE 7.2 – Compétences auxiliaires	6	1							
			1	3	7.2.1 Compétences numériques		18		18
			1	3	7.2.2 Langue vivante		12		12
<b>Parcours MSH</b>									
UE 7.3 – Formation à la recherche	15	3							
			1	3	7.3.1 Musiques et Sciences Humaines		12		12
			1	4	7.3.2 Séminaire disciplinaire	18			18
			-	3	7.3.3 Séminaires thématiques	12			12
			2	4	7.3.4 Atelier de recherche appliquée		18		18
			-	1	7.3.5 Suivi des manifestations scientifiques	6			6
<b>Total S7</b>	<b>30</b>					<b>44</b>	<b>90</b>	<b>6</b>	<b>140</b>
<b>Semestre 8 (S8)</b>									
<b>Tronc commun</b>									
UE 8.1 – Enseignements disciplinaires	9	3							
			2	4	8.1.1 Concepts et outils	6	12		18
			3	3	8.1.2 Accompagnement méthodologique		12		12
			-	2	8.2.3 Insertion professionnelle	6			6
UE 8.2 – Compétences auxiliaires	3	1	2						
			3	1	8.2.1 Compétences numériques			6	6
			-	1	8.2.2 Langue vivante		12		12

Page 52 sur 104

				1	8.2.3 Journées de présentation des travaux ét.			6	6
<b>Parcours MSH</b>									
<b>UE 8.3 – Formation à la recherche</b>	18	2							
			1	5	8.3.1 Médiation culturelle		6	10	16
			1	5	8.3.2 Séminaire d'ouverture	18			18
			2	4	8.3.3 Séminaire disciplinaire	18			18
			-	2	8.3.4 Suivi des manifestations scient.	6			6
			-	2	8.3.5 Séminaire thématique	6			6
<b>Total S8</b>	<b>30</b>					<b>60</b>	<b>42</b>	<b>22</b>	<b>124</b>
<b>Total année (S7+S8)</b>	<b>60</b>					<b>104</b>	<b>132</b>	<b>28</b>	<b>264</b>

MASTER 2 <sup>ème</sup> année= 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre A préciser pour chaque élément pédagogique										
SEMESTRE/UE	ECTS	Coefficient annuel	Coefficient semestriel	ECTS par UE	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT (=AAP)	Durée total e et	
<b>Semestre 9 (S9)</b>										
<b>Tronc commun</b>										
<b>UE 9.1 Enseignements disciplinaires</b>	9	2								
			3	5	9.1.1 Sources de la performance	9	6			15
			2	4	9.1.2 Atelier d'analyse		12			12
<b>UE 9.2 . Compétences auxiliaires et professionnalisant</b>	6	1								
			1	3	9.2.1 Langue vivante		12			12
			1	3	9.2.1 Recherche de stage et insertion professionnelle	2		1/ét		
<b>Parcours MSH</b>										
<b>UE 9.3 – Formation à la recherche et insertion professionnelle</b>	15	3								

Page 53 sur 104

			3	3	9.3.1 Musiques et sciences humaines		12			12
			-	3	9.3.2 Séminaires thématiques	12				12
			3	4	9.3.3 Insertion professionnelle : Agrégation OU Médiation culturelle		12			12
			-	1	9.3.4 Suivi de manifestation scientifique	6				6
			4	4	9.3.5 Atelier de recherche		18			18
<b>Total S9</b>	<b>30</b>					<b>29</b>	<b>72</b>	<b>1</b>		<b>102</b>
<b>Semestre 10 (S10)</b>										
<b>Tronc commun</b>										
<b>UE 10.1 Enseignements disciplinaires</b>	6	1								
			1	6	10.1.1 Sources de la performance musicale	9	6			15
<b>UE 10.2 Compétences auxiliaires et professionnalisant - Mémoire</b>	12	4								
			1	3	10.2.1 Langue vivante		12			12
			-	4	Stage min. 1 mois ou validation de l'expérience professionnelle					
			9	4	Soutenance d'un mémoire de recherche					
				1	Journées de présentation des travaux ét.			6		6
<b>Parcours MSH</b>										
<b>UE 10.3 Formation à la recherche et insertion professionnelle</b>	12	1								
			3	6	10.3.1 Séminaire d'ouverture		18			18
			-	3	10.3.2 Séminaire thématique	6				6
			-	1	10.3.3 Suivi de manifestation scientifique			6		6
			2	2	10.3.4 Bilan du stage		4			4
<b>Total S10</b>	<b>30</b>					<b>15</b>	<b>40</b>	<b>12</b>		<b>67</b>
<b>Total année (S9+S10)</b>	<b>60</b>					<b>44</b>	<b>112</b>	<b>13</b>		<b>169</b>
<b>Total Master</b>	<b>120</b>					<b>148</b>	<b>244</b>	<b>41</b>		<b>433</b>

Page 54 sur 104



❖ **Annexe 5 - Présentation des parcours de la formation**

1- **Première page du site de l'université de Tours** : chaque encadré renvoie à une présentation de la structure de la maquette pour chaque parcours (voir annexe 1b)



2- **Extraits du Livret de l'étudiant 2020-2021 : Parcours MSH**

1. **Généralités**

**Bienvenue dans le master de musicologie des universités Poitiers -Tours**

Le parcours Musique et Sciences Humaines est géré administrativement par l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) Arts et Sciences Humaines de l'Université de Tours, qui est composée de huit départements d'enseignements : Histoire, Histoire de l'art, Musique et Musicologie, Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Sociologie et le Centre de Formation des Musiciens Intervenant.

**A- Présentation de l'UFR ASH de Tours**

Adresse : 3, rue des Tanneurs B.P. 4103 TOURS CEDEX 1.  
 Directeur : M. François-Olivier TOUATI  
 Responsable administratif : M. Benoît WOLF  
 Secrétariat de l'UFR : bureau 240, Tél : 02 47 36 65 32, courriel [secretaash@univ-tours.fr](mailto:secretaash@univ-tours.fr)

**B- Présentation du service de scolarité**

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

Un service à votre disposition  
 Le service de scolarité est situé au 1<sup>er</sup> étage du site des Tanneurs, bureau 117. C'est auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales, les Unités d'enseignements libres...  
 L'information que vous recherchez se trouve sûrement déjà sur [www.ash.univ-tours.fr](http://www.ash.univ-tours.fr). Pensez à consulter la rubrique « Infos pratiques - Questions fréquentes »

Bureau 117, 1<sup>er</sup> étage  
 Tél: 02 47 36 65 35  
[scolash@univ-tours.fr](mailto:scolash@univ-tours.fr)  
 Horaires d'ouverture  
 du lundi au vendredi  
 de 8h30 à 12h00 et  
 de 13h30 à 16h45  
 fermeture au public le lundi matin  
 et le vendredi après-midi

Responsable du service : Mme Isabelle JUIGNET, bureau 115: [isabelle.juignet@univ-tours.fr](mailto:isabelle.juignet@univ-tours.fr)  
 UFR : Unité de Formation et de Recherche

2. **Présentation synthétique de la maquette et présentation de la formation**

MASTER 1<sup>ère</sup> année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre

SEMESTRE/UE	ECT S	8	0	8	0	H	0	M	Éléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale ét.
<b>Semestre 1 (S1)</b>													
<b>Tronc commun</b>													
<b>UE 1 – Enseignements disciplinaires</b>	9	2											
			2	3	7.1.1 Concepts et outils						18		18
			3	6	7.1.2 Formes et usages de la partition – atelier BNF					8	12	6	26
<b>UE 2 – Compétences auxiliaires</b>	6	1											
			1	3	7.2.1 Compétences numériques						18		18
			1	3	7.2.2 Langue vivante						12		12
<b>Parcours MSH</b>													
<b>UE 3 – Formation à la recherche</b>	15	3											
			1	3	7.3.1 Musique et Sciences Humaines						12		12
			1	4	7.3.2 Séminaire disciplinaire					18			18
			-	3	7.3.3 Séminaires thématiques					12			12
			2	4	7.3.4 Atelier de recherche appliquée						18		18
			-	1	7.3.5 Suivi des manifestations scientifiques					6			6
<b>Total S7</b>	<b>30</b>									<b>44</b>	<b>90</b>	<b>6</b>	<b>140</b>
<b>Semestre 2 (S2)</b>													
<b>Tronc commun</b>													
<b>UE 1 – Enseignements disciplinaires</b>	9	3											
			2	4	8.1.1 Concepts et outils					6	12		18
			3	3	8.1.2 Accompagnement méthodologique et mémoire d'étape						12		12
			-	2	8.2.3 Insertion professionnelle					6			6
<b>UE 2 – Compétences auxiliaires</b>	3	1	2										
			3	1	8.2.1 Compétences numériques							6	6
			-	1	8.2.2 Langue vivante						12		12
			1		8.2.3 Journées de présentation des travaux étudiants							6	6
<b>Parcours MSH</b>													
<b>UE 3 – Formation à la recherche</b>	18	2											
			1	5	8.3.1 Médiation culturelle						6	10	16
			1	5	8.3.2 Séminaire d'ouverture					18			18
			2	4	8.3.3 Séminaire disciplinaire					18			18
			-	2	8.3.4 Suivi des manifestations scientifiques					6			6
			-	2	8.3.5 Séminaire thématique					6			6
<b>Total S8</b>	<b>30</b>									<b>60</b>	<b>42</b>	<b>22</b>	<b>124</b>
<b>Total année (S7+S8)</b>	<b>60</b>									<b>104</b>	<b>132</b>	<b>28</b>	<b>264</b>

Page 57 sur 104

**MASTER 2<sup>ème</sup> année= 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre**

SEMESTRE/UE	ECT S	8	0	8	0	H	0	M	Éléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale ét.
<b>Semestre 3 (S3)</b>													
<b>Tronc commun</b>													
<b>UE 1 – Enseignements disciplinaires</b>	9	2											
			3	5	9.1.1 Sources de la performance musicale					9	6		15
			2	4	9.1.2 Atelier d'analyse						12		12
<b>UE 2 – Compétences auxiliaires et professionnalisation</b>	6	1											
			1	3	9.2.1 Langue vivante						12		12
			1	3	9.2.1 Recherche de stage et insertion professionnelle					2		1/ét.	3
<b>Parcours MSH</b>													
<b>UE 3 – Formation à la recherche et Insertion professionnelle</b>	15	3											
			3	3	9.3.1 Musiques et sciences humaines						12		12
			-	3	9.3.2 Séminaires thématiques					12			12
			3	4	9.3.3 Insertion professionnelle : Agrégation OU Médiation culturelle						12		12
			-	1	9.3.4 Suivi de manifestation scientifique					6			6
			4	4	9.3.5 Atelier de recherche						18		18
<b>Total S9</b>	<b>30</b>									<b>29</b>	<b>72</b>	<b>1</b>	<b>102</b>

Page 58 sur 104

Semestre 4 (S4)									
Tronc commun									
UE 1 Enseignements disciplinaires	6	1							
			1	6	10.1.1 Sources de la performance musicale	9	6		15
UE 2 Compétences auxiliaires et professionnalisation - Mémoire	12	4							
			1	3	10.2.1 Langue vivante		12		12
			-	4	Stage min. 1 mois ou validation de l'expérience professionnelle				
			9	4	Soutenance d'un mémoire de recherche				
			1		Journées de présentation des travaux ét.		6		6
Parcours MSH									
UE 3 Formation à la recherche et insertion professionnelle									
	12	1							
			3	6	10.3.1 Séminaire d'ouverture		18		18
			-	3	10.3.2 Séminaire thématique	6			6
			-	1	10.3.3 Suivi de manifestation scientifique			6	6
			2	2	10.3.4 Bilan du stage		4		4
<b>Total S10</b>	<b>30</b>					<b>15</b>	<b>40</b>	<b>12</b>	<b>67</b>
<b>Total année (S9+S10)</b>	<b>60</b>					<b>44</b>	<b>112</b>	<b>13</b>	<b>169</b>
<b>Total Master</b>	<b>120</b>					<b>148</b>	<b>244</b>	<b>41</b>	<b>433</b>

### C - Descriptif des enseignements

#### MASTER 1 - SEMESTRE 1

##### UE 1 – Enseignements disciplinaires

##### Séminaire « Concepts et Outils » (18h)

Page 59 sur 104

6 séances de 3 h

Modalités de suivi : présentiel

Enseignants référents : Philippe Canguilhem et Céline Drèze

Évaluation : un oral et un écrit (session 1) ; un écrit (session 2)

- La recherche en musicologie : théorie et pratique (Philippe Canguilhem, 12h)

Le séminaire se propose de donner des pistes de réflexion et des outils pour permettre aux étudiants de faire leurs premiers pas dans la recherche musicologique. Combinant séquences de cours et échanges informels, les séances s'appuieront sur des discussions issues de lectures musicologiques et des projets de recherche initiaux des étudiants.

- Méthodologie et ressources en musicologie (Céline Drèze, 6h)

Présentation et exploitation des ressources documentaires (format papier et numérique) utiles et nécessaires à la recherche en musicologie. Seront aussi abordés les méthodes de constitution d'une bibliographie (normes de présentation, logiciels bibliographiques, etc.) et le traitement bibliographique des sources primaires et secondaires.

##### Séminaire « Formes et usages de la partition » (26h)

4 séances de 5h obligatoires sur 5 proposées + journée BNF

Modalités de suivi : présentiel et visio-conférence dans l'autre site

Enseignante référente : Louise Bernard de Raymond

Évaluation : un dossier écrit (session 1 et 2).

Ce séminaire est consacré à l'approche critique des sources musicales. Il met en regard différents types de sources musicales élaborées du Moyen-Âge au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Une étude croisée des contextes dans lesquels ces sources étaient élaborées et des fonctions qui leur étaient assignées permet de mettre en évidence les liens étroits entre les différentes formes qu'elles revêtent et les usages qui en étaient faits. L'accent est mis particulièrement sur l'apport que constitue une telle approche critique de la partition dans le domaine de l'interprétation.

#### INFORMATION IMPORTANTE - INSERTION PROFESSIONNELLE

L'UE « Insertion professionnelle » (6HCM), prévue au second semestre, sera cette année anticipée sur le premier semestre et aura lieu le vendredi 9 octobre, sous la forme d'une journée « Découverte des institutions » à Tours, en présentiel ; avec Sylvie Giroud (château de Valençay), Claire Michon (pôle Aliénor, ; *European Association of Conservatoires*), Gilles Delebarre (Cité de la Musique - DEMOS). Coord. : Talia Bachir-Loopuyt

#### UE 2 – Compétences auxiliaires

##### Compétences numériques (18h)

Modalités de suivi : présentiel et distanciel

Enseignants : Thomas Thiébaud (1h présentiel + 5h en distanciel) et Lionel Fandeur (12h)

Évaluation : 2 productions techniques (session 1 et 2)

##### Langues vivantes (Anglais)

Modalités de suivi : présentiel (un cours au choix, à Tours ou Poitiers)

Évaluation : un oral, un écrit (session 1) - un oral (session 2)

- Poitiers, Graeme Watson (24h - pas de cours au S2)

Cours mutualisé avec le master CHP, parcours - Patrimoines et Musées -, salle info 3 :

Page 60 sur 104



- Tours, Frédéric Cerf (12h)

#### UE 3 (MSH) – Formation à la recherche

##### Musique et sciences humaines (12h)

6 séances de 2 heures (M1 + M2 mutualisés)

Modalités de suivi : présentiel à Tours et visio-conférence

Enseignante : Talia Bachir-Loopuyt

Évaluation : compte-rendu écrit (session 1 et 2)

Ce séminaire se déroulera sous la forme d'un cycle de conférences questionnant les relations entre la musicologie et d'autres sciences humaines. Pour chaque séance, une lecture préparatoire est prévue.

##### Séminaire disciplinaire (un séminaire au choix, 12h)

6 séances de 2 heures au CESR à Tours, 59 rue Néricault-Destouches

Modalités de suivi : présentiel

Enseignant : Philippe Canguilhem et Daniel Saulnier

Évaluation (session 1 et 2) : production écrite

##### Séminaire A : « Théorie et pratique de la création musicale à la Renaissance » (Philippe Canguilhem)

Le séminaire se propose d'explorer les conditions dans lesquelles on a inventé la musique polyphonique de la fin du Moyen Âge au 17<sup>e</sup> siècle. À partir de la lecture de sources musicales théoriques et pratiques, on réfléchira notamment aux rapports entre oralité et écriture ainsi qu'aux notions d'improvisation et de composition telles qu'elles étaient envisagées à la Renaissance. Le séminaire interrogera également les apports les plus récents de la bibliographie sur le sujet et les possibilités offertes par les humanités numériques pour mieux comprendre la création polyphonique.

##### Séminaire B : « Performances musicales » (Daniel Saulnier)

Longtemps focalisée sur ses sources écrites (partitions) et les œuvres qu'elles transmettent, la musicologie s'oriente de plus en plus vers l'étude des dimensions pratiques ou performatives de l'art musical. Domaines jusqu'ici cloisonnés, l'histoire de la musique savante occidentale, l'ethnomusicologie, l'étude des musiques actuelles, l'histoire de l'interprétation et des pratiques musicales (ou *performance studies*) tendent à se rejoindre dans leur recherche de méthodes d'appréhension rigoureuse de l'imédiateté de l'expérience musicale. Ce cours évoquera ces questions à travers l'étude de l'interprétation et de la diffusion des musiques anciennes (au disque et au concert) et de leur lien avec les tendances musicales contemporaines.

##### Atelier de recherche (un atelier sur deux au choix, 18h)

Modalités de suivi : présentiel et visio-conférence

Évaluation (session 1 et 2) : production technique ou écrite

##### Atelier A - "Archives sonores", avec Marlène Belly (Poitiers et Tours, présentiel et visio-conférence)

Cet atelier proposera une approche des archives sonores comme source de réflexion scientifique. Il s'agira de préciser la démarche du chercheur face à ce type de documents : qu'apportent les sources orales ? Comment les aborder ? Outre le travail sur des textes de référence, l'atelier sera conduit à partir des fonds sonores déposés sur une plateforme numérique *Francorallté*. Cette plateforme réunit des archives sonores relevant du patrimoine oral de la francophonie (Grand-Ouest français, Canada et Louisiane). Témoinnant d'un socle culturel cohérent, ces archives seront étudiées d'un point de vue musicologique et anthropologique : au regard des fonds chansonniers et musicaux déposés, il s'agira d'approcher ce que donnent à connaître et à comprendre ces sources y compris dans les dynamiques interculturelles des populations concernées. Un pan du séminaire concernera les préoccupations quant à l'archivage et la documentation de ce type d'archive, donnant lieu à une mise en pratique.

Page 61 sur 104

##### Atelier B - "En quête des sons de la ville", avec Sarah Benhalm (présentiel à Tours, visio-conférence à Poitiers)

- Nous proposons d'écouter le monde comme une vaste composition musicale - une composition dont nous serions en partie les auteurs - (Murray Schafer). Dans une perspective de familiarisation à une écoute ouverte qui questionne les conventions musicales et les frontières qui distinguent historiquement, culturellement et ontologiquement la musique des sons et des bruits, l'objectif de l'atelier est de mener une recherche-action sur les sons et atmosphères sonores de la ville de Tours - qu'il s'agisse de lieux consacrés à la musique ou de lieux *a priori* dépourvus de musicalité. Deux objectifs se juxtaposeront : d'une part, réaliser une pièce sonore documentaire à partir de *field recordings*, en rendant compte d'un double regard esthétique et scientifique sur la ville ; d'autre part, mener une réflexion écrite et structurée sur ces paysages sonores à partir de l'enquête réalisée autour de ces échantillonnages et de la littérature scientifique. Cet atelier entre art et science sera l'occasion de se familiariser avec les réflexions caractéristiques des *sound studies* et avec des publications questionnant l'intrication entre musique, environnement sonore et bruit.

##### Séminaires thématiques (chercheurs internationaux invités, 2 séminaires de 6 h)

Modalités de suivi : distanciel et présentiel

Validation : quitus présence (attention : pas de 2<sup>e</sup> session).

- Martin Stokes (King's College London), distanciel  
PART 1 : « Global Histories of Music »

To theorize global music history writing these days is to engage with, and often polemicalize, the separate claims of 'history' and 'ethnography'. Caricatures have emerged on either side of this debate. In this seminar we will ask how this argument has emerged, and why. Methodological concepts such as these need to be approached historically. 'Ethnography' has, of course, meant many things to anthropologists and ethnomusicologists at different times. But the injunction to historicize in music study these days also needs to be questioned. We will consider three different junctures, with reference to the Middle East, for the sharp light they shed on the question of the relationship between 'history' and 'ethnography', variously imagined: Villoteau and the Napoleonic Expedition to Egypt, Lachmann and Comparative Musicology's 'Mediterranean' and Jenkin's Music in the World of Islam ethnographic recordings.

Suggested reading:  
Stokes, Martin, "The Middle East in Music History: An Ethnomusicological Perspective", in Reinhard Strohm (ed.) *The Music Road: Coherence and Diversity in Music from the Mediterranean to India*, Oxford: OUP/The British Academy, 2019, 21-38.

Stokes, M 2018, Notes and Queries on 'Global Music History', in R Strohm (ed.), *Studies on a Global History of Music: A Balzan Musicology Project*. SOAS Musicology Series, Taylor and Francis, pp. 3-17.

##### PART 2 : « Migration, Music and Film »

The field of migrant music studies has been deemed by some to be 'unmappable' (Aksoy 2019) because of the ethical and practical demands it places on researchers these days, and the diversity of responses to them. It may be hard to map, but it is certainly possible to talk about how current concerns engage and develop what is, by now, a long history of thinking about migration within music studies, dating back to the 1970s at least. Seen in broader context, one particular issue comes to the fore, which is the difficulty of talking about migrant music as music, in other words as something generative of meanings, pleasures, fields of communication, interpretation, and so forth, as opposed to talking about music as a way of making a living, as a way of consolidating migrant or refugee politics, as 'pathways towards a more bearable citizenship' (Impey 2019). In other words, talking about music as a way of doing something else. In this seminar we will explore representations of migrant music in film as a means of considering some of the ethnographic opportunities and dilemmas, specifically: Turkish-German art-house cinema director Fatih Akın's *Gegen die Wand/Duvara Karşı* of 2004 (in English, "Head-On"); John Baily's pioneering ethnographic film, *Amlr: An Afghan Refugee's Life in Peshawar, Pakistan* of 1985 ("Amlr") and Palestinian artist Jumana Manna's film-installation *A Magical Substance Flows Into Me* of 2016 ("A Magical Substance").

Suggested reading:  
Bal, Mieke and Miguel Hernández-Navarro. 2011. "Introduction". In *Art and Visibility in Migratory Culture: Conflict, Resistance and Agency*, edited by Mieke Bal and Miguel Hernández-Navarro, 9-20. Amsterdam: Rodopi.

Rasmussen, Anne K., Angela Impey, Rachel Beckles Willson, Ozan Aksoy, Denise Gill, and Michael Frishkopp, "Ethnomusicological Responses to the Contemporary Dynamics of Migrants and Refugees", *Ethnomusicology* 63, no. 2 (2019): 279-314.

Page 62 sur 104

- Katharine Ellis (Cambridge University) :  
« Ecrire une histoire de la vie musicale en France, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles » (conférence d'1h) Pour questionner tout d'abord l'utilité intellectuelle d'une étude de la vie musicale régionale en France, je propose d'examiner 1) la centralisation, puis 2) la décentralisation, puis de m'intéresser 3) à la prise en compte de centres culturels aux frontières parfois perméables ou instables, 4) au nécessaire comparatisme à la fois géographique et historique, pour insister enfin sur 5) une histoire qui s'échappe hors des perspectives monolithiques (~ la nation ~) ou des polarisations brutes (Paris / province, jacobin / régionaliste, métropolitain / rural, musique savante / populaire).  
On poursuivra avec deux séminaires :  
« Valoriser la presse régionale » (2h) : Quelles sont les modalités de production et de diffusion des titres de la presse musicale au deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ? Peut-on les assimiler aux modèles parisiens ? La presse locale joue-t-elle un rôle particulier en province ? À partir d'une carte du réseau de la presse musicale régionale du XIX<sup>e</sup> siècle, on se focalisera ensuite sur quelques études de cas : Angers, Lyon, Nantes, Rennes et Amiens.  
« Traditions populaires et exigences locales/nationales jusqu'au régime de Vichy » (2h)  
Dans la littérature d'histoire française, nous pouvons lire deux grands récits de l'histoire du folklore en France pendant la III<sup>e</sup> République : 1) une trajectoire dans laquelle les traditions rurales restent en dehors du récit national urbain (trop particularistes, elles menacent de détruire l'unité nationale) ; ou 2) plus récemment le contraire, chez Anne-Marie Thiesse, pour laquelle il s'agit d'une exaltation de la région (le petit pays) à travers l'histoire et ses traditions.  
On examinera ici, au moyen de sources musicales et iconographiques, la chanson populaire (chantée et dansée) : symbole particulariste, musique de concours, musique touristique, musique politique/régionaliste, musique exprimant la douleur de l'exilé, enfin (dans un sens très-limité), musique nationale.

Suivi de manifestations scientifiques (1 Journée de 6h)

Modalités de suivi : présentiel obligatoire

Validation : quitus présence (attention : pas de seconde session)

Suggestions (liste non exhaustive) :

Colloque - Terrains communs -, Société Française d'Ethnomusicologie / International Association for the Study of Popular Music (Rennes, 25-27 septembre)

Colloque - Transmettre la musique - (Paris, BnF, 1-2 octobre)

Journée d'étude - Effets esthétiques et culturels de la révolution de l'écrit - (Tours, CESR, 1<sup>er</sup> décembre)

Colloque - Le fait musical religieux : approches croisées histoire-musicologie - (Saintes, 3-5 décembre)

Journée d'étude - Performance et genre - (Tours, 11 décembre)

#### INFORMATION IMPORTANTE - SEMINAIRES D'OUVERTURE

Les séminaires d'ouverture indiqués dans la maquette au second semestre peuvent faire l'objet d'un suivi dès le premier semestre. Vous aurez à choisir 18 heures de cours proposés en musicologie (voir en particulier les enseignements proposés au CESR ou par des chercheurs d'ICD à Tours, au CESC ou au CRIHAM à Poitiers) ou dans d'autres disciplines. Renseignez-vous dès le début de l'année pour étudier les différentes options et examiner leur compatibilité avec votre emploi du temps !

#### MASTER 1 - SEMESTRE 2

UE 1 - Enseignements disciplinaires

Séminaire « Concepts et Outils » (18h)

6 séances de 3 h

Modalités de suivi : présentiel

Enseignants : Talia Bachir-Loopuyt, Céline Drèze

Évaluation : un oral et un écrit (session 1) ; un écrit (session 2)

Enseignement axé au second semestre sur l'historiographie de la musicologie, l'épistémologie et la méthodologie de l'enquête.

Page 63 sur 104

Accompagnement méthodologique et mémoire d'étape (12h)

12 heures TD

Modalités de suivi : présentiel

Enseignante : Talia Bachir-Loopuyt, Céline Drèze

Évaluation : une production écrite (mémoire d'étape, évalué par le tuteur de mémoire et un examinateur externe)

Insertion professionnelle (6h)

Modalités de suivi : présentiel

Évaluation : quitus présence

Journée « Découverte des Institutions », anticipée au premier semestre

UE 2 - Compétences auxiliaires

Compétences numériques

2 séances de 3 h

Modalités de suivi : présentiel

Enseignant : Benoit Aubigny

Évaluation : 1 production technique (session 1 et 2)

Le logiciel *Sonic Visualiser*, outil d'analyse audio.

Langues vivantes (Anglais, 12h pour les étudiants de Tours)

Modalités de suivi : présentiel

Évaluation : un oral, un écrit (session 1) - un oral (session 2)

Journées de présentation des travaux du master MSH et du master MRPE (M1 et M2)

Modalités de suivi : présentiel ou distanciel

Évaluation : quitus présence

Quel que soit l'état d'avancement de sa recherche, chaque étudiant vient la présenter en 10 minutes (M1) ou 15 minutes (M2) à ses camarades et aux enseignants, afin qu'elle soit ensuite l'objet d'un court échange.

UE 3 (MSH) - Formation à la recherche

Médiation culturelle (9h en présentiel + suivi individualisé en distanciel)

Enseignants : David Christoffel

Évaluation : 1 production technique

Projetée en contexte radiophonique, la médiation musicale est soumise à un certain nombre de questions à même de renouveler ses contours. En partant de la présentation d'un certain nombre de créations sonores à vocation de pédagogie musicale, les étudiants bénéficieront d'un encadrement technique et éditorial pour produire eux-mêmes un module radiophonique voué à être diffusé à la radio.

Entre deux séances en présentiel est prévu un suivi à distance, avec envois d'un synopsis, d'un pré-conducteur, puis d'un conducteur accompagné d'éventuels fichiers-son.

Page 64 sur 104



Séminaire disciplinaire (18h, deux séminaires obligatoires de 9h)  
Modalités de suivi : présentiel et visio-conférence dans l'autre site  
Évaluation session 1 et 2 : production écrite

**Séminaire A « Musique et surréalisme, en France, d'Erik Satie à Pierre Boulez » (9h)**  
Enseignant : Henri Gonnard

*Penser la musique à travers ses rapports problématiques avec le mouvement surréaliste, tel est le propos de ces séances. Ce détour sera une manière de « faire parler » un choix de compositions qui seront par là mises à distance, le cas échéant, du néoclassicisme. Mais ces dernières contribueront inversement à montrer la fécondité d'une aventure de l'esprit qui, non contente de tirer son nom de la qualification donnée par Apollinaire à une œuvre dans laquelle la musique prend part - Parade (1917) d'Erik Satie -, est toujours agissante en tant que « centre et absence » du Marteau sans maître (1955) de Pierre Boulez et au-delà.*

**Séminaire B « (In)Forme ? ou la poétique de l'œuvre ouverte »**

Enseignant : Benoit Aubigny

À partir de l'ouvrage d'U. Eco publié il y a plus de cinquante ans, nous étudierons l'émergence et le développement de la poétique de l'œuvre ouverte née du croisement - paradoxal en apparence - de deux esthétiques que tout semble séparer et qui rythment la dialectique musicale entre 1950 et 1970. L'enjeu est-il encore d'actualité ? Quelles leçons et quels jalons ? In fine, nous discuterons de la question de l'œuvre aujourd'hui.

Suivi de manifestations scientifiques (1 journée de 6h)

Modalités de suivi : présentiel obligatoire

Validation : quitus présence (attention : pas de seconde session)

*Des suggestions seront envoyées en début de semestre.*

Séminaires d'ouverture

Modalités de suivi : présentiel obligatoire

Validation : quitus présence

Vous devez suivre 18 heures proposées dans d'autres maquettes (master, école doctorale, ou, sous réserve de l'accord de T. Bachir-Loopuyt, licence).

Séminaire thématique (chercheur invité, 6h)

1 séminaire de 6 heures

Modalités de suivi : présentiel obligatoire

Validation : quitus présence (attention : pas de 2<sup>e</sup> session).

Jeanice Brooks (University of Southampton) : « Nadia Boulanger, compositrice et Interprète »

Dans l'histoire de la musique, Nadia Boulanger est surtout connue comme pédagogue ; parmi ses nombreux élèves figurent les noms de compositeurs qui ont profondément marqué la culture musicale, surtout aux États-Unis. Cependant, ses activités en tant que compositrice et interprète, moins souvent étudiées, révèlent des aspects significatifs non seulement pour sa carrière mais pour l'histoire de la musique et les études de genre au XX<sup>e</sup> siècle. Ce séminaire abordera ses activités de compositrice vers 1910 (notamment avec son opéra *La Ville morte*), puis ses activités de chef d'orchestre dans les années 1930.

## MASTER 2 - SEMESTRE 3

UE 1 – Enseignements disciplinaires

Séminaire « Sources de la performance musicale » (15h)

Page 65 sur 104

3 séances de 5h au choix sur 4 proposées

Modalités de suivi : présentiel ou distanciel

Enseignante référente : Marlène Belly

Évaluation : production écrite : 3 compte-rendus de séances (session 1 et 2)

- Fanny Gribenski, « Accorder le monde : histoire du dlapason »  
La détermination d'une mesure unifiée pour la musique a été l'objet de nombreux débats, au centre d'intenses négociations entre pays et domaines d'expertise. À partir d'une combinaison de perspectives issues de la musicologie, des *sound studies*, de l'histoire transnationale et des études de sciences, on proposera un prolongement sonore aux travaux sur l'histoire des standards scientifiques et techniques, pour mettre en évidence les champs d'expertise et les acteurs impliqués dans la détermination du *la* 440, ainsi que les outils, stratégies et politiques déployées pour mesurer, contrôler et réguler les fréquences sonores.
- Vincent Cotro, « Le disque comme source de la performance et de son analyse en jazz et musiques improvisées »  
Le séminaire proposera dans un premier temps une réflexion sur l'œuvre, son statut et son support dans les productions musicales caractérisées par la performance. Plusieurs textes seront proposés autour de la question du disque comme support de l'œuvre de jazz et de son analyse musicologique, la question des intégrales, l'album acquérant le statut de modèle à reproduire ou d'objet de dévotion. Une deuxième partie (perspectives analytiques) s'intéressera à la façon dont les enjeux variés du support discographique conditionnent l'analyse de l'œuvre enregistrée, à l'échelle de la performance ou de l'album entier. On observera des échantillons empruntés à plusieurs labels contemporains sous l'angle des formats instrumentaux et de la durée, pour faire émerger des relations entre les stratégies compositionnelles et musicales et les caractéristiques du support discographique.
- Clément Cannone, « Analyser l'improvisation ? »  
Qu'analyse-t-on exactement quand on se propose d'analyser une improvisation ? Quels sont les problèmes spécifiques soulevés par les pratiques d'improvisation ? À partir d'exemples tirés essentiellement du jazz et des pratiques de l'improvisation libre, cette séance sera l'occasion d'examiner quelques unes des méthodes qui ont pu être mobilisées pour rendre compte de ce qui se joue dans une improvisation.
- Denis Laborde, « Jouer son propre rôle ? Des migrants dans le *Nabucco* de Verdi (Hambourg, 10 mars 2019) »  
Le 10 mars 2019, l'Opéra de Hambourg présente une nouvelle production de *Nabucco*, l'opéra de Verdi. Mise en scène à distance par Kirill Serebrennikov, assigné en résidence en Russie, cette version inclut la participation de réfugiés pour le chœur des esclaves. La première représentation a lieu le dimanche 10 mars. Sur scène, 40 réfugiés installent des tentes et jouent un peu de leur vie quotidienne après un exil forcé d'Irak, de Syrie ou d'Afghanistan. Des photos de cet exode sont également projetées pour cette version moderne de *Nabucco*, opéra qui évoque l'épisode biblique de l'esclavage des juifs. - Il était clair dès le départ que ce serait une version politique -, affirme Georges Delnon, directeur de l'Opéra - La relation entre un peuple qui perd sa patrie, qui en recherche une nouvelle, avec le problème actuel des réfugiés est assez évident -. Je propose que nous interrogiions ensemble cette évidence.

Atelier d'analyse (4 ECTS) (12h)

4 séances de 3h

Modalités de suivi : présentiel (2 séances), présentiel avec visio-conférence (2 séances)

Enseignant : Vincent Cotro et François Delécluse, cours en présentiel (+ séance en visio)

Évaluation : production orale (exposé) et écrite

L'atelier d'analyse est conçu en relation étroite avec la rédaction du mémoire de M2, lequel requiert à des degrés divers la mise en œuvre de compétences de description et/ou d'analyse de matériaux musicaux variés. Il s'agit de susciter puis d'alimenter une réflexion prenant en compte les spécificités des corpus musicaux et l'articulation de leur analyse à la problématique choisie. La séance introductive guidera les étudiant.e.s vers la préparation d'un exposé oral qui sera suivi d'une production écrite (format court) en guise de support à l'évaluation.

Claude Abromont, *Guide de l'analyse musicale*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019.  
Ian Bent, *L'Analyse musicale. Histoire et méthodes* (1987), trad. Annie Cœurdevey et Jean Tabouret, Nice, Éditions Main d'Œuvre, 1998.  
Rémy Campos et Nicolas Donin (dir.), *L'Analyse musicale. Une pratique et son histoire*, Genève, DROZ/HEM, 2009

Page 66 sur 104



Gonin, Philippe. - Analyser les musiques actuelles : jalons pour une proposition de méthodologie -, *Musurgia*, vol. vol. xxiv, no. 1, 2017, pp. 9-23. <https://doi-org.proxy.scd.univ-tours.fr/10.3917/musur.171.0009>  
 Cugny, Laurent. *Analyser le Jazz*, Paris, Outre Mesure, 2009.  
 Simha Arom et Nathalie Fernando, *La Boîte à outils d'un ethnomusicologue*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2007.  
 Nicholas Cook, - Music as Performance -, dans Martin Clayton et Trevor Herbert et Richard Middleton (dir.), *The Cultural Study of Music. A Critical Introduction*, New York/London, Routledge, p. 184-194.

UE 2 – Compétences auxiliaires et professionnalisation

Langues vivantes (Anglais)

Modalités de suivi : présentiel obligatoire (un cours au choix, à Tours ou Poitiers)

Évaluation : un oral, un écrit (session 1) - un oral (session 2)

- Poitiers, Graeme Watson (24h - pas de cours au 54)  
Cours mutualisé avec le master CHP, parcours - Patrimoines et Musées - :
- Tours, Frédéric Cerf (12h)

Recherche de stage et Insertion professionnelle (3 ECTS)

Modalités de suivi : distanciel

Enseignantes : Odile Pradem-Faure et Talia Bachir-Loopuyt

Évaluation : rapport écrit sans soutenance (session 1 et 2)

1 journée, obligatoire pour les MSH, facultative pour les MRPE

- Choisir et trouver un stage - : Les stages sont l'opportunité d'une mise en situation professionnelle toujours enrichissante. Encore faut-il que le projet de l'étudiant soit en adéquation avec le projet de la structure d'accueil. L'objet du cours portera sur :

- comment choisir cette structure. Constituer une base de données adéquate.
- candidater en se donnant toutes les chances (CV, lettre de motivation, préparation à un entretien)
- construire un projet de territoire et rassembler des partenaires
- définir le thème du mémoire en amont du stage.

INFORMATION IMPORTANTE - INSERTION PROFESSIONNELLE

L'UE « Insertion professionnelle » (6HCM) du M1 aura lieu le vendredi 9 octobre, sous la forme d'une journée - Découverte des institutions - à Tours, en présentiel : avec Sylvie Giroud (château de Valençay), Claire Michon (pôle Aliénor, ; *European Association of Conservatoires*), Gilles Delebarre (Cité de la Musique - DEMOS). Coord. : Talia Bachir-Loopuyt

UE 3 (MSH) – Formation à la recherche

Musique et sciences humaines (12h)

6 séances de 2 heures (M1 + M2 mutualisés)

Modalités de suivi : présentiel à Tours et visio-conférence

Enseignante : Talia Bachir-Loopuyt

Évaluation : compte-rendu écrit (session 1 et 2)

Ce séminaire se déroulera sous la forme d'un cycle de conférences questionnant les relations entre la musicologie et d'autres sciences humaines. Pour chaque séance, une lecture préparatoire est prévue.

Page 67 sur 104

Séminaires thématiques (chercheurs internationaux invités, 2 séminaires de 6 h)

Modalités de suivi : distanciel et présentiel

Validation : quitus présence (attention : pas de 2<sup>e</sup> session).

- Martin Stokes (King's College London), distanciel

PART 1 : « Global Histories of Music »

To theorize global music history writing these days is to engage with, and often polemicalize, the separate claims of 'history' and 'ethnography'. Caricatures have emerged on either side of this debate. In this seminar we will ask how this argument has emerged, and why. Methodological concepts such as these need to be approached historically. 'Ethnography' has, of course, meant many things to anthropologists and ethnomusicologists at different times. But the Injunction to historicize in music study these days also needs to be questioned. We will consider three different junctures, with reference to the Middle East, for the sharp light they shed on the question of the relationship between 'history' and 'ethnography', variously imagined: Villoteau and the Napoleonic Expedition to Egypt, Lachmann and Comparative Musicology's 'Mediterranean' and Jenkin's Music in the World of Islam ethnographic recordings.

Suggested reading:

Stokes, Martin, "The Middle East in Music History: An Ethnomusicological Perspective", in Reinhard Strohm (ed.) *The Music Road: Coherence and Diversity in Music from the Mediterranean to India*, Oxford: OUP/The British Academy, 2019, 21-38.

Stokes, M. 2018, Notes and Queries on 'Global Music History'. in R Strohm (ed.), *Studies on a Global History of Music: A Baztan Musicology Project*. SOAS Musicology Series, Taylor and Francis, pp. 3-17.

PART 2 : « Migration, Music and Film »

The field of migrant music studies has been deemed by some to be 'unmappable' (Aksoy 2019) because of the ethical and practical demands it places on researchers these days, and the diversity of responses to them. It may be hard to map, but it is certainly possible to talk about how current concerns engage and develop what is, by now, a long history of thinking about migration within music studies, dating back to the 1970s at least. Seen in broader context, one particular issue comes to the fore, which is the difficulty of taking about migrant music as music, in other words as something generative of meanings, pleasures, fields of communication, interpretation, and so forth, as opposed to talking about music as a way of making a living, as a way of consolidating migrant or refugee politics, as "pathways towards a more bearable citizenship" (Impey 2019). In other words, talking about music as a way of doing something else. In this seminar we will explore representations of migrant music in film as a means of considering some of the ethnographic opportunities and dilemmas, specifically: Turkish-German art-house cinema director Fatih Akın's *Gegen die Wand/Duvara Karşı* of 2004 (in English, "Head-On"); John Baily's pioneering ethnographic film, *Amir: An Afghan Refugee's Life in Peshawar, Pakistan* of 1985 ("Amir") and Palestinian artist Jumana Manna's film-installation *A Magical Substance Flows Into Me* of 2016 ("A Magical Substance").

Suggested reading:

Bal, Mieke and Miguel Hernández-Navarro. 2011. "Introduction". In *Art and Visibility in Migratory Culture: Conflict, Resistance and Agency*, edited by Mieke Bal and Miguel Hernández-Navarro, 9-20. Amsterdam: Rodopi.

Rasmussen, Anne K., Angela Impey, Rachel Beckles Willson, Ozan Aksoy, Denise Gill, and Michael Frishkopp, "Ethnomusicological Responses to the Contemporary Dynamics of Migrants and Refugees", *Ethnomusicology* 63, no. 2 (2019): 279-314.

- Katharine Ellis (Cambridge University) :

« Écrire une histoire de la vie musicale en France, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles » (conférence d'1h) Pour questionner tout d'abord l'utilité intellectuelle d'une étude de la vie musicale régionale en France, je propose d'examiner 1) la centralisation, puis 2) la décentralisation, puis de m'intéresser 3) à la prise en compte de centres culturels aux frontières parfois perméables ou instables, 4) au nécessaire comparatisme à la fois géographique et historique, pour insister enfin sur 5) une histoire qui s'échappe hors des perspectives monolithiques (- la nation -) ou des polarisations brutes (Paris / province, Jacobin / régionaliste, métropolitain / rural, musique savante / populaire).

On poursuivra avec deux séminaires :

- Valoriser la presse régionale - (2h) : Quelles sont les modalités de production et de diffusion des titres de la presse musicale au deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ? Peut-on les assimiler aux modèles parisiens ? La presse locale joue-t-elle un rôle particulier en province ? À partir d'une carte du réseau de la presse musicale régionale du XIX<sup>e</sup> siècle, on se focalisera ensuite sur quelques études de cas : Angers, Lyon, Nantes, Rennes et Amiens.

« Traditions populaires et exigences locales/nationales jusqu'au régime de Vichy » (2h)

Page 68 sur 104



Dans la littérature d'histoire française, nous pouvons lire deux grands récits de l'histoire du folklore en France pendant la III<sup>e</sup> République : 1) une trajectoire dans laquelle les traditions rurales restent en dehors du récit national urbain (trop particularistes, elles menacent de détruire l'unité nationale) ; ou 2) plus récemment le contraire, chez Anne-Marie Thiesse, pour laquelle il s'agit d'une exaltation de la région (le petit pays) à travers l'histoire et ses traditions.

On examinera ici, au moyen de sources musicales et iconographiques, la chanson populaire (chantée et dansée) : symbole particulariste, musique de concours, musique touristique, musique politique/régionaliste, musique exprimant la douleur de l'exilé, enfin (dans un sens très-limité), musique nationale.

Insertion professionnelle (une option au choix : Agrégation OU Médiation culturelle, 12 h)

Modalités de suivi : distanciel et présentiel

Validation : une production écrite

- Option A - Agrégation : Écriture - Gérard Bougeret (12h)

Modalités de suivi : distanciel

8 séances d'1h30

Validation : une production écrite

L'épreuve d'écriture proposée à l'agrégation se réfère au style classique. Dans le cadre du Master MSH-MRPE, on se propose d'aider les étudiants souhaitant se présenter à ce concours à renouer avec ces exercices exigeants. Pour ce faire, on fera des allers-retours entre des oeuvres ou extraits d'oeuvres emblématiques (analyse des structures et des techniques d'écriture chez Haydn, Mozart, Beethoven) et des exercices progressifs permettant de s'approprier ce langage. Bien que guidé par la perspective de l'agrégation, ce cours est ouvert à tous.

- Option B - Médiation culturelle : connaissance des Institutions musicales - Laura Jouve-Villard (12h)

Validation : une production écrite

Ce cours a pour principal objectif de parcourir les différentes formes et enjeux de médiation de la musique aujourd'hui, en les reliant aux différentes époques et conceptions du soutien au développement de la vie musicale en France, avant et après la création du Ministère des affaires culturelles. Nous mettrons l'accent notamment sur une approche historique et critique de différents projets pour lesquels "la musique", en tant qu'objet de programmation, de pédagogie, de diffusion des connaissances, est mobilisée à des fins de développement territorial.

Suivi de manifestations scientifiques (1 journée de 6h)

Modalités de suivi : présentiel obligatoire

Validation : quitus présence (attention : pas de seconde session)

Suggestions (liste non exhaustive) :

Colloque - Terrains communs - Société Française d'Ethnomusicologie / International Association for the Study of Popular Music (Rennes, 25-27 septembre)

Colloque - Transmettre la musique - (Paris, BnF, 1-2 octobre)

Journée d'étude - Effets esthétiques et culturels de la révolution de l'écrit - (Tours, CESR, 1<sup>er</sup> décembre)

Colloque - Le fait musical religieux : approches croisées histoire-musicologie - (Saintes, 3-5 décembre)

Journée d'étude - Performance et genre - (Tours, 11 décembre)

Atelier de recherche (un atelier sur deux au choix, 18h)

Modalités de suivi : présentiel et visio-conférence dans l'autre site

Évaluation (session 1 et 2) : production technique ou écrite

Atelier A - "Archives sonores", avec Marlène Belly (Poitiers et Tours)

Cet atelier proposera une approche des archives sonores comme source de réflexion scientifique. Il s'agira de préciser la démarche du chercheur face à ce type de documents : qu'apportent les sources orales ? Comment les aborder ? Outre le travail sur des textes de référence, l'atelier sera conduit à partir des fonds sonores déposés sur une plateforme numérique *Francorallté*. Cette plateforme réunit des archives sonores relevant du patrimoine oral de la francophonie (Grand-Ouest français, Canada et Louisiane). Témoignant d'un socle culturel cohérent, ces archives seront étudiées d'un point de vue musicologique et anthropologique : au regard des fonds chansonniers et musicaux déposés, il s'agira d'approcher ce que donnent à connaître et à comprendre

Page 69 sur 104

ces sources y compris dans les dynamiques interculturelles des populations concernées. Un pan du séminaire concernera les préoccupations quant à l'archivage et la documentation de ce type d'archive, donnant lieu à une mise en pratique.

Atelier B - "En quête des sons de la ville", avec Sarah Benhalm (présentiel à Tours, visio-conférence à Poitiers)

- Nous proposons d'écouter le monde comme une vaste composition musicale - une composition dont nous serions en partie les auteurs - (Murray Schafer). Dans une perspective de familiarisation à une écoute ouverte qui questionne les conventions musicales et les frontières qui distinguent historiquement, culturellement et ontologiquement la musique des sons et des bruits, l'objectif de l'atelier est de mener une recherche-action sur les sons et atmosphères sonores de la ville de Tours - qu'il s'agisse de lieux consacrés à la musique ou de lieux a priori dépourvus de musicalité. Deux objectifs se juxtaposeront : d'une part, réaliser une pièce sonore documentaire à partir de *field recordings*, en rendant compte d'un double regard esthétique et scientifique sur la ville ; d'autre part, mener une réflexion écrite et structurée sur ces paysages sonores à partir de l'enquête réalisée autour de ces échantillonnages et de la littérature scientifique. Cet atelier entre art et science sera l'occasion de se familiariser avec les réflexions caractéristiques des *sound studies* et avec des publications questionnant l'intrication entre musique, environnement sonore et bruit.

INFORMATION IMPORTANTE - SEMINAIRES D'OUVERTURE

Les séminaires d'ouverture indiqués dans la maquette au second semestre peuvent faire l'objet d'un suivi dès le premier semestre. Vous devez choisir 18 heures de cours proposés en musicologie ou dans d'autres disciplines (voir en particulier les enseignements proposés au CESR ou par des chercheurs d'ICD à Tours, au CESCUM ou au CRIHAM à Poitiers). Renseignez-vous dès le début de l'année pour étudier les différentes options et examiner leur compatibilité avec votre emploi du temps !

Outre les cours proposés dans d'autres formations, les étudiants en M2 ont aussi la possibilité de suivre des enseignements dans d'autres universités ou participer à la formation - Filmer la musique : cinéma et anthropologie » (Haizebegi/EHESS/BTS Audiovisuel de Biarritz, 14-18 octobre : renseignements auprès de Talia Bachir-Loopuyt)

MASTER 2 - SEMESTRE 4

UE 1 - Enseignements disciplinaires

Séminaire « Sources de la performance musicale » (15h)

3 séances de 5h au choix sur 4 proposées

Modalités de suivi : présentiel

Enseignante référente : Marlène Belly

Intervenants : Louise Bernard de Raymond, Isabelle His, Luc Charles-Dominique, Mario Armellini

Évaluation : une note d'écrit, moyenne de 3 travaux (session 1), une production écrite (session 2)

- Louise Bernard de Raymond, « Les quatuors à cordes joués à la Société des concerts du conservatoire (1832-1870) : des pratiques de répétition singulières révélées par le matériel d'orchestre »

Les conditions du passage du quatuor à cordes de la sphère privée des salons au concert public au XIX<sup>e</sup> siècle constituent un objet important des recherches sur ce genre depuis quelques décennies. Étonnamment, la question de l'exécution de quatuors par des sociétés symphoniques - pourtant sans doute déterminante dans l'institutionnalisation du genre - a été peu discutée. Nous étudierons le cas de la Société des concerts du Conservatoire (SCC) dont les programmes mirent le quatuor à l'honneur entre 1832 et 1870.

Le bouleversement des conditions de pratique du quatuor à cordes opéré par la SCC sera examiné par le biais du matériel d'orchestre annoté conservé au Département de la musique de la Bibliothèque nationale de France. Ces annotations ne seront pas envisagées sous l'angle des études de *performance practice*, mais comme des traces de pratiques de lecture des partitions. Il s'agira de comprendre ce que ces traces peuvent nous dire de la manière dont ces œuvres étaient abordées par des musiciens d'orchestre.

- Mario Armellini, « Toute partition en vaut-elle une autre ? Quelques exemples du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle »

Ce cours propose l'examen critique de différentes typologies de sources musicales (manuscrits autographes, copies, éditions surveillées par l'auteur, éditions d'usage, *Urtext*, éditions critiques) ainsi que leurs caractéristiques et particularités, textuelles et matérielles, et leurs qualités et contre-indications. Dans le contexte des exemples considérés (Scarlatti, Gluck, Haydn, Beethoven, Chopin, Debussy, Stravinsky) seront aussi introduites des notions essentielles de philologie.

Page 70 sur 104

- Luc Charles-Dominique, « Repenser l'histoire, les sources et l'interprétation des musiques pour bandes de violons des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles »  
Les bandes de violons, apparues dès les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, ont connu une histoire essentiellement ménétrière jusque dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle au moins. Jouées dans les cours mais aussi dans des contextes populaires par des musiciens de la grande itinérance, elles ont été sujettes aux transferts culturels de toutes sortes. Si en France, leur disparition est assez précoce, elles ont subsisté jusqu'à nos jours dans d'autres régions d'Europe occidentale (aux mains de musiciens populaires locaux) et d'Europe centrale et balkanique (jouées par des Tsiganes essentiellement). Dans ces conditions, on comprend tout le parti-pris que peuvent tirer de leur étude, mais aussi de celle des transferts culturels tout au long des cinq siècles qui nous séparent de l'apparition de ces consorts populaires, les diverses tentatives actuelles de reconstitution de ces anciennes bandes (vingt-quatre violons, par exemple), notamment pour ce qui concerne le rôle des parties intermédiaires (hautes-contre, tailles et quintes) et, plus généralement, la tenue des instruments, leur jeu, la gestuelle et la corporalité de leurs musiciens, et les styles de ces ensembles très particuliers.
- Benoît Haug, « Analyser ce qui se joue (en remettant les musiciens au centre) »  
Que se passe-t-il lorsque des musiciens ne jouent de la musique ? Qu'observe-t-on, lorsque l'on prend le temps de décrire et décortiquer un processus musical réel, dans ses composantes musicales et sociologiques ? Qu'apprend-on sur la musique, ses supports et vecteurs, son sens, bref, sur l'expérience musicale ? On approchera ces questions sous leurs angles théoriques et pratiques à partir d'une étude de terrain dans le domaine des musiques anciennes, mais également à partir de situations provoquées ensemble.

#### UE 2 – Compétences auxiliaires et professionnalisation

Stage ou validation de l'expérience professionnelle  
Durée : 1 mois (ou équivalent horaire)  
Validation : quitus présence

Soutenance d'un mémoire de recherche  
Validation : mémoire avec soutenance (session 1 et 2)  
Voir *supra*, protocole de soutenance

Langues vivantes (Anglais, 12h pour les étudiants de Tours)  
Modalités de suivi : présentiel  
Évaluation : un oral, un écrit (session 1) - un oral (session 2)

Journées de présentation des travaux du master MSH et du master MRPE (M1 et M2)  
Modalités de suivi : présentiel ou distanciel  
Évaluation : quitus présence  
Quel que soit l'état d'avancement de sa recherche, chaque étudiant vient la présenter en 10 minutes (M1) ou 15 minutes (M2) à ses camarades et aux enseignants, afin qu'elle soit ensuite l'objet d'un court échange.

#### UE 3 (MSH) – Formation à la recherche

Suivi de manifestations scientifiques (1 journée de 6h)  
Modalités de suivi : présentiel obligatoire  
Validation : quitus présence (attention : pas de seconde session)  
*Des suggestions seront envoyées en début de semestre.*

Page 71 sur 104

Séminaires d'ouverture  
Modalités de suivi : présentiel obligatoire  
Validation : quitus présence  
Vous devez suivre 18 heures proposées dans d'autres maquettes (master, école doctorale, ou, sous réserve de l'accord de T. Bachir-Loopuyt, licence).  
Séminaire thématique (chercheur invité, 6h)  
1 séminaire de 6 heures  
Modalités de suivi : présentiel obligatoire  
Validation : quitus présence (attention : pas de 2<sup>e</sup> session).

Jeanice Brooks (University of Southampton) : « Nadia Boulanger, compositrice et interprète »  
Dans l'histoire de la musique, Nadia Boulanger est surtout connue comme pédagogue ; parmi ses nombreux élèves figurent les noms de compositeurs qui ont profondément marqué la culture musicale, surtout aux États-Unis. Cependant, ses activités en tant que compositrice et interprète, moins souvent étudiées, révèlent des aspects significatifs non seulement pour sa carrière mais pour l'histoire de la musique et les études de genre au XX<sup>e</sup> siècle. Ce séminaire abordera ses activités de compositrice vers 1910 (notamment avec son opéra *La Ville morte*), puis ses activités de chef d'orchestre dans les années 1930.  
Bilan de stage (4h)  
Modalités de suivi : présentiel  
Enseignante: Odile Pradem-Faure  
Validation : un rapport écrit sans soutenance

Page 72 sur 104



### 3- Extrait du Livret de l'étudiant : Parcours MRPE

#### 1. Généralités

##### 1. DIPLOME ET DOMAINES D'ETUDES

Le master « Musique : Recherches et Pratiques d'ensemble », proposé par les universités de Poitiers et de Tours en partenariat avec l'Abbaye aux Dames de Saintes et le Pôle Aliénor s'adresse aux étudiants désireux d'associer un parcours de musicien interprète de haut niveau à un travail de recherche. Il mutualise deux unités d'enseignement (UE) sur trois avec un autre parcours. Cette formation aboutit à un Master universitaire délivré par l'Université de Poitiers :

- Diplôme : MASTER
- Domaine : Sciences humaines et sociales
- Mention : Musicologie
- Spécialité : Musique : Recherche et pratiques d'ensemble
- Durée de référence : 4 semestres / 120 ECTS

##### 2. MODALITES D'ACCES AU CONCOURS

La formation s'adresse aux instrumentistes et chanteurs remplissant l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSPM) et d'une Licence de musique et/ou musicologie
- Être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- Être titulaire d'un diplôme d'État de professeur de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie

##### 3. INFORMATIONS PRATIQUES

###### Coordination pédagogique

Université de Poitiers :

- Marlène BÉLLE (Responsable mention Musicologie) - [marlene.belle@univ-poitiers.fr](mailto:marlene.belle@univ-poitiers.fr)
- Céline DREZE (Responsable du parcours MRPE) - [celine.dreze@univ-poitiers.fr](mailto:celine.dreze@univ-poitiers.fr)

Université de Tours :

- Talia BACHIR-LOOPUYT (Responsable du parcours MSH) - [talia.bachir-loopuyt@univ-tours.fr](mailto:talia.bachir-loopuyt@univ-tours.fr)

Abbaye-aux-Dames :

- Catherine PUIG (Directrice pédagogique du Jeune Orchestre de l'Abbaye) - [puig@abbayeauxdames.org](mailto:puig@abbayeauxdames.org)
- Cécile CHEMIN (Chargée de production du JOA/Master) - [chemin@abbayeauxdames.org](mailto:chemin@abbayeauxdames.org)

Pôle Aliénor :

- Claire MICHON (Responsable formation Master) - [c.michon@polealienor.eu](mailto:c.michon@polealienor.eu)

Contact Université de Poitiers

Département de musicologie

Pavillon Universitaire Musique et Danse (Bât. E08)

15, rue Guillaume VII le troubadour - TSA 81118

86073 Poitiers Cedex 9

Secrétariat : Pascale Bianor (05 49 45 42 84) - [pascale.bianor@univ-poitiers.fr](mailto:pascale.bianor@univ-poitiers.fr)

Accueil : Anita Boulay (05 49 45 52 05) - [anita.boulay@univ-poitiers.fr](mailto:anita.boulay@univ-poitiers.fr) ; Mélinda Benoit - [melinda.benoit@univ-poitiers.fr](mailto:melinda.benoit@univ-poitiers.fr)

Page 73 sur 104

UFR Sciences Humaines et arts, dit « Hôtel Fumé » (scolarité, salles informatiques, salle Guillemet, Bibliothèque Universitaire Michel Foucault (ou BUSH))

UFR Sciences Humaines et Arts - Bâtiment E15

8, rue René Descartes - TSA 81118

86073 Poitiers Cedex 9

Accueil : 05 49 45 45 45

Contact Université de Tours

Département de musicologie

5 rue François Clouet

37000 Tours

Secrétariat : Nicole Isoard : 02 47 36 77 33 : [nicole.isoard@univ-tours.fr](mailto:nicole.isoard@univ-tours.fr)

Plans d'accès

Poitiers (centre ville) - [www.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/10/2018/12/plan-poitiers-cv.pdf](http://www.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/10/2018/12/plan-poitiers-cv.pdf)

Tours - [www.ash.univ-tours.fr](http://www.ash.univ-tours.fr) (rubrique - Infos pratiques -)

#### 2. Présentation synthétique de la maquette et présentation de la formation

##### A. Présentation synthétique de la maquette

###### MASTER 1 - MRPE

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<b>UE 1 - Enseignements disciplinaires</b> Concepts et outils (18TD - 3 ECTS) Formes et usages de la partition (10CM, 15TD, 6APP - 6 ECTS)	<b>UE 1 - Enseignements disciplinaires</b> Concepts et outils (18TD - 4 ECTS) Insertion professionnelle (6CM - 2 ECTS)  Accompagnement méthodologique (12TD - 3 ECTS)
<b>UE 2 - Compétences auxiliaires</b> Compétences numériques (18TD - 3 ECTS) Langue vivante (fournir certificat B2) (3 ECTS)	<b>UE 2 - Compétences auxiliaires</b> Compétences numériques (6TD - 1 ECTS) Langue vivante (fournir certificat B2) (1 ECTS) Journée de présentation des mémoires (1 ECTS)
<b>UE 3 - Formation de l'interprète et professionnalisation</b> Pratique instrumentale (12h - 4 ECTS) Musique de chambre (20h - 4 ECTS) Production et diffusion artistique (42h - 7 ECTS)	<b>UE 3 - Formation de l'interprète et professionnalisation</b> Pratique instrumentale (12h - 2 ECTS) Musique de chambre (20h - 3 ECTS) Récital solo et ensembles (4 ECTS)  Production et diffusion artistique (42h - 6 ECTS) Étude des traités (24h - 3 ECTS)

###### MASTER 2 - MRPE

###### SEMESTRE 3

###### SEMESTRE 4

Page 74 sur 104

<p><b>UE 1 - Enseignements disciplinaires</b> Sources de la performance musicale (12CM, 8TD - 5 ECTS) Atelier d'analyse (12TD - 4 ECTS)</p> <p><b>UE 2 - Compétences auxiliaires</b></p> <p>Langue vivante (fournir certificat B2) (2 ECTS)</p> <p>Recherche stage et insertion professionnelle (10TP - 1 ECTS)</p> <p><b>UE 3 - Formation de l'Interprète et professionnalisation</b></p> <p>Pratique instrumentale (12h - 3 ECTS) Musique de chambre (20h - 4 ECTS) Production et diffusion artistique (42h - 6 ECTS) Organologie (24h - 5 ECTS)</p>	<p><b>UE 1 - Enseignements disciplinaires</b> Sources de la performance musicale (12CM, 8TD - 6 ECTS)</p> <p><b>UE 2 - Compétences auxiliaires et professionnalisation</b></p> <p>Stage ou validation expérience professionnelle (4 ECTS) Soutenance d'un mémoire de recherche (4 ECTS) Langue vivante (fournir certificat B2) (3 ECTS) Journée de présentation des mémoires (1 ECTS)</p> <p><b>UE 3 - Formation de l'Interprète et professionnalisation</b></p> <p>Pratique instrumentale (12h - 1 ECTS) Musique de chambre (20h - 4 ECTS) Récital solo et ensembles (3 ECTS)</p> <p>Production et diffusion artistique (42h - 6 ECTS)</p>
--	---

## B. Contenu détaillé des enseignements

### MASTER 1 - SEMESTRE 1

#### UE1 - Enseignements disciplinaires

Séminaire « Concepts et Outils » (18h ; 3 ECTS)

6 séances de 3 h

Modalités de suivi : présentiel

Enseignants référents : Philippe Canguilhem et Céline Drèze

Évaluation : un oral et un écrit (session 1) ; un écrit (session 2)

- La recherche en musicologie : théorie et pratique (Philippe Canguilhem, 12h)  
Le séminaire se propose de donner des pistes de réflexion et des outils pour permettre aux étudiants de faire leurs premiers pas dans la recherche musicologique. Combinant séquences de cours et échanges informels, les séances s'appuieront sur des discussions issues de lectures musicologiques et des projets de recherche initiaux des étudiants.
- Méthodologie et ressources en musicologie (Céline Drèze, 6h)  
Présentation et exploitation des ressources documentaires (format papier et numérique) utiles et nécessaires à la recherche en musicologie. Seront aussi abordés les méthodes de constitution d'une bibliographie (normes de présentation, logiciels bibliographiques, etc.) et le traitement bibliographique des sources primaires et secondaires.

Séminaire « Formes et usages de la partition » (26h ; 6 ECTS)

Page 75 sur 104

4 séances de 5h obligatoires sur 5 proposées + journée BNF

Modalités de suivi : présentiel et visio-conférence dans l'autre site

Enseignante référente : Louise Bernard de Raymond

Évaluation : un dossier écrit (sessions 1 et 2).

Ce séminaire est consacré à l'approche critique des sources musicales. Il met en regard différents types de sources musicales élaborées du Moyen-Âge au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Une étude croisée des contextes dans lesquels ces sources étaient élaborées et des fonctions qui leur étaient assignées permet de mettre en évidence les liens étroits entre les différentes formes qu'elles revêtent et les usages qui en étaient faits. L'accent est mis particulièrement sur l'apport que constitue une telle approche critique de la partition dans le domaine de l'interprétation.

Visite et atelier à la Bibliothèque Nationale de France (Département de la musique, 1 rue Louvois, Paris)

!!! Information importante - Insertion professionnelle !!!

L'UE - Insertion professionnelle - (6H), prévue au second semestre, sera cette année anticipée sur le premier semestre et aura lieu le vendredi 9 octobre, sous la forme d'une journée - Découverte des institutions - à Tours, en présentiel : avec Sylvie Giroud (château de Valençay), Claire Michon (pôle Aliénor ; *European Association of Conservatoires*), Gilles Delebarre (Cité de la Musique - DEMOS).

Coord. : Talia Bachir-Loopuyt

#### UE2 - Compétences auxiliaires

Compétences numériques (18h ; 3 ECTS)

Modalités de suivi : présentiel

Enseignants : Thomas Thiébaud (1h présentiel + 5h en distanciel) et Lionel Fandeur (12h)

Évaluation : 2 productions techniques (sessions 1 et 2)

Gravure musicale : Thomas Thiébaud ; Word / Libre Office : mise en forme d'un document, style, pagination, sommaire

Lionel Fandeur ; Web edition

Langues vivantes (3 ECTS)

Évaluation : fournir un certificat B2

UE3 (MRPE) - Formation de l'Interprète et professionnalisation

Pratique instrumentale, cours d'instrument (12h ; 4 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Important : il revient à chaque étudiant de l'Abbaye d'organiser ses cours d'instruments avec le ou les (maximum 2) professeurs de cours d'instrument qui lui ont été attribués en début d'année, par la direction pédagogique. Il est également de la responsabilité de l'étudiant de compléter et faire signer la fiche de suivi par son ou ses professeurs avant la fin de chaque semestre.

Musique de chambre (20h ; 4 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Page 76 sur 104

JOA : Programme des stages de musique de chambre 2020/2021 (sous réserve de modification) :

- *musique de chambre et médiation avec Arnaud Guillou*

Pôle Aliénor : voir contenu, planning et évaluation spécifiques

Production et diffusion artistique (42h ; 7 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : Programme des stages d'orchestre 2020/2021 (sous réserve de modification) :

*stage d'orchestre dirigé par Christophe Coin*

Pôle Aliénor : en complément du module - Projet de réalisation artistique -, les contenus de ce module - Production et diffusion artistique - sont définis en concertation avec l'étudiant-e en fonction de son projet, de ses besoins en formation et de l'offre annuelle du pôle Aliénor dans le cadre de la formation au DNSPM (UE1, UE3, UE6) : Early Music Lab, rhétorique musicale, contrepoint improvisé, basse continue, accords et tempéraments, sessions spécifiques, etc.

#### MASTER 1 - SEMESTRE 2

UE1 - Enseignements disciplinaires

Séminaire Concepts et Outils (18h ; 4 ECTS)

6 séances de 3 h

Modalités de suivi : présentiel

Enseignants : Talia Bachir-Loopuyt, Céline Drèze

Évaluation : un oral et un écrit (session 1) ; un écrit (session 2)

Enseignement axé au second semestre sur l'historiographie de la musicologie, l'épistémologie et la méthodologie de l'enquête : Céline Drèze ; Talia Bachir Loopuyt

Accompagnement méthodologique et mémoire d'étape (12h ; 3 ECTS)

Modalités de suivi : présentiel

Enseignante : Talia Bachir-Loopuyt, Céline Drèze

Évaluation : une production écrite (mémoire d'étape, évalué par le tuteur de mémoire et un examinateur externe)

Insertion professionnelle (6h ; 2 ECTS)

Modalité de suivi : présentiel

Évaluation : quitus présence

Journée - Découverte - anticipée au premier semestre (9 octobre ; cf. supra)

UE2 - Compétences auxiliaires

Compétences numériques (6h ; 1 ECTS)

2 séances de 3 h

Modalités de suivi : présentiel et distanciel

Enseignant : Benoît Aubigny

Évaluation : 1 production technique (sessions 1 et 2)

Le logiciel *Sonic Visualiser*, outil d'analyse audio.

Langues vivantes (3 ECTS ; 1 ECTS)

Évaluation : fournir un certificat B2

Journées de présentation des travaux du master MSH et du master MRPE (M1 et M2) (1 ECTS)

Modalités de suivi : présentiel ou distanciel

Évaluation : quitus présence

Quel que soit l'état d'avancement de sa recherche, chaque étudiant vient la présenter en 10 minutes (M1) ou 15 minutes (M2) à ses camarades et aux enseignants, afin qu'elle soit ensuite l'objet d'un court échange.

UE3 (MRPE) - Formation de l'Interprète et professionnalisation

Pratique instrumentale, cours d'instrument (12h ; 3 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Musique de chambre (20h ; 4 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : programme des stages de musique de chambre 2020/2021 (sous réserve de modification) :

Pôle Aliénor : voir contenu, planning et évaluations spécifiques

Récital solo et ensembles (4 ECTS)

Évaluation (Abbaye) :

- Session unique - évaluation des pratiques artistiques à travers un récital dont le répertoire sera partiellement imposé.

Production et diffusion artistique (42h ; 6 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : programme des stages d'orchestre 2020/2021 (sous réserve de modification) :

*stage d'orchestre dirigé par Alessandro de Marchi en partenariat avec le Theresia Youth Orchestra*  
*2 stages d'orchestre sous la direction de Philippe Herreweghe et de Stéphanie-Marie Degand*

Pôle Aliénor : en complément du module - Projet de réalisation artistique -, les contenus de ce module - Production et diffusion artistique - sont définis en concertation avec l'étudiant-e en fonction de son projet, de ses besoins en formation et de l'offre annuelle du pôle Aliénor dans le cadre de la formation au DNSPM (UE1, UE3, UE6) : Early Music Lab, rhétorique musicale, contrepoint improvisé, basse continue, accords et tempéraments, sessions spécifiques, etc.

Étude des traités (24h ; 3 ECTS)

Évaluation :

- Première session : 1 oral et 1 écrit
- Seconde session : 1 écrit



Ce séminaire s'attachera à la lecture approfondie des principaux traités musicaux (rhétorique, écrits théoriques, méthodes instrumentales) de la période baroque, et d'en dégager les enjeux fondamentaux afin d'approfondir les connaissances théoriques et amener à de véritables mises en pratique dans l'exécution instrumentale. Les dates de ces séminaires seront communiquées prochainement. Elles seront dans la mesure du possible rattachées aux autres dates des séminaires de l'UE1 et de l'UE2.

#### MASTER 2 - SEMESTRE 3

##### UE1 - Enseignements disciplinaires

##### Séminaire « Sources de la performance musicale » (15h ; 5 ECTS)

3 séances de 5h au choix sur 4 proposées

Modalités de suivi : présentiel ou distanciel

Enseignante référente : Marlène Belly

Évaluation : production écrite : 3 comptes-rendus de séances (session 1 et 2)

- Fanny Gribenski, « Accorder le monde : histoire du diapason »  
La détermination d'une mesure unifiée pour la musique a été l'objet de nombreux débats, au centre d'intenses négociations entre pays et domaines d'expertise. À partir d'une combinaison de perspectives issues de la musicologie, des *sound studies*, de l'histoire transnationale et des études de sciences, on proposera un prolongement sonore aux travaux sur l'histoire des standards scientifiques et techniques, pour mettre en évidence les champs d'expertise et les acteurs impliqués dans la détermination du *la 440*, ainsi que les outils, stratégies et politiques déployées pour mesurer, contrôler et réguler les fréquences sonores.
- Vincent Cotro, « Le disque comme source de la performance et de son analyse en jazz et musiques improvisées »  
Le séminaire proposera dans un premier temps une réflexion sur l'œuvre, son statut et son support dans les productions musicales caractérisées par la performance. Plusieurs textes seront proposés autour de la question du disque comme support de l'œuvre de jazz et de son analyse musicologique, la question des intégrales, l'album acquérant le statut de modèle à reproduire ou d'objet de dévotion. Une deuxième partie (perspectives analytiques) s'intéressera à la façon dont les enjeux variés du support discographique conditionnent l'analyse de l'œuvre enregistrée, à l'échelle de la performance ou de l'album entier. On observera des échantillons empruntés à plusieurs labels contemporains sous l'angle des formats instrumentaux et de la durée, pour faire émerger des relations entre les stratégies compositionnelles et musicales et les caractéristiques du support discographique.
- Clément Cannone, « Analyser l'improvisation ? »  
Qu'analyse-t-on exactement quand on se propose d'analyser une improvisation ? Quels sont les problèmes spécifiques soulevés par les pratiques d'improvisation ? À partir d'exemples tirés essentiellement du jazz et des pratiques de l'improvisation libre, cette séance sera l'occasion d'examiner quelques-unes des méthodes qui ont pu être mobilisées pour rendre compte de ce qui se joue dans une improvisation.
- Denis Laborde, « Jouer son propre rôle ? Des migrants dans le *Nabucco* de Verdi (Hambourg, 10 mars 2019) »  
L'Opéra de Hambourg présente une nouvelle production de *Nabucco*, l'opéra de Verdi. Mise en scène à distance par Kirill Serebrennikov, assigné en résidence en Russie, cette version inclut la participation de réfugiés pour le chœur des esclaves. La première représentation a lieu le dimanche 10 mars. Sur scène, 40 réfugiés installent des tentes et jouent un peu de leur vie quotidienne après un exil forcé d'Irak, de Syrie ou d'Afghanistan. Des photos de cet exode sont également projetées pour cette version moderne de *Nabucco*, opéra qui évoque l'épisode biblique de l'esclavage des Juifs. « Il était clair dès le départ que ce serait une version politique », affirme Georges Delnon, directeur de l'Opéra : « La relation entre un peuple qui perd sa patrie, qui en recherche une nouvelle, avec le problème actuel des réfugiés est assez évident ». Je propose que nous interroguions ensemble cette évidence.

##### Atelier d'analyse (12h ; 4 ECTS)

4 séances de 3h

Modalités de suivi : présentiel (2 séances), présentiel avec visio-conférence (2 séances)

Enseignants : Vincent Cotro et François Delécluse, cours en présentiel (+ séance en visio)

Évaluation : production orale (exposé) et écrite

L'atelier d'analyse est conçu en relation étroite avec la rédaction du mémoire de M2, lequel requiert à des degrés divers la mise en œuvre de compétences de description et/ou d'analyse de matériaux musicaux variés.

Page 79 sur 104

Il s'agira de susciter puis d'alimenter une réflexion prenant en compte les spécificités des corpus musicaux et l'articulation de leur analyse à la problématique choisie. La séance introductive guidera les étudiant.e.s vers la préparation d'un exposé oral qui sera suivi d'une production écrite (format court) en guise de support à l'évaluation.

##### Orientation bibliographique :

Claude Abromont, *Guide de l'analyse musicale*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019.

Ian Bent, *L'Analyse musicale. Histoire et méthodes* [1987], trad. Annie Cœurdevey et Jean Tabouret, Nice, Éditions Main d'Œuvre, 1998.

Rémy Campos et Nicolas Donin (dir.), *L'Analyse musicale. Une pratique et son histoire*, Genève, DROZ/HEM, 2009.

Gonin, Philippe. « Analyser les musiques actuelles : jalons pour une proposition de méthodologie », *Musurgia*, vol. xxiv, no. 1, 2017, pp. 9-23. <https://doi-org.proxy.scd.univ-tours.fr/10.3917/musur.171.0009>

Cugny, Laurent. *Analyser le jazz*, Paris, Outre Mesure, 2009.

Simha Arom et Nathalie Fernando, *La Boîte à outils d'un ethnomusicologue*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2007.

Nicholas Cook, « Music as Performance », dans Martin Clayton et Trevor Herbert et Richard Middleton (dir.), *The Cultural Study of Music. A Critical Introduction*, New York/London, Routledge, p. 184-194.

##### !!! Information importante - Insertion professionnelle !!!

L'UE - Insertion professionnelle - (6H), prévue au second semestre, sera cette année anticipée sur le premier semestre et aura lieu le vendredi 9 octobre, sous la forme d'une journée - Découverte des institutions - à Tours, en présentiel : avec Sylvie Giraud (château de Valençay), Claire Michon (pôle Aliénor, ; *European Association of Conservatoires*), Gilles Delebarre (Cité de la Musique - DENOS).

Coord. : Talia Bachir-Loopuyt

##### UE2 - Compétences auxiliaires et professionnalisation

##### Langues vivantes (3 ECTS)

Évaluation : fournir un certificat B2

##### Recherche de stage et insertion professionnelle (3 ECTS)

Modalités de suivi : distance

Enseignantes : Odile Pradem-Faure et Talia Bachir-Loopuyt

Évaluation : rapport écrit sans soutenance (sessions 1 et 2)

1 journée, obligatoire pour les MSH, facultative pour les MRPE

Choisir et trouver un stage - : Les stages sont l'opportunité d'une mise en situation professionnelle toujours enrichissante. Encore faut-il que le projet de l'étudiant soit en adéquation avec le projet de la structure d'accueil. L'objet du cours portera sur :

- Comment choisir cette structure. Constituer une base de données adéquate
- Candidater en se donnant toutes les chances (CV, lettre de motivation, préparation à un entretien)
- Construire un projet de territoire et rassembler des partenaires
- Définir le thème du mémoire en amont du stage.

séance collective, (Odile Pradem-Faure) puis entretiens individuels (Odile Pradem-Faure et Talia Bachir-Loopuyt)

##### UE3 (MRPE) - Formation de l'interprète et professionnalisation

Pratique instrumentale (12h ; 3 ECTS)

Évaluation :

Page 80 sur 104

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Important : il revient à chaque étudiant de l'Abbaye d'organiser ses cours d'instruments avec le ou les (maximum 2) professeurs de cours d'instrument qui lui ont été attribués en début d'année, par la direction pédagogique. Il est également de la responsabilité de l'étudiant de compléter et faire signer la fiche de suivi par son ou ses professeurs avant la fin de chaque semestre.

#### Musique de chambre (20h ; 4 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : programme des stages de musique de chambre 2020/2021 (sous réserve de modification) :

- *musique de chambre et médiation avec Arnaud Guillou*

Pôle Aliénor : voir contenu, planning et évaluations spécifiques

#### Production et diffusion artistique (42h ; 6 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : Programme des stages d'orchestre 2020/2021 (sous réserve de modification) :

*stage d'orchestre dirigé par Christophe Coin*

Pôle Aliénor : en complément du module « Session d'enregistrement », les contenus de ce module - Production et diffusion artistique - sont définis en concertation avec l'étudiant·e en fonction de son projet, de ses besoins en formation et de l'offre annuelle du pôle Aliénor dans le cadre de la formation au DNSPM (UE1, UE3, UE6) : Early Music Lab, rhétorique musicale, contrepoint improvisé, basse continue, accords et tempéraments, sessions spécifiques, etc.

#### Organologie (24h ; 5 ECTS)

Enseignant : Kai Köpp

Évaluation : quitus présence

Ce séminaire prend des formes différentes selon les spécialités instrumentales des étudiant·es. Il peut être mutualisé avec les étudiants du domaine - orchestre classique et romantique - ou des étudiants en DNSPM de musique ancienne.

Stage d'organologie : en raison de la perte de notre partenariat avec la HKB de Berne, nous communiquerons prochainement les dates de ce séminaire.

#### MASTER 2 - SEMESTRE 4

##### UE1 - Enseignements disciplinaires

Séminaire « Sources de la performance musicale » (15h ; 6 ECTS)

3 séances de 5h au choix sur 4 proposées

Modalités de suivi : présentiel

Enseignante référente : Marlène Belly

Intervenants : Louise Bernard de Raymond, Isabelle His, Luc Charles-Dominique, Mario Armellini

Évaluation : une note d'écrit, moyenne de 3 travaux (session 1), une production écrite (session 2)

Page 81 sur 104

- Louise Bernard de Raymond, « Les quatuors à cordes joués à la Société des concerts du conservatoire (1832-1870) : des pratiques de répétition singulières révélées par le matériel d'orchestre »  
Les conditions du passage du quatuor à cordes de la sphère privée des salons au concert public au XIX<sup>e</sup> siècle constituent un objet important des recherches sur ce genre depuis quelques décennies. Étonnamment, la question de l'exécution de quatuors par des sociétés symphoniques - pourtant sans doute déterminante dans l'institutionnalisation du genre - a été peu discutée. Nous étudierons le cas de la Société des concerts du Conservatoire (SCC) dont les programmes mirent le quatuor à l'honneur entre 1832 et 1870.  
Le bouleversement des conditions de pratique du quatuor à cordes opéré par la SCC sera examiné par le biais du matériel d'orchestre annoté conservé au Département de la musique de la Bibliothèque nationale de France. Ces annotations ne seront pas envisagées sous l'angle des études de performance practice, mais comme des traces de pratiques de lecture des partitions. Il s'agira de comprendre ce que ces traces peuvent nous dire de la manière dont ces œuvres étaient abordées par des musiciens d'orchestre.
- Mario Armellini, « Toute partition en vaut-elle une autre ? Quelques exemples du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle »  
Ce cours propose l'examen critique de différentes typologies de sources musicales (manuscrits autographes, copies, éditions surveillées par l'auteur, éditions d'usage, Urtext, éditions critiques) ainsi que leurs caractéristiques et particularités, textuelles et matérielles, et leurs qualités et contre-indications. Dans le contexte des exemples considérés (Scarlatti, Gluck, Haydn, Beethoven, Chopin, Debussy, Stravinsky) seront aussi introduites des notions essentielles de philologie.
- Luc Charles-Dominique, « Repenser l'histoire, les sources et l'interprétation des musiques pour bandes de violons des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles »  
Les bandes de violons, apparues dès les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, ont connu une histoire essentiellement ménétrière jusque dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle au moins. Jouées dans les cours mais aussi dans des contextes populaires par des musiciens de la grande itinérance, elles ont été sujettes aux transferts culturels de toutes sortes. Si en France, leur disparition est assez précoce, elles ont subsisté jusqu'à nos jours dans d'autres régions d'Europe occidentale (aux mains de musiciens populaires locaux) et d'Europe centrale et balkanique (jouées par des Tsiganes essentiellement). Dans ces conditions, on comprend tout le parti-pris que peuvent tirer de leur étude, mais aussi de celle des transferts culturels tout au long des cinq siècles qui nous séparent de l'apparition de ces consorts populaires, les diverses tentatives actuelles de reconstitution de ces anciennes bandes (vingt-quatre violons, par exemple), notamment pour ce qui concerne le rôle des parties intermédiaires (hautes-contre, tailles et quintes) et, plus généralement, la tenue des instruments, leur jeu, la gestuelle et la corporéité de leurs musiciens, et les styles de ces ensembles très particuliers.
- Benoît Haug, « Analyser ce qui se joue (en remettant les musiciens au centre) »  
Que se passe-t-il lorsque des musicien·ne·s jouent de la musique ? Qu'observe-t-on, lorsque l'on prend le temps de décrire et décortiquer un processus musical réel, dans ses composantes musicales et sociologiques ? Qu'apprend-on sur la musique, ses supports et vecteurs, son sens, bref, sur l'expérience musicale ? On approchera ces questions sous leurs angles théoriques et pratiques à partir d'une étude de terrain dans le domaine des musiques anciennes, mais également à partir de situations provoquées ensemble.

##### UE2 - Compétences auxiliaires et professionnalisation

Stage ou validation de l'expérience professionnelle (4 ECTS)

Durée : 1 mois (ou équivalent horaire)

Validation : quitus présence

Soutenance d'un mémoire de recherche (4 ECTS)

Validation : mémoire avec soutenance (session 1 et 2)

Voir *supra*, protocole de soutenance

Langues vivantes (3 ECTS)

Évaluation : fournir un certificat B2

Journées de présentation des travaux du master MSH et du master MRPE (M1 et M2) (1 ECTS)

Modalités de suivi : présentiel ou distanciel

Page 82 sur 104



Évaluation : quitus présence

Quel que soit l'état d'avancement de sa recherche, chaque étudiant vient la présenter en 10 minutes (M1) ou 15 minutes (M2) à ses camarades et aux enseignants, afin qu'elle soit ensuite l'objet d'un court échange.

UE3 (MRPE) - Formation de l'Interprète et professionnalisaiton

Pratique instrumentale, cours d'instrument (12h ; 1 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Musique de chambre (20h ; 4 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA :

Programme des stages de musique de chambre 2020/2021 (sous réserve de modification) :

*musique de chambre*

Pôle Allégor : voir contenu, planning et évaluation spécifiques

Récital solo et ensembles (3 ECTS)

Évaluation (Abbaye) :

- **Session unique** - évaluation des pratiques artistiques à travers un récital dont le répertoire sera partiellement imposé.

Production et diffusion artistique (42h ; 6 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : Programme des stages d'orchestre 2020/2021 :

- *stage d'orchestre dirigé par Alessandro de Marchi en partenariat avec le Theresia Youth Orchestra*

- *2 stages d'orchestre sous la direction de Philippe Herreweghe et Stéphanie-Marie Degand*

Pôle Allégor : voir contenu, planning et évaluation spécifiques

#### ❖ Annexe 6 - Référentiel de compétences de la formation et liens avec les UE

L'université de Poitiers n'a pas mis en place le référentiel de compétences. Pour autant, la maquette de la formation est, d'ores et déjà, élaborée en ce sens (voir annexe 5, intitulé et organisation de chaque UE)

#### ❖ Annexe 7 - Description de la formation en blocs de compétences

Voir annexe précédente.

#### ❖ Annexe 8 - Règlement des études définissant ces périodes et leurs évaluations

En parcours MSH, les stages doivent durer min. 1 mois (ou éq. en heures). Ils sont soumis à la réglementation en vigueur au sein de l'Université de Tours, qui édite les conventions de stage. Les stages font l'objet d'un rapport et d'une évaluation (cf. ci-dessous : extrait de la notice à la convention de stage).

<p><b>Article 12 - Fin de stage - Rapport - Évaluation</b></p> <p>11. <b>Attestation de stage</b> : à l'issue du stage, l'organisme d'accueil délivre une attestation dont le modèle figure en annexe, mentionnant au minimum la durée effective du stage et, le cas échéant, le montant de la gratification perçue. Le stagiaire devra produire cette attestation à l'appui de la demande éventuelle d'ouverture de droits au régime général d'assurance vieillesse prévue à l'art. L.351-12 du code de la sécurité sociale ;</p>	<p>Conditions de délivrance de l'attestation de stage: <b>MENTION OBLIGATOIRE</b></p> <p>Document permettant au stagiaire de justifier de l'existence du stage pour les cotisations retraite : voir Article L351-27 du code de la sécurité sociale « Les étudiants peuvent demander la prise en compte, pour le régime général de sécurité sociale, des périodes de stage prévues à l'article L. 351-12 du code de l'éducation et éligibles à la gratification prévue à l'article L. 351-12 du même code, sous réserve du versement de cotisations et dans la limite de deux trimestres. Un décret précise les modalités et conditions d'application du présent article, notamment : 1° Le délai de présentation de la demande, qui ne peut être supérieur à deux ans ; 2° Le mode de calcul des cotisations et les modalités d'ajustement de leur versement. Le nombre de trimestres pour lesquels il est possible de cotiser en application du présent article est relatif au nombre de trimestres éligibles au même titre, au 31/12/2019 ».</p>
<p>12. <b>Qualité du stage</b> : à l'issue du stage, les parties à la présente convention sont invitées à formuler une appréciation sur la qualité du stage.</p> <p>Le stagiaire transmet au service compétent de l'établissement d'enseignement un document dans lequel il évalue la qualité de l'accueil dont il a bénéficié au sein de l'organisme d'accueil. Ce document n'est pas en compte dans son évaluation ou dans l'attribution du diplôme ou de la certification.</p>	
<p>13. <b>Remboursement de l'acte de stage</b> : à l'issue du stage, l'organisme d'accueil remplit une fiche d'évaluation de l'acte de stage qu'il retourne à l'enseignant référent. Ce document est annexé au dossier d'évaluation préalable défini en accord avec l'enseignant référent.</p>	
<p>14. <b>Modalités d'évaluation pédagogique</b> : le stagiaire devra préciser la nature du travail à fournir - rapport, etc. - éventuellement en joignant une annexe.</p>	<p>ECTS = european credit transfer system <a href="http://www.universite-education-formation.fr/ects/">http://www.universite-education-formation.fr/ects/</a></p>
<p>15. Le tuteur de l'organisme d'accueil ou tout membre de l'organisme d'accueil appelé à se rendre dans l'établissement d'enseignement dans le cadre de la préparation, du déroulement et de la validation du stage ne peut prétendre à une quelconque</p>	



- ❖ **Annexe 9 - Document MCCC communiqué aux étudiants**  
Document Ametys  
Les informations sont communiquées aux étudiants via les livrets d'étudiants (cf. Annexe 5)

TYPE DIPLOME : Master  
VDI : HSMU1110  
VET : HSMU11180

Domaine : Sciences Humaines et Sociales  
Mention : Musicologie  
Parcours : Parcours Musique : recherche et pratiques d'ensemble

Catalogue : 2020-2021

Code	CM	Code Analyse	Code Angage	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Points MCCU	Volume hor.	MCC SESSION 1				MCC SESSION 2				
										Modal.	Notes	Durée	Coeff.	Remarques	Modal.	Notes	Durée	Coeff.
<b>M1 Musique : recherche et pratiques d'ensemble</b>																		
<b>SEM 1</b> <span style="float:right">60</span>																		
X	O	J03N76P	HSMU121M	UE UE1 Enseignements disciplinaires	3	TD	19											
X	O	J00FQAD	HSMU121M	MAT1 Concepts et outils	3		0	1	COI	EO	15/100			1	ET	FE	40/100	
X	O	J00DHEQ	HSMU122M	MAT1 Formes et usages de la partition	6	CM	10											
X	X	JTYDVGQ	HSMU122M	MAT1 FUP1		TD	15											
X	X	JTYDVALQ	HSMU122M	MAT1 FUP2		APP	6											
X	X	JTYDVKD7	HSMU122M	MAT1 FUP3		AAMATD	6											
X	X	JTYDWB8	HSMU122M	MAT1 FUP4		CM	2											
X	X	JTYDVKM4	HSMU122M	MAT1 FUP5		TD	3											
X	O	J87ZCML	HSMU122U	UE UE 2 Compétences auxiliaires	6	2	TD	30										
X	O	J87ZB6D	HSMU122U	MAT1 compétences numériques	3		0	1	COI	P	50%				ET	P	50%	
X	O	J06BMDQ	HSMU122M	MAT1 Langue vivante	3		0	1	COI	EO	30/100				1	ET	EO	50/100
X	O	J87ZCRA	HSMU123U	UE UE 3 Formation de l'entreprise et professionnalisation	15	5	TD	12										
X	O	J046TGG	HSMU123M	MAT1 Pratique instrumentale	4		ACGATD	12										
X	O	J046E2V	HSMU123M	MAT1 Musique de chambre	4		TD	10										
X	O	J046FJVC	HSMU123M	MAT1 Production et diffusion artistique	7		TD	42										
X	O	J046FJVC	HSMU123M	MAT1 Production et diffusion artistique	7		TD	42										
<b>SEM 2</b> <span style="float:right">60</span>																		
X	O	J046TND	HSMU121U	UE UE 1 Enseignements disciplinaires	9	3	CM	6										
X	O	J046CAF	HSMU121M	MAT1 Concepts et outils	4		TD	12										

ur 104

17/11/2020

Master Musicologie

1/13

Code	CM	Code Analyse	Code Angage	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Points MCCU	Volume hor.	MCC SESSION 1				MCC SESSION 2			
										Modal.	Notes	Durée	Coeff.	Remarques	Modal.	Notes	Durée
X	O	J04ANV5W	HSMU122M	MAT1 Insertion professionnelle	2		CM	6									
X	O	JTBVLS7	HSMU122M	MAT1 Accompagnement méthodologique	3		TD	12									
X	O	J04APY04	HSMU122U	UE UE 2 Compétences auxiliaires	3	1	TD	6									
X	O	J04AUR0B	HSMU122M	MAT1 Compétences numériques	1		TD	6									
X	O	J04ANH2	HSMU122M	MAT1 Langue vivante	3		TD	10									
X	O	JTSANEY	HSMU122M	MAT1 Journée de présentation des mémoires	1		TP	6									
X	O	J04AZTP	HSMU123U	UE UE 3 Formation de l'entreprise et professionnalisation	18	3	CM	24									
X	O	J04ALMW	HSMU123M	MAT1 Pratique instrumentale	2		TD	12									
X	O	J04AJM2C	HSMU123M	MAT1 Musique de chambre	3		TD	12									
X	O	J04AMCV6	HSMU123M	MAT1 Récital solo et ensemble	4		AAMATD	10									
X	O	J04ANTRT	HSMU123M	MAT1 Production et diffusion artistique	6		TD	40									
X	O	J04AFAK	HSMU121M	MAT1 Etude des textes	3		CM	14									

**Légende**

<b>Type des colonnes</b>	
CM	O : obligatoire, K : à choix, F : facultatif
Nat.	Nature d'élément pédagogique
Volume hor.	Volume horaire
Modal.	Modalité
Coeff.	Poids des différents types d'évaluation (en %)
<b>Nature d'enseignement</b>	
CM	CM
TD	TD
TP	TP
AAMATD	Atelier de méthodologie d'apprentissage - TD
AAMATP	Atelier de méthodologie d'apprentissage - TP
AAPPFD	Atelier de pratique pédagogique (MEP) - TD
AAPPFP	Positionnement pédagogique et autoévaluation (MEP) - TP
AATD	Apprentissage et évaluation entre pairs - TD
AATDTP	Atelier de préparation / exploitation de période d'immersion en milieu professionnel - TD
AATEP	Atelier de préparation / exploitation de période d'immersion milieu professionnel - TP
AATP	Apprentissage et évaluation entre pairs - TP
ACCOCM	Coenseignement - CM

<b>Modalité de l'évaluation pour la session 1 des MCC</b>	
COI	COI (cours de contenu intégré)
EM	EM (examen module)
ET	ET (examen terminal)
<b>Modalité de l'évaluation pour la session 2 des MCC</b>	
ET	ET (Examen terminal - pendant la période d'examen)
<b>Nature de l'évaluation pour les MCC</b>	
EO	Epreuve Orale
ET	Ecrit sur table
M	Mémoire sans soutenance
MS	Mémoire avec soutenance
P	Production technique
PA	L'évaluation des pratiques artistiques
PE	Production écrite
PS	L'évaluation des pratiques sportives
PT	L'évaluation des pratiques techniques
Q	Quizz Présence
R	Rapport écrit sans soutenance
RS	Rapport écrit avec soutenance

A.C01D	Coenseignement - TD
A.C01P	Coenseignement - TP
A.J1D	Jeu sérieux (Serious game) - TD
A.J1P	Jeu sérieux (Serious game) - TP
A.M00D	Module de projet pédagogique - TD
A.M00P	Module de projet pédagogique - TP
A.P1	APP
A.PP1D	Positionnement pédagogique et actualisation - TD
A.PP1P	Positionnement pédagogique et actualisation - TP
A.SA1D	Séminaire / Atelier de recherche - TD
A.SA1P	Séminaire / Atelier de recherche - TP
A.S1D	Situation de simulation (et face-à-face pédagogique) - TD
A.S1P	Situation de simulation (et face-à-face pédagogique) - TP
B.EM	Encadrement maître de recherche de Master
B.P1	Projet tutoré
B.SAV	Stage avec visite
B.SD	Stage sans visite
B.SV	Stage sans visite
C.P63	Plateforme lang. esp.
C.PLY	Plateforme langues vivantes
C.P55	Plateforme lang. tur.

Soutenance

TYPE DIPLOME : Master  
VDI : H5MU1210  
VET : H5MU11180

Domaine : Sciences Humaines et Sociales  
Mention : Musicologie  
Parcours : Parcours Musique : recherche et pratiques d'ensemble

Catalogue : 2020-2021

Cvxt?	Cvxt	Code Avenis	Code Appage	Libellé court	Titre	Libellé long	ECTS	Préq. MOU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2				
										Modal.	Matr.	Durée	Coef.	Réorgan.	Modal.	Matr.	Durée	Coef.	Réorgan.
M2 Musique : recherche et pratiques d'ensemble																			
SEM3 JSR1420 Semestre 3 0.0																			
X	O	JBRRKLV	HMAJ01U		UE	UE 1 Enseignements disciplinaires	9		3	CM 12 TD 26 CM 12									
X	O	JBRLCVC	HMAJ01M		MAT	Sources de la performance musicale	5			TD 3 0	1 ET	FE	50/100	1 ET	FE	50/100			
X	X	JTVE3SS			MAT	SPM1				CM 3 TD 2									
X	X	JTVE121			MAT	SPM2				CM 3 TD 2									
X	X	JTVE42H			MAT	SPM3				CM 3 TD 2									
X	X	JTVE42V			MAT	SPM4				CM 3 TD 2 TD 12									
X	O	JTEJQ110			MAT	Atelier d'analyse	4			0	ET	PT	40/100	ET	PT	40/100			
X	O	JBREZMV	HMAJ02U		UE	UE 2 Compétences académiques et professionnalisation	6		2	CM 2 TD 24 TD 12									
X	O	JBREMGQ	HMAJ03M		MAT	Langue vivante	3			0	1 CO	EO	30/100	1 ET	EO	50/100			
X	O	JBREZRV	HMAJ04M		MAT	Recherche de stage et insertion professionnelle	3			CM 2 E-SOV 1 0	1 ET	R	50/100	1 ET	R	50/100			
X	O	JBRECSM	HMAJ05U		UE	UE 3 Formation de l'entreprise et professionnalisation	18		5	CM 6 TD 10 TD 12									
X	O	JBREPSH	HMAJ02M		MAT	Pratique instrumentale	3			0	1 CO	PA	20/100	ET	PA	20/100			
X	O	JBREZDC	HMAJ03M		MAT	Musique de chambre	4			TD 10 A-ANGATP 12									
X	O	JBREBSY	HMAJ02M		MAT	Production et diffusion artistique	5			0	1 CO	PA	30/100						
X	O	JBREJTV	HMAJ02M		MAT	Organologie	5			CM 6 TD 18 0	1 CO	Q	50/100						
SEM4 JSR1624 Semestre 4 0.0																			
X	O	JBREZBP	HMAJ01U		UE	UE 1 Enseignements disciplinaires	6		2										



Cvst?	CM	Code Analyt.	Code Appréh.	Libellé court	Mat.	Libellé long	ECTS	Préval. MCCO	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2					
										Modél.	Matérs.	Durée	Coef.	Remarques	Modél.	Matérs.	Durée	Coef.	Remarques	
X	O	JDEEVA02	HCM-A01M		MAT	Sources de la performance musicale	8		CM 12 TD 8											
X	O	JDEE02DU	HCM-A02U		UE	UE 2 Compétences auxiliaires et professionnalisation - Mémoire	12	4												
X	O	JDEE02S	HCM-A03M		STAG	Stage ou validation de l'expérience professionnelle	4													
X	D	JDEEY22B	HCM-A04M		MAT	Soutenance d'un mémoire de recherche	4													
X	O	JCAAJA03	HAM-03AM		MAT	Langue vivante	3													
X	O	JTANREY			MAT	Journée de présentation des mémoires	1													
X	O	JDEE03U1	HCM-A03U		UE	UE 3 Formation de l'enseignant et professionnalisation	12	4												
X	O	JDEE03S	HCM-A05M		MAT	Pratique instrumentale	1													
X	O	JDEE03M1	HCM-A05M		MAT	Musique de chambre	2													
X	O	JDEE03OT	HCM-A07M		MAT	Rituel solo et ensembles	3													
X	O	JDEE03WF	HCM-A02M		MAT	Production et diffusion artistique	5													

Legende

<b>Titre des colonnes</b>		<b>Modalité de l'évaluation pour la session 1 des MCC</b>
CM	O : obligatoire, Y : à choix, F : facultatif	CCO
Mat	Nature d'examen pédagogique	EM
Volume hor.	Volume horaire	ET
Modél.		<b>Modalité de l'évaluation pour la session 2 des MCC</b>
Coef.	Poids des différents types d'évaluation (en %)	ET
<b>Nature d'enseignement</b>		<b>Nature de l'évaluation pour les MCC</b>
CM	CM	EO
TD	TD	ET
TP	TP	M
A-AMATD	Atelier de méthodologie d'apprentissage - TD	MS
A-AMATP	Atelier de méthodologie d'apprentissage - TP	F
A-APPTD	Atelier de pratique pédagogique (MEEP) - TD	PA
A-APPATP	Positionnement pédagogique et autoévaluation (MEEP) - TP	PE
A-ATD	Apprentissage et évaluation entre pairs - TD	PS
A-ATDSD	Atelier de préparation / exploitation de période d'immersion en milieu professionnel - TD	PT
A-ATDTP	Atelier de préparation / exploitation de période d'immersion en milieu professionnel - TP	Q
A-ATP	Apprentissage et évaluation entre pairs - TP	R
A-COCM	Co-enseignement - CM	RS
A-COTD	Co-enseignement - TD	S
		CCO (corollaire corollaire intégral)
		EM (examen écrit)
		ET (examen terminal)
		ET (examen terminal - pendant la période d'examen)
		Epreuve Orale
		Ecrit sur table
		Mémoire sans soutenance
		Mémoire avec soutenance
		Production technique
		Production écrite
		L'évaluation des pratiques artistiques
		L'évaluation des pratiques sportives
		L'évaluation des pratiques techniques
		Culture Présence
		Rapport écrit sans soutenance
		Rapport écrit avec soutenance
		Soutenance

A-COTP	Co-enseignement - TP
A-JTD	Jeu sérieux (Sérious game) - TD
A-JTP	Jeu sérieux (Sérious game) - TP
A-MCOTD	Module de projet partenarial - TD
A-MCOTP	Module de projet partenarial - TP
APP	APP
A-PPATD	Positionnement pédagogique et autoévaluation - TD
A-PPATP	Positionnement pédagogique et autoévaluation - TP
A-SARTD	Séminaire / Atelier (de recherche) - TD
A-SARTP	Séminaire / Atelier (de recherche) - TP
A-SBTD	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TD
A-SBTP	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TP
B-EM	Engagement mémoire de recherche de Master
B-PT	Projet tutoré
B-SAV	Stage avec visite
B-SD	Stage découverte
B-SSV	Stage sans visite
C-PAS	Plateforme avec suivi
C-PLV	Plateforme langages vivants
C-PS	Plateforme sans suivi

TYPE DIPLOME : Master  
 VET : H5MU1120  
 VET : H4MU12180

Domaine : Sciences Humaines et Sociales  
 Mention : Musicologie  
 Parcours : Parcours Musique et sciences humaines

Catalogue : 2020-2021

Evol?	CMI	Code Annyts	Code Appogé	Libellé court	Tit.	Libellé long	ECTS	Poids MCCU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2				
										Modél.	Nature	Date	Coef.	Remarques	Modél.	Nature	Date	Coef.	Remarques
M1 Musique et sciences humaines																			
SEM 1																			
SEM 1																			
X	O	JBR7ZNP			VE	UE1 Enseignements disciplinaires	9	3	TD 18										
X	O	JCO0QAD	HMAU101M		MAT	Concepts et outils	3		0	1 COI	EO	10/100		1 ET	FE	40/100			
X	O	JCO0HE2	HMAU102M		MAT	Formes et usages de la partition	6		CM 10 TD 15 APP 6										
X	X	JTYDVG0			MAT	FLP1			A-AMATD 6					1 ET	FE	50/100			
X	X	JTYDVALD			MAT	FLP2			CM 2 TD 3										
X	X	JTYDVKD7			MAT	FLP3			CM 2 TD 3										
X	X	JTYDVAIR			MAT	FLP4			CM 2 TD 3										
X	X	JTYDZMH			MAT	FLP5			CM 2 TD 3										
X	O	JBTZCML	HMAU102V		VE	UE 2 Compétences auxiliaires	6	2	TD 36										
X	O	JBTZMB0			MAT	compétences numériques	3		0	COI	P	50%		ET	P	50%			
X	O	JBTZMDG	HMAU103M		MAT	Langue vivante	3		0	1 COI	EO	50/100		1 ET	EO	50/100			
O	O	JBSFSEY			UE	UE 3 Formation à la recherche	15	5	CM 30 TD 36										
X	O	JBSFEKA			MAT	Musicologie et sciences humaines	3		0	1 COI	R	30/100		1 ET	R	25/100			
X	O	JBSFPEK			MAT	Séminaire disciplinaire	4		0	1 COI	FE	25/100		1 ET	FE	25/100			
X	O	JBSFSLD7			MAT	Séminaires thématiques	3		0	COI	Q								
X	O	JTSDH05			MAT	suivi de manifestation scientifique	1		0	COI	Q								
X	O	JTSDH4C			MAT	Atelier de recherche	4		0	ET	PT	50/100		ET	PT	50/100			
SEM 2																			
SEM 2																			
X	O	JAS7ZHD	HMAU101U		UE	UE 1 Enseignements disciplinaires	9	3	TD 12										
X	O	JAS7ZNP	HMAU101M		MAT	Concepts et outils	4		0	COI	FE	40/100		1 ET	FE	40/100			

93 sur 104

17/11/2022

Master Musicologie

7/12

Evol?	CMI	Code Annyts	Code Appogé	Libellé court	Tit.	Libellé long	ECTS	Poids MCCU	Volume hor.	MCC SESSION 1					MCC SESSION 2				
										Modél.	Nature	Date	Coef.	Remarques	Modél.	Nature	Date	Coef.	Remarques
X	O	JDAH4J0N	HMAU102M		MAT	Initiation professionnelle	2		0	1 COI	FE	40/100		1 ET	FE	40/100			
X	O	JTBSVLS7			MAT	Accompagnement méthodologique	3		0	ET	FE	60/100		1 ET	FE	60/100			
X	O	JCAQVW4	HMBL02U		UE	UE 2 Compétences auxiliaires	3	1	TD 6										
X	O	JCAQV08	HMAU103M		MAT	Compétences numériques	1		0	1 COI	P	50/100		1 ET	P	70/100			
X	O	JCAH4ND3	HMAU104M		MAT	Langue vivante	3		0	1 COI	EO	30/100		1 ET	EO	30/100			
X	O	JTLWANEY			MAT	Journée de présentation des mémoires	1		0	COI	Q								
X	O	JBSFMP40			UE	UE 3 Formation à la recherche	18	6	CM 18										
X	O	JBSFCC00			MAT	Séminaire d'ouverture	1		0	COI	FE	40/100		ET	FE	40/100			
X	O	JBSFEP77			MAT	Séminaire disciplinaire	4		0	1 ET	FE	80%		1 ET	FE	80%			
X	O	JTSLVCL7			MAT	Initiation culturelle	5		0	COI	Q								
X	O	JTSLVCL8			MAT	suivi de manifestation scientifique	2		0	COI	Q								
X	O	JTSLVCLF			MAT	Séminaire thématique	3		0	COI	Q								

Légende

Tout les colonnes

CM

TD

TP

A-AMATD

A-ANATP

A-APPFD

A-APPFP

A-ATD

A-ATETD

A-ATETP

A-ATP

A-COIM

Q : obligation X : à choix, F : facultatif

Titulaire d'un diplôme pédagogique

Volume horaire

Modél.

Coef.

Poids des différents types d'évaluation (en %)

Nature d'enseignement

CM

TD

TP

Atelier de méthodologie d'apprentissage - TD

Atelier de méthodologie d'apprentissage - TP

Atelier de pratique pédagogique (MEEP) - TD

Positionnement pédagogique et autoévaluation (MEEP) - TP

Apprentissage et évaluation entre pairs - TD

Atelier de préparation / exploitation de période d'immersion en milieu professionnel - TD

Atelier de préparation / exploitation de période d'immersion en milieu professionnel - TP

Apprentissage et évaluation entre pairs - TP

Coinsegnement - CM

Modalité de l'évaluation pour la session 1 des MCC

COI

EM

ET

Modalité de l'évaluation pour la session 2 des MCC

ET

Nature de l'évaluation pour les MCC

EO

ET

M

MS

P

PA

PE

PS

PT

Q

R

RS

COI (contrôle continu intégral)

EM (examen écrit)

ET (examen terminal)

Modalité de l'évaluation pour la session 2 des MCC

ET (Examen terminal : pendant la période d'examen)

Nature de l'évaluation pour les MCC

Envoies Orals

Exam sur table

Mémoire sans soutenance

Mémoire avec soutenance

Production technique

L'évaluation des pratiques artistiques

Production écrite

L'évaluation des pratiques sportives

L'évaluation des pratiques techniques

Quête Présence

Rapport écrit sans soutenance

Rapport écrit avec soutenance

94 sur 104

17/11/2022

Master Musicologie

2/12

A-COTD	Coenseignement - TD	5	Coencadrement
A-COTP	Coenseignement - TP		
A-JTD	Jeu sérieux (Seriou's game) - TD		
A-JTP	Jeu sérieux (Seriou's game) - TP		
A-MOCTD	Module de projet pédagogique - TD		
A-MOCTP	Module de projet pédagogique - TP		
A-PJP	APJP		
A-PPATD	Post-traitement pédagogique et autoévaluation - TD		
A-PPATP	Post-traitement pédagogique et autoévaluation - TP		
A-SARTD	Séminaire / Atelier (de recherche) - TD		
A-SARTP	Séminaire / Atelier (de recherche) - TP		
A-SITD	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TD		
A-SITP	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TP		
B-EM	Enrichissement mémoire de recherche de Master		
B-PT	Projet Labex		
B-SAV	Stage avec visite		
B-SD	Stage découverte		
B-SVY	Stage sans visite		
C-FAS	Plateforme sans suivi		
C-FLV	Plateforme langues étrangères		
C-FSS	Plateforme sans suivi		

:95 sur 104

17/11/2020

Master Musicologie

9/3

TYPE DIPLOME : Master  
VDI : H5MU1 220  
VET : H5MU12 180

Domaine : Sciences Humaines et Sociales  
Mention : Musicologie  
Parcours : Parcours Musique et sciences humaines

Catalogue : 2020-2021

Code	Titre	Code	Libellé court	Niveau	Libellé long	ECTS	Préreqs	Volume hor.	Modal.	Matr.	Durée	Coef.	MCC-BESSON1	Remarques	MCC-BESSON2	Remarques
M2 Musique et sciences humaines																
SEM2 JB3RDZCF Semestre 2 6.0																
X	O	JB3RDLVE	H5MA081U	UE	UE 1 Enseignements disciplinaires	9	3	CM 12 TD 20								
X	O	JB3RDLVQ	H5MA020M	MATI	Sources de la performance musicale	5		CM 12 TD 6								
X	X	JTVE3155		MATI	SPM1			CM 3 TD 2						1 ET PE 50/100		1 ET PE 50/100
X	X	JTVE3121		MATI	SPM2			CM 3 TD 2								
X	X	JTVE3248		MATI	SPM3			CM 3 TD 2								
X	X	JTVE3219		MATI	SPM4			CM 3 TD 2								
X	O	JTJG2110		MATI	Atelier d'analyse	4		CM 12 TD 12						1 ET PT 40/100		1 ET PT 40/100
X	O	JB3R2MAY	H5MA032U	UE	UE 2 Compléments académiques et professionnalisation	6	2	CM 2 TD 24								
X	O	JB3R2M1Q	H5MA020M	MATI	Langue vivante	3		CM 2 TD 12						1 ODI EO 30/100 1 ODI PE 20/100		1 ET EO 50/100
X	O	JB3R2M1V	H5MA030M	MATI	Recherche de stage et insertion professionnelle	3		CM 2 TD 1						1 ET R 50/100		1 ET R 50/100
X	O	JB3H46TM		UE	UE 3 Formation à la recherche et insertion professionnelle	15	5	CM 12 TD 12								
X	X	JCB11K03		MATI	Agrégation ou médiation	4		CM 12 TD 12						1 ODI PE 30/100		1 ET PT 30/100
X	X	JTSH2P5H		MATI	surv de manifestation scientifique	1		CM 12 TD 12						1 ODI G		
X	X	JTSH2S2T		MATI	Atelier de recherche	4		CM 12 TD 18						1 ET PT 40/100		1 ET PT 40/100
X	X	JCBP1D1A		MATI	Musiques et sciences humaines	1		CM 12 TD 12						1 ODI R 30/100		1 ET R 25/100
X	X	JCBP1D1T		MATI	Séminaires thématiques	1		CM 12 TD 12						1 ODI G		
SEM4 JB3FE1D2 Semestre 4 6.0																
X	O	JB3R2ZM	H5MA081U	UE	UE 1 Enseignements disciplinaires	6	2	CM 12 TD 12								
X	O	JB3R2N2X	H5MA020M	MATI	Sources de la performance musicale	5		CM 12 TD 6								

:6 sur 104

17/11/2020

Master Musicologie

10/3



Euse?	Ord.	Code Identif.	Code Appogé	Libellé court	Nat.	Libellé long	ECTS	Points MCC0	Volume hor.	MCC SESSION 1				MCC SESSION 2						
										Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques	Modal.	Nature	Durée	Coeff.	Remarques	
										TD	8									
X	0	J08C070U	H08M420U	UE 2	UE	Compétences auxiliaires et professionnalisation - Mémoire	12	4												
X	0	J08EK02	H08M420M	STAG		Stagiaire de validation de l'expérience professionnelle	4		0	CO	Q									
X	0	J08EY238	H08M420M	MAT1		Soutenance d'un mémoire de recherche	4		0	1 ET	S	0h45	25/100		1 ET	MC	S	0h45	25/100	
										1 ET	MO		25/100		1 ET	S	0h45	45/100		
X	0	J0AAAK03	H08M420M	MAT1		Langue vivante	3			TD	12									
										1 CO	EO		30/100		1 ET	EO		30/100		
										1 CO	PE		20/100							
X	0	J7LJNVEY		MAT1		Journée de présentation des mémoires	1			TP	6									
										0	CO	Q								
X	0	J08E03U		UE	UE	3 Formation à la recherche et insertion professionnelle	12	6												
X	0	JLZQ13M		UE		Séminaire d'ouverture	6			A-SARTD	18									
										0	CO	PE	60/100	Selon la nature du séminaire choisi, l'évaluation peut être de nature différente		ET	FE		60/100	
X	0	J08IOV01		MAT1		Cours de manifestation scientifique	1			A-SARTD	6									
										0	CO	Q								
X	0	J08PQEV		MAT1		Etape de stage	2			TD	4									
										0	1 CO	R	40/100					ET	R	40/100
X	0	J7LJLXK		MAT1		Séminaire théorique	3			CM	6									
										0	CO	Q								

**Légende**

**Titre des colonnes**

Ord.	Ordre des matières
Nat.	Nature d'élément pédagogique
Volume hor.	Volume horaire
Modal.	Modalité
Coeff.	Coefficient
Nature d'enseignement	Nature de l'enseignement
CM	Cours magistral
TD	Travaux dirigés
TP	Travaux pratiques
A-AMATD	Atelier de méthodologie d'apprentissage - TD
A-AMATP	Atelier de méthodologie d'apprentissage - TP
A-APFD	Atelier de pratique pédagogique (MEEP) - TD
A-APFP	Atelier de pratique pédagogique (MEEP) - TP
A-ATD	Apprentissage et évaluation entre pairs - TD
A-ATSD	Apprentissage et évaluation entre pairs - TP
A-ATETD	Atelier de préparation - exploitation de période d'immersion en milieu professionnel - TD
A-ATETP	Atelier de préparation - exploitation de période d'immersion en milieu professionnel - TP
A-ATP	Apprentissage et évaluation entre pairs - TP
A-CCOM	Co-enseignement - CM
A-COTD	Co-enseignement - TD
A-COTP	Co-enseignement - TP

**Modalité de l'évaluation pour la session 1 des MCC**

CO	CO (coefficient corrigé intégré)
EM	EM (examen écrit)
ET	ET (examen terminal)

**Modalité de l'évaluation pour la session 2 des MCC**

ET	ET (examen terminal - pendant la période d'examen)
----	--

**Nature de l'évaluation pour les MCC**

EO	Exercice Orale
ET	Exercice sur table
M	Mémoire sans soutenance
MS	Mémoire avec soutenance
P	Production technique
PA	L'évaluation des pratiques artistiques
PE	Production écrite
PS	L'évaluation des pratiques sportives
PT	L'évaluation des pratiques techniques
Q	Quête Révisée
R	Rapport écrit sans soutenance
RS	Rapport écrit avec soutenance
S	Système

A-JTD	Jeu sérieux (Serious game) - TD
A-JTP	Jeu sérieux (Serious game) - TP
A-MO1TD	Module de projet participatif - TD
A-MO1TP	Module de projet participatif - TP
APP	APP
A-PPATD	Positionnement pédagogique et autoévaluation - TD
A-PPATP	Positionnement pédagogique et autoévaluation - TP
A-SARTD	Séminaire (Atelier de recherche) - TD
A-SARTP	Séminaire (Atelier de recherche) - TP
A-SISTD	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TD
A-SISTP	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TP
B-EN	Enrichissement mémoire de recherche de Maser
B-ET	Projet EUSE
B-SAV	Stage avec visite
B-SO	Stage découverte
B-S3V	Stage sans visite
C-FAS	Plateforme avec suivi
C-FLV	Plateforme langages interactives
C-F18	Plateforme sans suivi

Légende

Type des colonnes

CM  
Nuc  
Volume hor  
Modal  
CoeP

Nature d'enseignement

CM  
TD  
TP  
AAMATD  
AAMATP  
AAPFTD  
AAPFTP  
AATD  
AATETD  
AATETP  
AATP  
ACOCM  
ACOTD  
ACOTP  
AJTD  
AJTP  
AMOOTD  
AMOOTP  
APP  
APPATD  
APPATP  
ASATD  
ASATP  
ASISTD  
ASISTP  
BEM  
BET  
BSAV  
BSO  
BSV  
CPAS  
CPLV  
CPSA

O (obligatoire, X à choix, F facultatif)  
Nature d'enseignement pédagogique  
Volume horaire  
Modalité  
Poids des différents types d'évaluation (en %)  
CM  
TD  
TP  
Atelier de méthodologie d'apprentissage - TD  
Atelier de méthodologie d'apprentissage - TP  
Atelier de pratique pédagogique (MEEF) - TD  
Positionnement (pédagogique et actualisation (MEEF) - TP  
Apprentissage et évaluation entre pairs - TD  
Atelier de préparation / exploitation de période d'immersion en milieu professionnel - TD  
Atelier de préparation / exploitation de période d'immersion en milieu professionnel - TP  
Apprentissage et évaluation entre pairs - TP  
Coenseignement - CM  
Coenseignement - TD  
Coenseignement - TP  
Jeu sérieux (Sérieux game) - TD  
Jeu sérieux (Sérieux game) - TP  
Module de projet partenarial - TD  
Module de projet partenarial - TP  
APP  
Positionnement pédagogique et actualisation - TD  
Positionnement pédagogique et actualisation - TP  
Séminaire / Atelier de recherche - TD  
Séminaire / Atelier de recherche - TP  
Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TD  
Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TP  
Encadrement mémoire de recherche de Master  
Projet tutoré  
Stage avec visite  
Stage découverte  
Stage sans visite  
Plateforme avec son  
Plateforme langues vivantes  
Plateforme sans son

Modalité de l'évaluation pour la session 1 des MCC

COI  
EM  
ET

Modalité de l'évaluation pour la session 2 des MCC

ET

Nature de l'évaluation pour les MCC

EO  
ET  
M  
MS  
P  
PA  
PE  
PS  
PT  
Q  
R  
RS  
S

Epreuve Orale  
Ecrit sur table  
Mémoire sans soutenance  
Mémoire avec soutenance  
Production technique  
L'évaluation des pratiques artistiques  
Production écrite  
L'évaluation des pratiques sportives  
L'évaluation des pratiques techniques  
Quizzs Présence  
Rapport écrit sans soutenance  
Rapport écrit avec soutenance  
Soutenance

❖ Annexe 10 – Autres

Programmes des manifestations publiques liées au master :

- Journées de présentation des travaux des étudiants (2020)
- Journée Découverte des institutions 2020 (UE Insertion Professionnelle M1)
- Séminaire Musique et Sciences Humaines

**Master de musicologie**  
Parcours Musique et Sciences Humaines (MSH)  
et parcours Musique : recherche et pratiques d'ensemble (MRPE)

Journées de présentation des mémoires  
12- 15 Mai 2020

**Mardi 12 mai, 14h-17h**

**Instruments et formations**

- Simon Sillas (M1) : Naissance de la guitare à six cordes : physiologie et nouvelles attentes de la facture instrumentale dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle  
Ailin Armand (M1) : The tablatures of French chansons in the Siena lute ms (Italy, ca. 1580) (Les tablatures de chansons françaises dans le ms. de luth de Sienne (Italie, vers 1580))  
Antoni Llofriu (M1) : Le bajón en Espagne à l'époque classique et romantique  
Emmanuel Le Pape du Teillet (M1) : Portrait du hautbois dans la musique symphonique romantique  
Sélim Couaj (M2) : L'accroître dans la musique arabe au XX<sup>e</sup> siècle (titre à confirmer)  
Pauline Evzline (M1) : De « l'identité » de deux flûtes : Tin Whistle et flûte irlandaise, les faux jumeaux de la tradition de l'île d'Émeraude (titre à confirmer)  
Nina Dangerson (M2) : La coexistence du cor naturel et du cor à piston entre 1830 et 1880  
Iris Parizot (M1) : Les débuts du quatuor à cordes  
Amélie Melogay (M2) : Utilisation du pouce de la main gauche au violoncelle de Francesco Alboreo à Jean-Louis Dupont (1691-1806) : genèse d'une technique révolutionnaire dans l'histoire du violoncelle  
Jean Couhamère (M1) : Évolution et transmission de la technique de la guitare flamenco du début du XX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui

**Mercredi 13 mai, 9h-12h**

**Forme et musique**

- Théo Richard (M1) : De la conception d'un art nouveau : philosophie de la pratique compositionnelle dans les ballades et strophes polyphoniques de Guillaume de Machaut (titre à confirmer)  
Gabriel Bruin (M1) : Liszt et B. Meyer, la musique et le jeu : investissement d'Édouard et signification en musique dans de nouveaux territoires  
Madeleine de Bassac (M1) : L'esthétique musicale de Mallarmé, constantes et évolutions  
Joaquim Mute de Falaise (M1) : La musique au service de la paix : des rapports entre humanité et pouvoir  
**Étude d'œuvres**  
Pauline Clavaux (M2) : Rayon des solistes (1910) et La Poêle noire (1931) de Manuel Rosenthal : une vision française de la modernité dans l'entre-deux guerres  
Marion Pichet-Perret (M1) : Pentabukle (1881-1885) de Hugo Wolf, un poème symphonique emblématique et novateur  
Éla Bada (M2) : Thèmes à l'hôtel de Pascal Collasse (1649-1799) et la question de l'héritage lullyen  
Joanna Akonowicz (M2) : Édition critique du Concerto pour violon en fa mineur du compositeur sud-africain Helmich Roman (1694-1758)  
Claudia Anichini (M2) : Le charme sans époque des symphonies de Gustav Mahler

**Jeu 14 mai, 14h-17h**

**Musique et image**

- Martin Couvillard (M3) : La musique et les pratiques musicales et rituelles dans le mouvement brésilien du cinema novo : le cas de Claudio Rocha  
Aimée Garnier (M1) : Perception et mémoire de la musique dans la série télévisée Game of Thrones

Page 101 sur 104

- Lucas Boissie (M1) : La musique de jeux vidéo, du jeu en musique à l'œuvre en jeu : l'exemple de Nobuo Uematsu dans Final Fantasy VI  
Karl Vercq (M1) : Formes de la vulgarisation de la théorie musicale sur internet (titre à confirmer)

**Genres et minorités**

- Anthony Bessito (M2) : L'homosexualité dans le blues des Années 20 aux États-Unis  
Majdi Messaoudi (M2) : Musique, migration, engagement politique : la trajectoire d'un musicien algérien en France (titre à confirmer)  
Clémence Bourgeois (M1) : La compositrice Clémence Grandval (1828-1907)  
Léa Rey-Jerôme (M1) : De 1900 à nos jours : situations et places des femmes, instrumentistes en musique traditionnelle

**Créations contemporaines**

- Quentin Manuelli (M1) : Musiques indonésiennes de Kalimantan Ouest : continuité entre traditions et expérimentations  
Cyril Amato (M1) : Des hymnes algériens en France ! Les chants de supporters dans les stades de rugby  
Élise Noaille (M1) : Acteurs et actrices de l'improvisation libre : quelle individualité pour quelle liberté collective ?

**Vendredi 15 mai, 9h-12h et 13h30-15h**

**Pédagogie de la musique**

- Jihyun Lee (M2) : La classe de musique ancienne du CRR de Paris  
Cécile Ross (M2) : Duets in the viola method books from 1789-1850: A pedagogical and sociological study  
Eva Tribolles (M2) : L'engagement de la contrebasse en France au XVIII<sup>e</sup> siècle et l'influence des virtuoses de l'instrument sur sa transmission pédagogique  
Anabelle Humeau (M3) : La vision du métier de musicien chez les grands élèves de conservatoires (titre à confirmer)  
Kosangela De Lima (M2) : La pratique actuelle du consort de flûtes à bec (facture, ensembles, enregistrements, pédagogie)

**Musique religieuse et processus de sécularisation**

- Nirritas Kalogerakis (M1) : Le corsepoint chanté en Espagne à la Renaissance. Analyse et contexte des Alleluia mis en polyphonie (1490-1520)  
Martal Adjeppon (M1) : Musique et identité collective dans la musique catholique chez les Sanwi de Côte d'Ivoire  
Martin Simons (M1) : Musique et souffrance en France : le cas de l'ensemble Dvorák Spirit  
Mélissa Fontaine (M1) : Duke Ellington et la musique liturgique

**Interprétation**

- Émilien Verghault (M1) : Le tempo dans la Fantasia pour piano, chœur et orchestre Op. 80 de Ludwig van Beethoven : structure et expression  
Nour Trofner (M1) : Les querelles autour des tempi et de l'interprétation de la musique de danse baroque  
Eugen Casimiro (M1) : L'archet du violon aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles (titre à confirmer)  
Hadrien Delhomme (M2) : L'interprétation du Kinglet quartet (titre à confirmer)  
María Del Mar (M2) : Analyse comparée de deux enregistrements des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mouvements du Concerto pour violon et orchestre en mi-mi op. 64 de Mendelssohn

Page 102 sur 104



Découverte des institutions musicales  
9 octobre  
Université de Tours

Journée organisée dans le cadre de l'UE Insertion professionnelle du master de Musicologie (Université de Poitiers / Université de Tours) et de la Licence de musicologie de l'Université de Tours, avec le soutien de la DRAC Centre-Val de Loire

Lieu: Auditorium du Département de musicologie, Université de Tours  
Contact : talia.bachir-loopuyt@univ-tours.fr

10h-09-12h30

Introduction : Talia Bachir Loopuyt (MCF ethnomusicologie, Université de Tours)

**Claire Michon, responsable du DEU, du Master et des relations internationales au pôle Aléonor Poitiers-Tours.**

« Enseignement supérieur, musique et recherche artiste en Europe : cursus, établissements, réseaux, etc. »

**Gilles Delebarre, directeur délégué du projet DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) pour la Philharmonie de Paris**

« Le projet DEMOS : quelles pratiques professionnelles dans ce dispositif ? »

14h00- 16h00

Moderation : Laura Jouve-Villard (chargée de recherche au CMTRA – Ethnopôle Musiques Territoires Interculturalités)

**Emmanuel Parent, MCF musiques actuelles et ethnomusicologie, EA Arts : pratiques et poétiques, Université Rennes 2**

« S'exposer en exposant la musique : controverses scientifiques autour de l'exposition Great Black Music (Cité de la musique, 2014) »

**Sylvie Giroux, Directrice du Château de Valençay**

« La programmation au Château de Valençay »



Séminaire de master  
Musique et Sciences Humaines

Coordination : Talia Bachir-Loopuyt (Univ. de Tours)



Programme 2020

**Jeu 22 octobre, 14h-16h, distanciel (Teams) - Karim Hammou (chargé de recherche CNRS, CRESSPA-CSU).** - Du rap aux "musiques urbaines" ? Interroger les usages des classifications génériques dans les Industries culturelles -

**Jeu 19 novembre, 14h-16h, distanciel (Teams) - Benoît Haug (chercheur associé à l'IRHiM, Université de Lyon/CNRS) :** - Comment une chanson du 16<sup>e</sup> siècle peut reprendre vie cinq siècles plus tard : une perspective entre musicologie et anthropologie -

**Jeu 26 novembre, 14h-16h, distanciel (Teams) - Esperanza Rodriguez (post-doctorante Marie Curie, CESRI) :** - Computer-assisted music analysis: why musicologists and computer scientists need to collaborate? -

**Jeu 3 décembre, 14h-16h, distanciel (Teams) - Antoine Hennion (Centre de sociologie de l'innovation, Mines ParisTech) :** - Performance et performativité : ce que la musique nous fait faire -

**Jeu 10 décembre, 14h-16h, distanciel (Teams): Florence Alazard (Université de Tours, CESR) :** - Faire une histoire sonore de la Renaissance : perspectives disciplinaires et épistémologiques. -

**Jeu 17 décembre, 14h-16h, distanciel (Teams) - Clément Canonne (chargé de recherche CNRS, IRCAM) :** - Faire de l'esthétique musicale : entre philosophie de la musique, sciences expérimentales et musicologie de terrain -



## MASTER MUSICOLOGIE

### Établissements

Université de Poitiers  
Université de Tours

### Présentation de la formation

Le master *Musicologie* commun aux universités de Poitiers et de Tours depuis 2018 comporte deux parcours : *Recherche et pratiques d'ensemble* (MRPE, 596 heures) sous la responsabilité de l'Université de Poitiers ; *Musique et sciences humaines* (MSH, 433 heures auxquelles s'ajoute un stage) sous celle de l'Université de Tours. Le premier parcours forme au métier de musicien interprète de la musique ancienne, à la médiation, au doctorat d'interprète. Le second forme à l'enseignement et à la recherche en musicologie.

La formation bénéficie d'un partenariat avec une structure de production et de diffusion de la musique, constituée par : L'Abbaye aux Dames (cité musicale de Saintes) ; le pôle d'enseignement supérieur Aliénor (Poitiers).

### Analyse

#### Finalité de la formation

Le parcours *Musique et sciences humaines* (MSH) vise les débouchés classiques que sont l'enseignement secondaire et supérieur, le doctorat, ainsi que les métiers de la recherche, de la médiation et de l'édition musicale. Le parcours *Recherche et pratiques d'ensemble* (MRPE), axé sur la pratique musicale, prépare au métier de musicien spécialisé dans la musique ancienne ou les musiques classique et romantique jouées sur instruments anciens ainsi qu'à différents métiers du spectacle vivant et au doctorat d'interprète.

Les métiers indiqués correspondent bien au contenu de la formation.

#### Positionnement dans l'environnement

Ce master de musicologie est issu de masters plus généralistes des universités de Tours et de Poitiers : le master mention *Civilisations : histoire, patrimoine et sources* spécialité *Musique (recherche et pratiques d'ensemble)* et spécialité *Mondes modernes et contemporains* de l'Université de Poitiers ; le master mention *Lettres, arts et humanités* spécialité *Musicologie* de l'Université de Tours. Ce recentrement disciplinaire affirme une spécialisation qui se veut unique dans la moitié Ouest de la France, entre Paris et Toulouse et résulte d'une véritable réflexion sur l'offre territoriale en matière de musicologie : les deux parcours proposés sont par ailleurs sans équivalent au niveau national.

L'enseignement est adossé à quatre laboratoires de recherche des deux universités : le Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie (CRIHAM, Equipe d'Accueil (EA) 4270 ; Poitiers), le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM, unité mixte de recherche (UMR) 7302 ; Poitiers), Interactions culturelles et discursives (ICD, EA 6297 ; Tours) et le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR, UMR 7323 ; Tours), dont trois ne sont pas spécifiquement consacrés à la musique mais dont les périodes historiques concernées (Moyen-âge et Renaissance) vont venir étayer le parcours MRPE d'un point de vue culturel et historique plus large.

Les partenariats avec L'Abbaye aux dames (Saintes) et le pôle Aliénor (Poitiers) assurent l'articulation avec le monde du spectacle vivant et l'enseignement musical spécialisé, malgré l'éloignement géographique de Saintes par rapport à Tours (240 km) et Poitiers (140 km). Une journée de rencontre avec les professionnels du secteur musical et musicologique permet à l'ensemble des étudiants une découverte des débouchés au plan national.

#### Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée sur quatre semestres avec la présence d'un tronc commun aux deux parcours. En première année de master (M1), la mutualisation permet l'acquisition d'outils méthodologiques et numériques.



tandis qu'en deuxième année (M2), elle porte essentiellement sur la recherche de stage, l'insertion professionnelle, les langues, la préparation du mémoire. L'enseignement de l'anglais est présent dans tous les semestres, même si le détail horaire n'est pas précisé. Un stage d'un mois minimum est obligatoire en parcours MSH, remplacé en parcours MRPE par la participation à des productions professionnelles.

L'Université de Poitiers n'a pas mis au point de référentiel de compétences, estimant que le détail des enseignements suffisait, ce qui ne permet pas véritablement d'évaluer la progressivité des parcours. Le détail des enseignements suivis, et l'identification précise, pour chaque cours, des objectifs visés et des compétences acquises (pratique instrumentale, connaissances théoriques du matériau spécifique qu'est la partition, connaissances en histoire de la musique, époque par époque, compétences numériques, pratique de l'anglais et insertion professionnelle) est suffisamment éclairant et adapté au cursus proposé.

L'initiation à la recherche est bien présente tout comme celle à l'environnement professionnel.

La mobilité des étudiants à l'étranger est encore assez faible, ce dont l'équipe pédagogique a conscience.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est constituée de cinq enseignants chercheurs (dont 3 professeurs des universités - PR) à l'Université de Poitiers et 13 à l'Université de Tours (dont 3 PR), nettement majoritaire. Elle comprend également des intervenants du Pôle Aliénor et de l'Abbaye aux Dames – cité de la musique de Saintes qui prennent en charge 63 % des cours du parcours MRPE. On note l'intervention de chercheurs ou enseignants français ou étrangers renommés soit dans le tronc commun, soit lors de séminaires du parcours MSH, ce qui permet de diversifier les approches de la musicologie proposées aux étudiants.

Si la formation bénéficie de secrétariat, équipes administratives, techniciens audiovisuel, documentalistes, il est clair que l'Université de Tours est mieux dotée que celle de Poitiers. Le dossier relève d'ailleurs ce déficit de personnel à Poitiers.

L'équipe s'est adaptée aux conditions de la pandémie en se formant aux techniques numériques. Il est à remarquer que ce passage au distanciel est particulièrement dommageable pour les disciplines musicales, et ne saurait perdurer, tout au moins dans son usage massif.

Le conseil de perfectionnement est composé du directeur de la formation et des responsables de mention, d'un représentant de chaque laboratoire et de chaque structure partenaire, ainsi que de quatre étudiants. On peut regretter qu'il ne comprenne pas de personnalités extérieures. Le conseil se réunit en principe deux fois par an mais certaines réunions ont lieu sans les étudiants ce qui est inhabituel : cette disposition spécifique devrait être au minimum justifiée, pour en démontrer la nécessité ou la fécondité (le dossier précise que ces réunions se font « dans la continuité des réunions faites avec les délégués étudiants », ce qui implique que leur présence pourrait finalement être requise). La lecture de procès-verbaux fait apparaître les difficultés liées au transport des étudiants sur les différents sites, point dont l'équipe de formation a conscience, et qui fait l'objet d'une réflexion spécifique. L'équipe enseignante a ainsi choisi, de manière tout à fait judicieuse et indépendamment des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie, de dispenser certains enseignements en distanciel, afin de réduire les déplacements des étudiants d'un site à l'autre.

L'évaluation se déroule essentiellement par contrôle continu, avec une plus grande part d'examen terminal en M2 des deux parcours.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le processus d'amélioration de la formation est très bien renseigné et montre que des modifications ont d'ores et déjà été apportées suite aux enquêtes auprès des étudiants et aux réunions du conseil de perfectionnement. Il est encore trop tôt pour analyser le devenir des diplômés. On constate qu'en février 2019, trois étudiants sur les quatre ayant répondu à l'enquête occupent un emploi.

L'autoévaluation par les étudiants n'est pas révélatrice du fait du peu de réponses au questionnaire envoyé. Cette faible participation semble due au fait que le dialogue entre l'équipe de la formation et les étudiants est ouvert et continu : deux réunions par semestre sont proposées par le porteur de la mention et les responsables de parcours avec les étudiants ; les comptes-rendus détaillés attestent des discussions sérieuses qui y ont lieu, quant aux enseignements et à la structuration de la formation, dans le temps et dans l'espace. On constate par ailleurs une disparité de réactivité aux questionnaires, entre les deux universités concernées : le dossier présenté note que les étudiants de Tours n'ont sans doute pas été suffisamment incités à répondre à ces questionnaires.



### Résultats constatés

Parti de 20 étudiants par année et par parcours à la création du master en 2018, l'effectif s'est stabilisé autour de 40 étudiants sur l'ensemble de la formation, recrutés sur concours. Le nombre de candidats au parcours MSH a nettement augmenté et la formation recrute désormais au-delà des universités de Poitiers et de Tours. Le recrutement de ce master s'effectue au niveau national et international. Les effectifs se sont stabilisés autour de 40 étudiants pour l'ensemble des deux parcours (le taux de remplissage est de 27 % en M1 et 35 % en M2).

Le taux de réussite est difficile à évaluer du fait de la jeunesse de la formation et de la présentation des résultats. Pour l'année 2018-2019, le taux de réussite observé est de 100 % pour le parcours MSH mais semble de 41,66 % si l'on réunit les deux parcours. En M1, il serait de 63 % en MRPE et 54 % en MSH.

Le suivi des diplômés est en place même si l'équipe manque encore de recul pour en tirer des conséquences, du fait du petit nombre d'étudiants concernés : 3 étudiants sur 3 étudiants répondant à l'enquête d'insertion à 6 mois occupent un emploi en février 2019.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Originalité de la formation par rapport à l'offre nationale en musicologie.
- Partenariats dans le secteur de la musique vivante.
- Qualité des enseignants et intervenants extérieurs.
- Forte capacité d'adaptation face aux difficultés rencontrées.

### Principaux points faibles :

- Composition et fonctionnement non réglementaires du conseil de perfectionnement.
- Difficultés d'organisation générées par les différents sites tant universitaires (Tours et Poitiers) que partenariaux (Saintes) ; difficultés à articuler les contenus nécessaires aux deux parcours.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master de *Musicologie* des universités de Tours et Poitiers est une formation originale et attractive par les deux parcours qu'elle propose, l'un plus axé sur la pratique (MRPE), l'autre sur la recherche (MSH), ainsi que par les partenariats qu'elle a développés. Ainsi que l'indique le dossier, il serait judicieux d'étendre ceux-ci au plan international.

D'un point de vue organisationnel, la multiplicité des lieux de cours, pointée par le dossier, appelle sans doute une réponse appropriée, telle la localisation d'une année d'études dans une ville afin de faciliter le quotidien des étudiants. Cette solution, proposée dans le dossier, paraît effectivement tout à fait adéquate, et devrait être mise en place de manière assez urgente.

Le conseil de perfectionnement gagnerait à se tenir en présence des étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants à se développer, ce qui est prévu également.

## **Demande de création d'une licence professionnelle**

**Domaine :** Sciences et technologie de santé

**Mention :** Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation

**Parcours :** Eco-conception de Matières Naturelles Cosmétiques (EcoNat)

**Equipe responsable :**

**Responsable de la formation :** Leslie Boudesocque-Delaye

**UFR des Sciences Pharmaceutiques :** Maupoil Véronique, Doyenne

**CFA du Leem :** Honoré Marc, Directeur

**Date de rédaction :**

25 Septembre 2021

## Sommaire

1. Contexte : la transition écologique du domaine cosmétique et le besoin accru de personnel formés en éco-extraction .....	3
1.1. Contextualisation.....	3
1.2. Contenu.....	4
1.3. Le marché de l'emploi .....	5
2. Contexte : la formation au métier de technicien en éco-extraction – situation actuelle .....	5
3. Université porteuse du projet et partenaires .....	6
4. Date de mise en œuvre envisagée .....	6
5. Etudiants cibles.....	6
5.1. Effectif .....	6
5.2. Public visé.....	6
6. Exposé du projet.....	8
6.1. La formation.....	8
6.2. L'organisation de la formation .....	8
6.3. Evaluation : Moyens de Contrôle des Connaissances (MCC) .....	12
6.4. Les compétences recherchées.....	13
6.5. Une formation en alternance .....	14
6.6. L'équipe pédagogique .....	14
7. Aspects pratiques : .....	14
7.1. Salle de travaux pratiques.....	14
7.2. Equipements d'extraction et de caractérisation .....	15
8. Aspects financiers.....	16
8.1. Ressources.....	16
8.2. Dépenses .....	16
9. Suivi : conseil de perfectionnement.....	16
10. Signatures.....	17



## **1. Contexte : la transition écologique du domaine cosmétique et le besoin accru de personnel formé en éco-extraction**

Ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du campus des métiers « Industries Cosmétique et Pharmaceutique » (CICP) soutenu par la Région Centre Val de Loire. La Faculté de Pharmacie souhaite ainsi proposer la création d'une Licence Professionnelle dédiée à l'extraction et à la chimie verte pour la production d'ingrédients pour le domaine cosmétique.

### **1.1. Contextualisation**

L'industrie cosmétique, avec un chiffre d'affaires d'environ 50 milliards d'euros par an, fait partie des secteurs phares engagés dans le **processus de transition écologique**. L'engagement du secteur en faveur du développement durable est en total accord avec les attentes des consommateurs et a été réaffirmé très récemment, répertorié comme « **faire du secteur un pionnier de l'économie en circuit court** pour promouvoir des ressources terrestres et marines durables » parmi les 30 mesures résultant de la Sommet de l'industrie cosmétique française 2020 (<https://eg2020.cosmetic-valley.com/30-mesures-pour-la-filiere>). Notamment, le développement de **nouvelles matières premières naturelles** est un domaine en pleine expansion, avec une **attention particulière portée à l'éco-conception**.

Egalement les **nouvelles approches de sourcing centrées sur les biotechnologies** s'inscrivent dans cette problématique, notamment concernant la partie « Downstream process » du procédé de production.

De nombreux acteurs industriels du secteur cosmétique notamment ceux spécialisés dans la production d'ingrédients, biotechnologiques ou non, qui rapportent un manque de formation de niveau Bac+3 dans le **domaine de l'extraction végétale** et en particulier  **tournée vers l'éco-extraction et les biotechnologies**.

Cette nouvelle Licence Professionnelle s'inscrit en accompagnement de la **démarche de développement durable** de l'industrie cosmétique et s'appuie sur deux éléments importants de la Région Centre Val de Loire : le Bio3 Institute et le CMQ COSMETO-PHARMA.

En effet, cette formation viendra **étoffer le portefeuille de formations du Bio3 Institute** en proposant la première formation bac+3 **dédiée au Downstream process** de l'institut, notamment tournée vers les **biotechnologies blanches**.

Egalement, le **Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) Cosmeto-Pharma** de la Région, retenu pour financement par le PIA3, a mis en évidence un **besoin de formation dédiées aux procédés issus de l'éco-conception**, comme proposé au sein de cette nouvelle LP.

Pour favoriser une bonne insertion professionnelle des futurs étudiants, le choix de l'apprentissage en partenariat avec le CFA LEEM s'est imposé, au vu du taux d'insertion professionnelle des formations en apprentissage.

Le besoin important du marché cosmétique, la nécessité d'étoffer le portefeuille de formation Bio<sup>3</sup> ainsi que le démarrage du CMQ COSMETO-PHARMA nous conduisent à demander une ouverture de formation en cours de contrat, pour répondre au plus vite aux différentes demandes.

### **1.2. Contenu**

Cette nouvelle formation s'insérerait parfaitement dans la mention « Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation ». La construction de la maquette s'appuie ainsi sur la fiche RNCP 30075 de cette mention pour la définition des blocs de compétences ainsi que des compétences attestées et activités visées.

Une première prospection auprès d'un réseau de professionnels du domaine, recouvrant aussi bien des grands groupes (Givaudan, Chanel, Clarins, Greentech) que des façonniers de taille moyenne (Nat'Innov, IDBio, Lipoid Kosmetic) a permis une adaptation du contenu de l'enseignement aux réels besoins du marché.

Cette formation s'inscrit parfaitement dans le paysage des formations parallèles aux sciences pharmaceutiques de la Faculté de Pharmacie et viendrait se positionner en complément et synergie des formations existantes. Des mutualisations d'enseignements sont d'ores et déjà envisagées avec la LP FoQCos, dans les UE ayant trait à l'environnement industriel, aux compétences transversales ainsi que fondamentales notamment.

Concernant le projet tuteuré, un partenariat avec les acteurs professionnels du domaine pour un co-développement de projet avec les apprentis est envisagé. Cette approche permettrait un ancrage professionnalisant fort pour les futurs apprentis avec des contraintes réelles et du reporting. Une synergie avec la LP Contrôle Qualité en Biotechnologie (CQBio) est envisagée sur le projet portant sur des ingrédients issus des biotechnologies ainsi qu'avec la LP FoQCos (année N+1) pour la mise en formulation des actifs développés.

Concernant la réalisation pratique des projets tuteurés et travaux pratiques, nous pourrions nous appuyer sur le matériel déjà présent à la faculté ainsi que sur un projet de plateforme de mise en situation professionnelle dédiée aux LP (Production, contrôle qualité et formulation d'actifs naturels et biotechnologiques pour la pharmacie et la cosmétique ProNaTech) qui a été retenu en juillet 2021 pour co-financement auprès du CFA LEEM et qui d'ores et déjà intègre des équipements de pointe en extraction.

Ce projet permettra de créer un vrai pôle formation de niveau technicien pour l'industrie cosmétique recouvrant l'ensemble des métiers et compétences du domaine grâce à la synergie des 3 LP et ainsi que créer une identité forte de l'Université de Tours dans le domaine.

### **1.3. Le marché de l'emploi**

Le marché de l'emploi est très tendu au niveau de formation bac+3. Les grands groupes cosmétiques, intégrant des filières matières internes telles que Chanel, Clarins, Léa Nature ou LVMH, tout comme des acteurs spécialisés en développement de matières naturelles pour le domaine, telles que Greentech, Naturex ou Gattefossé, sont confrontés à une pénurie de main d'œuvre de niveau technicien supérieur spécialisé en sciences extractives.

De plus, les acteurs tourangeaux du domaine (Indena, Novéal, Evonik) sont fortement impliqués dans la formation, notamment au travers des visites de site (Indena, Novéal) et d'intervention sous forme de CM et TD.

Il est également important de noter, que la société Novéal (anciennement Chimex, Notre-Dame-D'Océ) est en expansion et prévoit l'ouverture prochaine d'un site industriel d'éco-extraction dans la métropole de Tours, offrant des débouchés locaux pour les étudiants diplômés.

## **2. Contexte : la formation au métier de technicien en éco-extraction – situation actuelle**

A notre connaissance, seules deux formations approchantes existent sur le marché :

- la LP Produits de Santé à base de Plantes (Université de Strasbourg) dans la même mention ;
- la LP Spécialiste Nouvelle Voies d'Extraction (IUT de Rennes), dans la mention Chimie Industrielle.

Si la première comporte une UE dédiée aux opérations classiques d'extraction, les contenus ayant trait aux cosmétiques et à l'éco-conception sont totalement absentes. Cette formation est en effet essentiellement destinée au marché pharmaceutique.

La seconde formation se rapproche du contenu de la formation que nous proposons mais en restant très généraliste sans ciblage particulier du domaine cosmétique. Il est à noter que dans le cadre de la transformation des DUT en BUT, cette LP sera intégrée dans un parcours BUT et n'existera plus sous la forme de LP, laissant la formation de l'Université de Tours comme seule LP en éco-extraction du marché national.



Le choix stratégique de cibler le domaine cosmétique permet ainsi de nous distinguer des formations concurrentes en capitalisant sur les expertises reconnues au sein de la Cosmetic Valley du Centre Val de Loire et sur le vivier d'emplois qui en découle.

### **3. Université porteuse du projet et partenaires**

Le présent projet est porté par la Faculté de Pharmacie de l'Université de Tours. Le porteur de projet est le professeur Leslie Boudesocque-Delaye, PR de Pharmacognosie, CNU 86.

Le Centre de Formation des Apprentis (CFA) du Leem (correspondant : Marc Honoré) est associé à ce projet.

### **4. Date de mise en œuvre envisagée**

L'objectif est d'ouvrir la formation au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

### **5. Etudiants cibles**

#### **5.1. Effectif**

Nous prévoyons d'accueillir 20 étudiants par promotion.

#### **5.2. Public visé**

Les étudiants susceptibles d'être accueillis dans cette formation sont des étudiants ayant validé une L2, par exemple en chimie, génie des procédés, voire en biotechnologies. Cette formation sera également ouverte aux étudiants titulaires d'un BTS Métier de la Chimie, Bioanalyse et Contrôle ou Pilotage des procédés ou d'un DUT (jusqu'à l'évolution prochaine de ce diplôme en BUT) dans les mêmes domaines.

En particulier, les étudiants de licence de Chimie et Sciences de la Vie de l'Université de Tours et d'Orléans, ainsi que les étudiants des BTS de la région Centre val de Loire ou Grand ouest sont particulièrement visés, mais le vivier sera vraisemblablement national, tous comme les terrains d'apprentissage.

A titre d'exemple, les formations du grand ouest cibles sont :

- L2 et L3 Chimie de l'université de Tours et d'Orléans ;
- L2 et L3 Sciences de la vie de l'Université de Tours, notamment ceux ayant suivi les options de chimie et les étudiants du parcours Biodiversité écologie et évolution ou du parcours SV renforcé Chimie de l'Université d'Orléans ;

- BTS Métier de la Chimie des Lycées Notre Dames (Chartres), Saint François de Sales (Gien) ou de l'ETSCO (Angers) ;
- BTS Pilotage de procédés de l'ETSCO (Angers), Saint Félix la Salle (Nantes) et Heinlex (St Nazaire) ;
- BTS Biotechnologies des lycées Jacques Monod (Saint Jean de braye) et Talensac-Jeanne Bernard (Nantes) ;
- BTS Bioanalyse et Contrôles des Lycées Marmoutiers (Tours), Notre Dame (Le Mans) et Jean Moulin (Angers).

## 6. Exposé du projet

### 6.1. La formation

L'objectif de la formation est de compléter une formation initiale de Bac+2 scientifique par un ensemble de compétences spécifiques au métier de l'extraction végétale. Elle doit permettre aux étudiants d'être opérationnels dans une structure de R&D ou de production de matières végétales.

Les étudiants devront acquérir des compétences pour la mise en œuvre et l'optimisation des opérations unitaires d'extraction ; la montée en échelle à l'échelle micro-pilote (ordre du kg) des procédés éco-conçus ; la caractérisation et l'évaluation biologique préliminaire des extraits produits.

Le contenu proposé s'organise autour de 6 blocs de compétences identifiés dans la fiche RNCP ainsi qu'autour de mise en situation professionnelle (Figure 1).

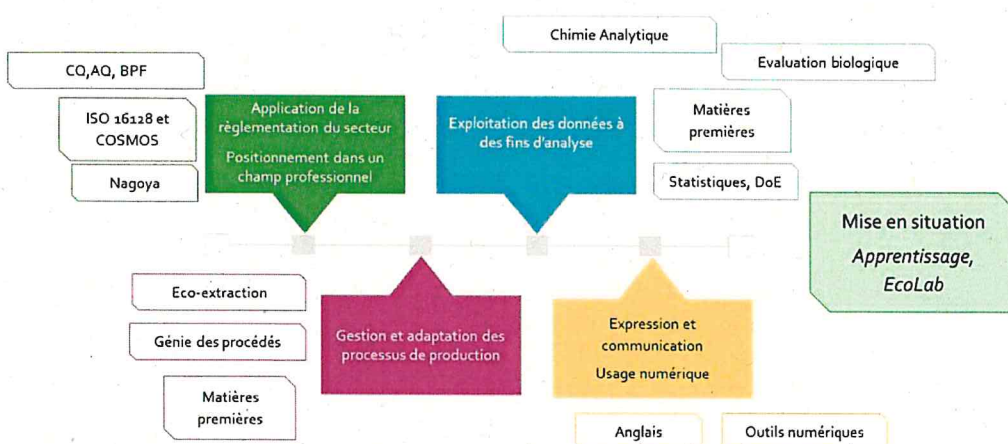


Figure 1 : Blocs de compétences et contenu de la maquette rattachés.

### 6.2. L'organisation de la formation

La formation sera structurée en 10 unités d'enseignements ainsi qu'explicité dans la maquette ci-après :

- UE 1 Matières première

L'objectif de cette UE est d'acquérir les connaissances relatives aux différents types de biomasses, notamment issues des biotechnologies.

- UE 2 Eco-production d'ingrédients

L'objectif de cette UE est d'acquérir les compétences nécessaires pour mettre en œuvre les protocoles extractifs classiques et éco-conçus de l'échelle laboratoire à l'échelle micro-pilote.



- UE 3 Naturalité et Cosmétique  
L'objectif de cette UE est d'acquérir des connaissances relatives au produit cosmétique, sa réglementation, ainsi qu'aux différentes problématiques liées à la naturalité, à la pression sur la biodiversité et aux sourcing.
- UE 4 : Projet tuteuré EcoLab  
Le projet tuteuré a pour vocation de mettre les étudiants en situation pratique. Il leur sera demandé de développer une matière cosmétique à partir d'une problématique en lien avec un partenaire industriel ou avec une tendance identifiée sur le marché cosmétique (type de sourcing, activité cible).
- UE 5.A : Etudiant en apprentissage  
L'apprentissage a pour vocation de mettre les étudiants en situation professionnelle, avec des missions définies en accord avec le responsable pédagogique.
- UE 5.B : Etudiant en formation initiale  
Les étudiants n'ayant éventuellement pas trouvé d'alternance avant le mois de novembre, devront sur les créneaux entreprises du calendrier réaliser un stage en milieu universitaire pour une durée maximum de 4-5 semaines ou s'investir dans des projets ou initiatives telles que le concours Créa'Campus (stage et projets validés en amont par l'équipe pédagogique).  
Pour les étudiants n'ayant pas trouvé de terrain d'apprentissage, le diplôme sera validé en formation initiale par la réalisation d'un stage en entreprise entre avril et août d'une durée minimale de 12 semaines et maximale de 17 semaines. Durant les périodes de fermeture les responsables pédagogiques assureront la continuité du suivi des étudiants stagiaires.
- UE 6 : Analyses en matrice complexe  
L'objectif de cette UE est d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de méthodes physico-chimique de caractérisation des extraits, notamment chromatographiques et spectroscopiques.
- UE 7 : Evaluation et sécurité  
L'objectif de cette UE est d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de méthodes d'évaluation biologique et toxicologiques préliminaires rencontrées en R&D, ainsi que des méthodes d'évaluation sensorielle des matières développées.
- UE 8 : Environnement Industriel  
L'objectif de cette UE est d'acquérir des connaissances générales sur le savoir être en milieu professionnel, les bonnes pratiques de laboratoires.
- UE 9 : Outils numériques

L'objectif de cette UE est d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation d'outils statistiques dans le cadre de l'exploitation de données expérimentales, ainsi qu'à l'utilisation d'outils bureautiques de base.

– UE 10 : Outils numériques

L'objectif de cette UE est d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation d'outils et de documents rédigés en anglais professionnel, ainsi qu'à la rédaction de documents professionnels en anglais.

Pour les étudiants en recherche d'apprentissage à la rentrée, la période entreprise prévue au mois d'octobre sera dédiée à la recherche d'apprentissage et au coaching supplémentaire en appui avec le CFA LEEM, sur les entretiens professionnels.

Un atelier pratique optionnel est prévu pour les étudiants n'ayant éventuellement pas trouvé d'alternance avant le mois de novembre, qui basculeront alors en formation initiale. Cet atelier se déroulera sur les créneaux entreprises du calendrier et permettra aux étudiants concernés de participer à des ateliers pratiques thématiques, ou de s'investir dans des projets ou initiatives telles que le concours Créa'Campus. Cet atelier permettra aux étudiants de valoriser leurs expériences et de monter en compétences pratiques pour faciliter l'obtention d'un terrain de stage final.

Tableau 1 : Maquette proposée LP EcoNat

**LICENCE PROFESSIONNELLE - 60 crédits ECTS**

Blocs de compétences	SEMESTRE	Cred.	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale / étudiant
						VHT Volume Horaire Etudiant	VHT	VHT	
RNCP 30075 BC06 Gestion et adaptation des processus de production des matières naturelles	UE 1 : Matière premières	3	5	120	Phytochimie et biomasses	24	33	16	73
			4	60	Biotechnologies	12	10	9	31
	UE 2 : Eco-production d'ingrédients	3	5	100	Opérations unitaires	17	12	28	57
			4	80	Eco-conception	13	13	12	38
RNCP 30075 BC05 Action en responsabilité au sein d'une entreprise cosmétique	UE 3 : Naturalité et Cosmétique	1	2	35	Naturalité et enjeux environnementaux	13	10		23
			1	25	Sourcing et Biodiversité	4	4		8
	UE 4 : Projet tuteuré	2	9	175	EcoLab			150	150
	UE 5.A : Apprentissage ou UE 5.B : Formation initiale	3	15	300		Apprentis : 34 semaines dans une entreprise			
		3	15	150		Formation initiale : 12 à 17 semaines de stages			
RNCP 30075 BC07 Réalisation d'un diagnostic d'une matière naturelle cosmétique	UE 6 : Analyse en matrice complexe	2	3	60	Méthodes chromatographiques	12	8	20	40
			3	70	Titrages et spectroscopie	18	12	18	48
	UE 7 : Evaluation et sécurité	1	2	35	Efficacité, innocuité	6	6	8	20
			1	15	Evaluation sensorielle	2	8		10
RNCP 30075 BC04 Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	UE 8 : Environnement industriel	2	2	50	Compétences professionnelles	17	25		42
	Atelier pratique facultatif				proposé aux étudiants en formation initiale (début dès S5) dans le cadre d'une initiative étudiante (projet, séminaire...), d'une participation à un concours (Créa'campus...), ainsi que des ateliers pratiques courts. Charge étudiante estimée 150h,				
RNCP 30075 BC01 Usages numériques	UE 9 : Outils Numériques	1	1	20	Approches statistiques			16	16
			2	30	PIX			20	20
RNCP 30075 BC03 Expression écrite et orale	UE 10 : Anglais professionnel	1	1	25	Anglais		24		24
<b>Total année</b>		<b>19</b>	<b>60</b>	<b>1200 (1050 F)</b>		<b>138</b>	<b>201</b>	<b>261</b>	<b>600</b>

**6.3. Evaluation : Moyens de Contrôle des Connaissances (MCC)**

Les MCC de la LP sont résumées dans le tableau ci-dessous

Tableau 2 : MCC de la LP EcoNat

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

Blocs de Compétences	UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
			Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
			Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
RNCP 30075 BC06	UE 1	9	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 20mn	5	Ecrit	2	Oral 20mn	5
			ET	Ecrit 2h	3				Ecrit 2h	3		
RNCP 30075 BC06	UE 2	9	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 20mn	5	Ecrit	2	Oral 20mn	5
			ET	Ecrit 2h	3				Ecrit 2h	3		
RNCP 30075 BC05	UE 3	3	CC	Ecrit	2	ET	Oral 15mn	2	Ecrit	2	Oral 15mn	2
			ET	Ecrit 1h	3				Ecrit 1h	3		
	UE 4	9	ET	Rapport + Oral 20mn	4				Rapport + Oral 20mn	4		
			ET	Rapport + Oral 45mn	5				Rapport + Oral 45mn	5		
RNCP 30075 BC07	UE 6	6	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 20mn	2	Ecrit et oral	2	Oral 20mn	2
			ET	Ecrit 2h	3				Ecrit 2h	3		
	UE 7	3	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 15mn	2	Ecrit et oral	2	Oral 15mn	2
ET			Ecrit 1h	3				Ecrit 1h	3			
RNCP 30075 BC04	UE 8	2	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 15mn	5	Ecrit	2	Oral 15mn	5
			ET	Ecrit 1h	3				Ecrit 1h	3		
RNCP 30075 BC01	UE 9	3	CC	Ecrit et oral	1	ET	Oral 15mn	5	Ecrit	1	Oral 15mn	5
			ET	Ecrit 1h	1				Ecrit 1h	1		
RNCP 30075 BC03	UE 10	1	CC	Ecrit et oral	1	ET	Ecrit 30mn et oral 15mn	2	Ecrit et oral	1	Ecrit 30mn et oral 15mn	2
			ET	Ecrit 1h	1				Ecrit 1h	1		



Chaque bloc de compétences sera à valider. Au sein d'une UE une compensation entre les éléments pédagogiques (EP) sera appliquée.

L'atelier optionnel pour les étudiants en formation initial sera validé par un quitus de présence.

#### 6.4. Les compétences recherchées

Au regard de la fiche RNCP 30075 du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), les compétences recherchées dans cette formation sont les suivantes :

Bloc de compétences	Transposition dans la licence professionnelle EcoNat	UE permettant l'acquisition de ces compétences
Usages numériques	Utiliser les outils bureautiques et statistiques de références	UE 9
Expression et communications écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire des documents relatifs aux développements réalisés</li> <li>- Echanger avec d'autres acteurs du domaine</li> <li>- Connaître l'anglais professionnel</li> </ul>	UE 10
Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le milieu professionnel</li> <li>- Identifier les champs professionnels en relation avec les acquis</li> </ul>	UE 8
Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situer son rôle et sa mission au sein d'une équipe ; travailler en équipe</li> <li>- Respecter les principes éthiques, déontologiques et environnementaux du domaine</li> </ul>	UE 3, 4 et 5
Gestion et adaptation des processus de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer les procédés de fabrication des matières cosmétiques</li> <li>- Maîtriser les technologies extractives</li> </ul>	UE 1 et 2
Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractériser une matière cosmétique et réaliser une évaluation biologique, une analyse sensorielle</li> </ul>	UE 6 et 7

### **6.5. Une formation en alternance**

Notre souhait d'avoir des étudiants directement opérationnels à l'issue de leur formation nous conduit à organiser cette formation en alternance. Le CFA du LEEM est donc partenaire de ce projet.

Les structures d'accueil des apprentis seront réparties sur le territoire national, sans limite géographique. En conséquence, les contraintes logistiques d'hébergement nous conduisent à envisager un cadencement qui alternera des périodes d'un mois entre les périodes de cours qui seront dispensés sur le site de la Faculté de Pharmacie Tours et les périodes dans les structures d'accueil.

### **6.6. L'équipe pédagogique**

Ce projet de formation est porté par le laboratoire d'enseignement « Pharmacognosie » de la Faculté de Pharmacie de Tours. Ce laboratoire compte 2 enseignants chercheurs de Pharmacognosie que sont Leslie Boudesocque-Delaye (PR) et Soukaina Hilali (ATER). Outre leurs fonctions universitaires, toutes deux sont rattachées sur le plan recherche à l'EA 7502 SIMBA au sein de laquelle le Pr L. Boudesocque-Delaye est en charge de l'axe Eco-extraction de biomasses.

En plus du département de Pharmacognosie, cette formation s'appuiera sur les enseignants des laboratoires de Biologie végétale, de Microbiologie, de Chimie Thérapeutique, de Chimie Organique et de Chimie Analytique de la Faculté de Pharmacie de Tours. Une partie des enseignements, notamment des cours magistraux des UE 3, 6, 7 et 8 seront mutualisées avec les enseignements existants de la LP FoQCos et/ou CQBio à hauteur de 10 à 15% des heures maquettes. 30% des intervenants seront des professionnels du domaine, tels que Clarins, 5<sup>e</sup> sens, CERTESENS, Chromacim, Waters, Lipoid Kosmetik, SH Consulting, Algaia, Indena, Extractis, Evonik etc.

Des ateliers de travail en groupe sont prévus dans le cadre de l'intervention de Lipoid Kosmetik de type classe inversée, qui formera des équipes mixtes FoQCos/EcoNat, permettant aux étudiants d'avoir une vue d'ensemble de la matière première au produit fini.

## **7. Aspects pratiques :**

Cette formation comprenant un nombre important de travaux pratiques, ces derniers imposeront l'utilisation de salles de travaux pratiques ainsi que du matériel de caractérisation et d'extraction.

### **7.1. Salle de travaux pratiques**

Les travaux pratiques se dérouleront pour la plupart au sein de la Faculté de Pharmacie et en grande majorité en salle de TP A130 de Pharmacognosie. Les heures de projet se dérouleront en salle de TP et également dans la salle dédiée à la plateforme mutualisée ProNaTech.

### ***7.2. Equipements d'extraction et de caractérisation***

La grande majorité des équipements nécessaires à la mise en œuvre des TP et projets sont d'ores et déjà disponibles au sein de la Faculté de Pharmacie ou seront acquis au travers de la plateforme ProNaTech, co-financée par le CFA LEEM.

Aucun investissement conséquent n'est ainsi nécessaire en l'état, les petits investissements pourront être réalisés sur fonds propres la première année, via les recettes liées aux contrats d'apprentissage.



## **8. Aspects financiers**

### **8.1. Ressources**

La formation sera proposée en apprentissage. Le montant alloué par France compétence pour chaque apprenti fera l'objet d'une négociation qui sera conduite par le CFA du Leem.

### **8.2. Dépenses**

Les postes budgétaires identifiés sont les suivants :

- Petits matériels et consommables pour les travaux pratiques
- Frais de déplacement pour visite de site industriel
- indemnisation des intervenants extérieurs et conventions de prestations d'enseignement
- frais de déplacement et frais de bouche des intervenants extérieurs

Il est entendu qu'à ces postes budgétaires s'ajoutent les coûts liés à l'investissement temps des personnels de l'Université de Tours impliqués, ainsi que les charges fixes liées à l'occupation de locaux universitaires.

## **9. Suivi : conseil de perfectionnement**

Un conseil de perfectionnement sera mis en place. Il sera composé de :

- 2 représentants du corps enseignant universitaire
- 1 représentant de structure d'accueil des apprentis
- 1 représentant du CFA LEEM

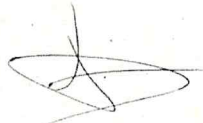
Un étudiant élu de la promotion en cours sera convié en tant que membre invité.

Ce conseil de perfectionnement se réunira deux fois la première année puis une fois par an ensuite.

## 10. Signatures

Le responsable Date : le 14/10/2021

Nom, fonction : Leslie Boudesocque Delaye



Faculté de Pharmacie Date : le xx/xx/2021

Université de Tours Nom, fonction : Maupoil Véronique, Doyenne

CFA du Leem Date : le xx/xx/2021

Nom, fonction : Honoré Marc, Directeur

**LICENCE PROFESSIONNELLE - 60 crédits ECTS**

Blocs de compétences	SEMESTRE	Coef.	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale / étudiant
RNCP 30075 BC06 Gestion et adaptation des processus de production des matières naturelles	UE 1 : Matières premières	3	5	120	Phytochimie et biomasses	24	33	16	73
	UE 2 : Eco-production d'ingrédients	3	4	60	Biotechnologies	12	10	9	31
	UE 3 : Naturalité et Cosmétique	1	5	100	Opérations unitaires	17	12	28	57
	UE 4 : Projet tuteuré	2	4	80	Eco-conception	13	13	12	38
RNCP 30075 BC05 Action en responsabilité au sein d'une entreprise cosmétique	UE 5.A :	1	2	35	Naturalité et enjeux environnementaux	13	10		23
	Apprentissage	1	1	25	Sourcing et Biodiversité	4	4		8
	ou								
	UE 5.B :	2	9	175	Ecolab			150	150
	Formation initiale	3	15	300					
RNCP 30075 BC07 Réalisation d'un diagnostic d'une matière naturelle cosmétique	UE 6 : Analyse en matrice complexe	2	3	60	Méthodes chromatographiques	12	8	20	40
	UE 7 : Evaluation et sécurité	1	3	70	Titrages et spectroscopie	18	12	18	48
		1	2	35	Efficacité, innocuité	6	6	8	20
		2	1	15	Evaluation sensorielle	2	8		10
RNCP 30075 BC04 Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	UE 8 : Environnement industriel	2	2	50	Compétences professionnelles	17	25		42
	Atelier pratique facultatif								
RNCP 30075 BC01 Usages numériques	UE 9 : Outils Numériques	1	1	20	Approches statistiques		16		16
			2	30	PIX		20		20
RNCP 30075 BC03 Expression écrite et orale	UE 10 : Anglais professionnel	1	1	25	Anglais		24		24
<b>Total année</b>		<b>19</b>	<b>60</b>	<b>1200 (1050 FI)</b>		<b>138</b>	<b>201</b>	<b>261</b>	<b>600</b>

proposé aux étudiants en formation initiale (début des 55) dans le cadre d'une initiative étudiante (projet, séminaire...), d'une participation à un concours (Créa'campus...), ainsi que des ateliers pratiques courts. Charge étudiante estimée 150h,

Apprentis : 34 semaines dans une entreprise du

Formation initiale : 12 à 17 semaines de stages



Blocs de Compétences	UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES									
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2						
			Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient					
RNCP 30075 BC06	Détailer éléments pédagogiques	9	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 20mn	5	Ecrit	2	Oral 20mn	5	Ecrit	2	Oral 20mn	5		
			ET	Ecrit 2h	3				Ecrit 2h	3				Ecrit 2h	3			
		9	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 20mn	5	Ecrit	2	Oral 20mn	5	Ecrit	2	Oral 20mn	5		
			ET	Ecrit 2h	3				Ecrit 2h	3				Ecrit 2h	3			
		3	CC	Ecrit	2	ET	Oral 15mn	2	Ecrit	2	Oral 15mn	2	Ecrit	2	Oral 15mn	2		
			ET	Ecrit 1h	3				Ecrit 1h	3				Ecrit 1h	3			
		9	ET	Rapport + Oral 20mn	4				Rapport + Oral 20mn	4				Rapport + Oral 20mn	4			
			ET	Rapport + Oral 45mn	5				Rapport + Oral 45mn	5				Rapport + Oral 45mn	5			
		RNCP 30075 BC07		6	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 20mn	2	Ecrit et oral	2	Oral 20mn	2	Ecrit et oral	2	Oral 20mn	2
					ET	Ecrit 2h	3				Ecrit 2h	3				Ecrit 2h	3	
3	CC			Ecrit et oral	2	ET	Oral 15mn	2	Ecrit et oral	2	Oral 15mn	2	Ecrit et oral	2	Oral 15mn	2		
	ET			Ecrit 1h	3				Ecrit 1h	3				Ecrit 1h	3			
RNCP 30075 BC04		2	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 15mn	5	Ecrit	2	Oral 15mn	5	Ecrit	2	Oral 15mn	5		
			ET	Ecrit 1h	3				Ecrit 1h	3				Ecrit 1h	3			
RNCP 30075 BC01		3	CC	Ecrit et oral	1	ET	Oral 15mn	5	Ecrit	1	Oral 15mn	5	Ecrit	1	Oral 15mn	5		
			ET	Ecrit 1h	1				Ecrit 1h	1				Ecrit 1h	1			
RNCP 30075 BC03		1	CC	Ecrit et oral	1	ET	Ecrit 30mn et oral 15mn	2	Ecrit et oral	1	Ecrit 30mn et oral 15mn	2	Ecrit et oral	1	Ecrit 30mn et oral 15mn	2		
			ET	Ecrit 1h	1				Ecrit 1h	1				Ecrit 1h	1			

Nouvelle Proposition CAS 2022 - 7 mars 2022

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Total
CAS 2022 CFVU 02-12-2021	300	32	29	120	<b>481</b>
CAS 2022- Mise en conformité décision 1er Ministre	<b>350</b>	<b>32</b>	<b>49</b>	<b>120</b>	<b>551</b>
PASS	165	13	20	49	<b>247</b>
LAS 1	67	7	11	27	<b>112</b>
LAS 2/3	103	10	15	36	<b>164</b>
Passerelles	15	2	3	8	<b>28</b>
<i>Total</i>	<i>350</i>	<i>32</i>	<i>49</i>	<i>120</i>	<b>551</b>